



L'INTERPROFESSION PLUS QUE JAMAIS RECONNUE EN TANT QU'ACTEUR MAJEUR DE LA FILIÈRE AGRICOLE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



Laurent Grandin,
Président

Le mot du Président



L'interprofession de la filière des fruits et légumes frais est aujourd'hui plus que jamais reconnue en tant qu'acteur majeur de la filière agricole.

En tant que président d'Interfel, j'ai eu l'honneur de participer au développement de cette belle filière. Nous avons travaillé sur de nombreux fronts, améliorant la communication interne et externe, établissant une représentation équitable de toutes les familles constitutives, et développant notre présence territoriale dans les régions et au niveau européen. Nous avons également entretenu un dialogue permanent avec toutes les parties prenantes, ministères, élus, organisations de consommateurs et communauté scientifique incluses.

Dans ce contexte, nous avons accompagné le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire dans sa volonté de mise en œuvre d'un Plan de Souveraineté Alimentaire spécifique aux fruits et légumes, considérant que ce plan était nécessaire au développement de la consommation de nos produits, ce qui représente un enjeu de santé publique autant qu'un impact positif sur l'environnement.

Ce plan, courageusement mis en place par le ministre, accompagné par ses équipes et bâti dans une logique de co-construction avec les professionnels, redonne à notre filière perspective et confiance en sa capacité à maintenir sur le territoire une production suffisante pour assurer la sécurité alimentaire et soutenir la consommation.

L'édition 2023 du SIA a été l'occasion du lancement de ce plan, dont nous avons célébré cette année le premier anniversaire, avec l'engagement du gouvernement d'un financement annuel pour les dix prochaines années. D'ores et déjà, près de 300 millions d'euros ont été débloqués pour la protection des cultures, la compétitivité ou encore la recherche-expérimentation, afin de préparer l'arboriculture et le maraîchage de demain. Il s'agit là d'une reconnaissance de la filière et de son importance dans le cadre d'une politique gouvernementale devenue aujourd'hui prioritaire.

Derrière les avancées importantes, demeurent quelques points à résoudre avec les pouvoirs publics, en particulier les incertitudes concernant l'application de la loi AGECE, entre règlement européen et décret français, qui n'ont pas manqué, encore en 2023, d'accentuer un climat d'inquiétude sur le terrain. Cependant, nous constatons un effort considérable de la filière qui a déjà investi plusieurs dizaines de millions d'euros dans cette transition vers la sortie progressive du plastique. Sur ce sujet, une harmonisation européenne est primordiale et le seul règlement européen devra s'imposer à tous.

Concernant le Bio, l'année 2023 est celle d'un net recul de la consommation, avec une chute de la part de marché à - de 7% des volumes après une dégradation de 20% en deux ans. Cette chute est en grande partie imputable à un problème

En 2023, « jamais trop » d'ambition pour notre filière !

d'arbitrage budgétaire des ménages mais également à une perception insuffisante par le consommateur de la valeur apportée par le Bio au regard de la dépense qu'il exige. Cependant, une annonce importante d'accompagnement par l'État est intervenue en 2023, dotée de fonds significatifs dévolus à la communication pour les années qui viennent, sur la base d'une stratégie co-construite sous l'égide du ministère et des interprofessions.

2023 a vu également se renforcer l'intérêt des Comités régionaux d'Interfel et leur rôle sur le territoire, avec la création du Comité régional PACA. Toujours au niveau des territoires, véritables ambassadeurs de l'interprofession des fruits et légumes frais, les diététiciens d'Interfel ont, tout au long de l'année, mené de nombreuses interventions de sensibilisation et d'information sur les fruits et légumes frais.

En matière de communication, notre campagne d'envergure « Jamais trop » et ses déclinaisons, a continué d'occuper les espaces de tous les supports médias et hors-médias afin de toucher au mieux les consommateurs et citoyens. Elle alimente, de même, l'ensemble de nos actions nationales, régionales et institutionnelles, avec notamment de nombreuses interviews presse, radio et TV.

Dans la perspective des élections qui se dérouleront en septembre 2024, j'ai tenu à clôturer l'exercice 2023 par un séminaire des administrateurs dont la qualité des échanges et des débats a permis de dégager des axes ambitieux et réalistes, en mesure de nous permettre de construire une véritable feuille de route et de toiletter notre plan de filière 2017, lequel s'appuiera bien sûr sur le Plan de Souveraineté sans pour autant se résumer à ce dernier. Cette feuille de route rythmera nos activités en 2024.

En somme, l'année 2023 aura été dense et soutenue. Elle a fortement mobilisé les professionnels et les équipes. Je tiens ici à tous les saluer pour leur implication au service et au bénéfice de ce qui nous rassemble. Ensemble nous avons renforcé notre engagement collectif pour des évolutions d'importance dans notre filière et notre interprofession, forte de ses quinze organisations professionnelles et bientôt sept comités régionaux.



SCÈNE NATIONALE Le dialogue

Interfel s'est fortement impliquée, en dialogue avec le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau, dans l'élaboration du Plan de Souveraineté Fruits et Légumes, annoncé au SIA, le 1^{er} mars 2023. La mise en œuvre de ce Plan, événement marquant de l'année, n'a cependant pas ralenti l'activité d'Interfel auprès des pouvoirs publics, sur d'autres thématiques (transition agro-alimentaire, emballages, etc.) comme auprès des parlementaires et des élus locaux. En outre, la création d'une Team Fruits et Légumes, composée de députés et sénateurs sensibles aux problématiques de notre filière, constitue un espace d'échange des plus prometteurs.

SCÈNE RÉGIONALE Le déploiement

Les Comités Régionaux d'Interfel ont pour mission de valoriser et coordonner les acteurs de la filière. Ce sont des relais essentiels pour nos actions en région et les interlocuteurs naturels des pouvoirs publics décentralisés (CRALIM-DRAAF-Préfectures-Collectivités territoriales, etc.). Ces Comités, au nombre de six à ce jour, sont amenés à se déployer sur l'ensemble du territoire.

SCÈNE INTERNATIONALE La visibilité

Depuis 2021, année internationale des F&L (FAO-OMS), au cours de laquelle toutes les équipes d'Interfel se sont mobilisées avec force... notre filière bénéficie d'une visibilité accrue sur la scène internationale.

La présence d'Interfel au sein de FRESHFEL, comité des interprofessions européennes créé en 2021, renforce notre position.

L'année 2022-2023 confirme la place reconnue d'Interfel dans les relations internationales et son rôle dans la structuration du commerce en réponse à la demande internationale.

Les faits marquants de ces six dernières années

TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE Un rôle de premier plan

Changement climatique

Laurent Grandin a signé en 2022 la Charte d'engagement pour l'adaptation de l'agriculture au changement climatique.

L'eau

La filière est engagée de longue date dans une stratégie d'adaptation du fait de sa grande sensibilité à la question de l'eau dans un environnement de plus en plus incertain. Elle s'inscrit pleinement dans une double stratégie d'atténuation et d'adaptation, telle que réaffirmée à l'occasion du Varenne de l'eau (2022).



93 %

des consommateurs indiquent avoir confiance envers les légumes et 92 % envers les fruits. Soit une diminution de 20 % de méfiance sur les pesticides en deux ans, après nos campagnes dans la presse PQR et nationales.

Baromètre annuel Interfel/FAM

Crise COVID-19, le sens de l'action

La mise en place très rapide d'une cellule de crise a permis à la filière et aux quinze organisations professionnelles qui la composent de prouver leur capacité d'action dans des circonstances d'une complexité inédite. Nous avons tous et toutes répondu aux attentes légitimes des consommateurs en garantissant notamment un approvisionnement en fruits et légumes sur tout le territoire. Sous l'impulsion de Laurent Grandin, Interfel a renforcé cette action en investissant en 2020 dans un programme de communication 360 degrés : « Cuisinés Maison », sensibilisant ainsi plus de 60 millions de consommateurs aux fruits et légumes, véritables enjeux de santé publique.



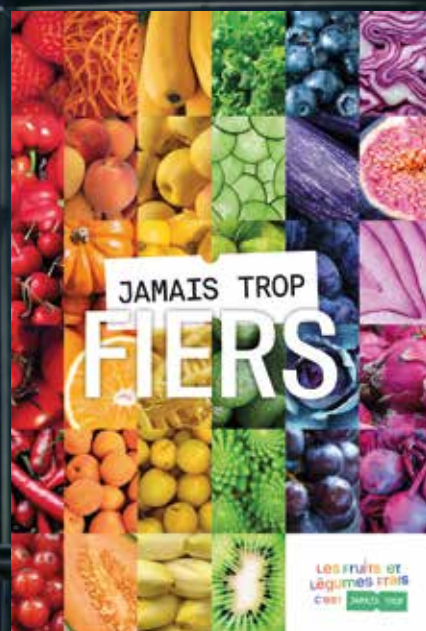
Les fruits et légumes, nouvelles stars !

Tout a long de 2023, Interfel a poursuivi et développé son maintenant célèbre « Jamais trop » ! Cette année encore, la campagne a fait la preuve de son efficacité et de sa capacité à être en phase avec nos consommateurs, dans toute leur diversité et origine : enfants, parents, jeunes, sportifs ou fans de musique... En s'adaptant avec souplesse à leurs centres d'intérêts et aux circonstances.

« Jamais trop fiers », « Jamais trop frais », « Jamais trop d'essais », « Jamais trop économe », « Jamais trop de talents », « Jamais trop de fêtes »... Notre équipe de communication n'en a « Jamais trop » fait pour rajeunir et dynamiser l'image des fruits et légumes frais au fil de centaines d'événements dans toute la France ou de millions de contacts médias* (TV, radio...). Une communication qui remporte ses meilleurs succès auprès des jeunes, à travers la campagne digitale**, faisant des fruits et légumes les nouvelles stars de la jeune génération !

* 6,8
millions de
contacts médias

** 80
millions de contacts
sur les réseaux sociaux



Interfel, un acteur majeur

Le Plan de souveraineté pour la filière des fruits et légumes

Face au constat d'une dégradation régulière, durant ces vingt dernières années, de la souveraineté en fruits et légumes et sur demande des professionnels de la filière, le Gouvernement a lancé le 1^{er} mars 2023, lors du Salon International de l'Agriculture, le Plan de souveraineté pour la filière des fruits et légumes.

Ce plan, très attendu de tous les opérateurs de notre secteur, a nécessité huit mois de concertation et un engagement sans réserve d'Interfel aux côtés du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

L'ambition affichée de ce plan est de gagner **cinq points de souveraineté en fruits et légumes dès 2030**, et d'enclencher une hausse tendancielle de **dix points dès 2035**. Il s'appuie notamment sur une priorisation des financements de France 2030 à hauteur de **400 M€ sur deux ans** pour la filière, soit **200 M€ en 2023** dont au moins 100 M€ pour les agro-équipements. Une dotation qui doit soutenir l'indispensable adaptation de l'arboriculture et du maraîchage aux conditions du 21^{ème} siècle ainsi que la recherche appliquée.



Le Plan de Souveraineté se décline selon quatre axes :

AXE A : Protection des cultures fruitières et légumières

AXE B : Compétitivité, investissements et innovation pour la filière fruits et légumes en faveur d'une production de fruits et légumes durable, décarbonée et résiliente

AXE C : Recherche, innovation, expérimentation et formation

AXE D : Dynamisation de la consommation de fruits et légumes dans le modèle alimentaire


Interfel a rapidement mis en chantier une plateforme Aides et Financements pour permettre aux opérateurs de la filière de décrypter et solliciter les **dispositifs d'aides** appropriés à leurs métiers.



Alexis Degouy,
Directeur général

Édito





2023 restera comme une année charnière pour la filière, décisive même comme l'indique le Président Laurent Grandin. Année lors de laquelle se sont concrétisés tant de combats menés par les professionnels depuis tant d'années pour redonner aux fruits et légumes frais la place qu'ils méritent dans les grands enjeux de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation des Français.

Aux remerciements du Président pour les professionnels impliqués de manière remarquable dans ce travail collectif, j'ajoute également mes remerciements pour les directrices et directeurs des quinze familles de notre interprofession pour le travail de fond qu'ils ont mené, pour leur organisation et au service des intérêts de toute la filière ; particulièrement dans le suivi du Plan de souveraineté mais aussi sur les multiples initiatives du Gouvernement qui ont donné lieu à de très nombreuses réunions, groupes de travail, échanges de documents et de données. Tout cela en plus et à côté du travail quotidien d'Interfel et de leurs propres organisations.

J'en profite également pour saluer amicalement ceux qui sont partis vers d'autres horizons, Paul Faburel et Stéphanie Prat, ainsi que ceux qui se sont joints à nous, Alexandre Bonneau, Sylvestre Bertucelli et Gilles Baraize.

Tout au long de cette année, au service des professionnels et en soutien de tous les projets menés, les équipes d'Interfel se sont mobilisées comme jamais pour préparer les réunions des instances, communiquer régulièrement auprès des professionnels sur nos actions, analyser les données économiques, informer, synthétiser et accompagner les stratégies de la filière et interagir avec les pouvoirs publics, développer les opérations de communication avec toujours le grand succès de notre campagne « Jamais Trop » et ses déclinaisons lors des multiples événements et de plus en plus dans les médias et les réseaux sociaux. Grande mobilisation aussi pour relayer nos messages et promouvoir nos produits sur le terrain grâce au réseau des diététiciens, déployer le dialogue interprofessionnel et la représentation de la filière dans les régions grâce aux Délégués régionaux, construire et suivre le financement de la stratégie recherche,

Redonner aux fruits et légumes frais la place qu'ils méritent dans les grands enjeux de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation des Français.

expérimentation et transfert en lien étroit avec les équipes du CTIFL, informer sur les bénéfices santé des fruits et légumes en lien étroit avec les équipes d'Aprifel.

Une mobilisation rendue possible grâce au support efficace et permanent des équipes administratives et financières, des moyens généraux, de la DDSI et, bien sûr, du service juridique.

Après cette première année « complète » dans mes fonctions, je tiens à redire à l'occasion de ce rapport d'activité 2023, ma fierté de conduire cette équipe au service de toute la filière sous l'autorité du Président et des instances d'Interfel.

Et je tiens aussi à assurer à tous les professionnels de tous les métiers de notre filière que notre engagement reste intact à leur service, car, c'est bien en 2024 et 2025 que nous devons consolider les acquis de 2023. Nous sommes au travail pour vous !



PROMOUVOIR LA CONSOMMATION
DES FRUITS ET LÉGUMES
FRAIS ET COMMUNIQUER



ÊTRE UN INTERLOCUTEUR
PRIVILÉGIÉ DES
POUVOIRS PUBLICS



DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE ET
L'EXPERTISE ÉCONOMIQUE
DE TOUS LES OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE

Les principales missions et engagements d'Interfel



RENFORCER LES PARTS
DE MARCHÉ
À L'INTERNATIONAL



FINANCER ET ORIENTER
LA RECHERCHE ET L'INNOVATION
AU SERVICE DE LA FILIÈRE



ÉLABORER
LES ACCORDS
INTERPROFESSIONNELS

Missions et composition d'Interfel

Valoriser la filière fruits et légumes frais

Créée en 1976, reconnue nationalement puis par l'Union Européenne en 1996, Interfel a mission de soutenir, valoriser et promouvoir l'activité économique de l'ensemble de ses opérateurs et de défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, dans le respect de l'intérêt général.

Notre interprofession, l'une des plus longues, orchestre la filière fruits et légumes dans toute sa diversité. Elle rassemble les métiers opérant aux différents stades : production, coopération, gouvernance économique, expédition, importation/introduction, expédition/exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective).

Interfel contribue également, de manière significative, à améliorer le fonctionnement de la filière en favorisant le dialogue entre ses différents maillons. En effet, c'est dans une relation gagnant-gagnant entre professions d'amont et d'aval que peuvent émerger les sujets communs générateurs de valeur.

Trois principes fondamentaux permettent à Interfel de jouer concrètement son rôle :

REPRÉSENTATIVITÉ : c'est parce que tous les métiers des fruits et légumes frais y sont représentés qu'Interfel est associée, par les pouvoirs publics et l'Union européenne, aux décisions concernant l'ensemble de la filière.

PARITÉ : pour favoriser le respect mutuel des familles amont et aval, chacun des collèges qui réunit celles-ci dispose de 50 % des voix.

UNANIMITÉ : ce principe établit l'autorité des décisions prises au sein de l'interprofession. Il garantit le respect des minorités et des particularités des acteurs représentés.

Les membres d'Interfel

Sont membres d'Interfel les organisations, représentatives au niveau national, des différents métiers de la filière fruits et légumes frais.

Les quinze organisations qui constituent notre interprofession sont réparties en deux collèges complémentaires, le collège amont, centré sur les productions, le collège aval sur la commercialisation, la distribution et les utilisations finales.

COLLÈGE AMONT



FNPF
Fédération nationale
des producteurs
de fruits



GEFEL
Gouvernance
économique des
fruits et légumes



LÉGUMES DE FRANCE
Fédération nationale des
producteurs de légumes



**COORDINATION
RURALE**



FELCOOP
Fédération française de
la coopération fruitière,
légumière et horticole



**CONFÉDÉRATION
PAYSANNE**

COLLÈGE AVAL



ANEEFEL
Association nationale des
expéditeurs et exportateurs
de fruits et légumes



UNCGFL
Union nationale du commerce
de gros en fruits et légumes



SAVEURS COMMERCE
Fédération nationale
des commerces alimentaires
spécialisés de proximité



FCD
Fédération des entreprises
du commerce et
de la distribution



FCA
Fédération du Commerce
Coopératif et Associé -
collège alimentaire



RESTAU'CO
Réseau de restauration
collective en gestion directe



SNRC
Syndicat national de
la restauration concédée



CSIF
Chambre syndicale des
importateurs français
de fruits et légumes frais



SNIFL
Syndicat national des
importateurs / exportateurs
de fruits et légumes

Les engagements d'INTERFEL

1

Favoriser le dialogue entre les familles représentant les divers métiers de la filière, défendre et expliquer les décisions interprofessionnelles auprès des décideurs et des publics concernés.

2

Se doter des moyens humains, financiers et techniques permettant de soutenir les activités de la filière et la place des fruits et légumes au sein de notre alimentation.

3

Dynamiser et soutenir la place des fruits et légumes frais au sein de notre alimentation.

4

Proposer, soutenir et faire appliquer les accords interprofessionnels qui permettent de défendre les intérêts communs de la filière dans le respect de l'intérêt général.

La stratégie interprofessionnelle

Un collectif en mouvement

La priorité de l'interprofession est de valoriser la place des fruits et légumes frais dans la consommation alimentaire, de soutenir la compétitivité économique de toute la filière et de lui donner les moyens de s'adapter au changement climatique.

Rappelons que la filière des fruits et légumes frais est caractérisée par :

- **une très forte diversité de produits** : plus de 100 espèces ayant chacune leurs spécificités,
- **une réelle vulnérabilité** : nos produits sont vivants, fragiles, généralement non stockables et soumis aux aléas, notamment climatiques, de la production à la consommation,
- **un facteur humain déterminant** : chaque métier intervient sur la qualité finale du produit, d'où la nécessaire coordination des opérateurs, à tous les stades de la filière,
- **une multitude d'offres et de circuits**, tant pour l'offre que pour la demande,
- **une proportion de 15 % (en valeur) de produits sous signes officiels de qualité et d'origine** : AOP/AOC, Label Rouge, Bio, IGP...

Ces spécificités rendent d'autant plus importante la mise en œuvre d'actions collectives.

S'adapter collectivement

Les crises conjoncturelles récentes ont rendu plus urgente que jamais la nécessité d'orientations stratégiques claires au service des métiers de la filière. Dans un contexte tendu, il est essentiel de fournir à l'ensemble des opérateurs, en amont comme en aval, les moyens de s'adapter aux évolutions, qu'il s'agisse d'anticiper les tendances de consommation, de soutenir les expérimentations ou d'appliquer les dispositions réglementaires, nationales et européennes, qu'elles soient incitatives ou contraignantes.

Une double stratégie d'atténuation et d'adaptation

Interfel a choisi de longue date une double stratégie d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Étant l'une des organisations signataires de la Charte d'engagement pour l'adaptation de l'agriculture au changement climatique (Varenne Agricole, 2022), l'interprofession s'emploie à détecter, soutenir et renforcer toutes démarches globales de progrès qui peuvent faciliter la transition agro-écologique, à tous les stades de la filière. En ce sens, l'accroissement régulier de la part des produits sous signes de qualité, dont la BIO, et le développement de la certification HVE y contribuent significativement.

Une organisation adaptée à la filière

L'interprofession des fruits et légumes frais s'est progressivement structurée, au fil des crises conjoncturelles qui ont affecté ses différentes productions. Elle a su faire évoluer ses statuts et réorganiser sa gouvernance afin de mieux prendre en charge les besoins stratégiques de l'ensemble de la filière.

Interfel, comme toute interprofession, est une association loi 1901. Les quinze organisations professionnelles qui en sont membres représentent environ 80 % des opérateurs de la filière fruits et légumes. Elles sont réparties en deux collèges, un collège amont et un collège aval. Les décisions prises au sein d'Interfel le sont à l'unanimité de chaque collège, principe qui valorise le consensus et garantit l'intérêt collectif du secteur.

Les spécificités de la filière fruits et légumes frais,

notamment la concaténation de ses métiers, ont conduit à une organisation plus étoffée que celle des associations classiques. Outre une Assemblée générale (AG), un Conseil d'administration (CA) et un Bureau, Interfel dispose d'une instance complémentaire dans les prises de décisions : la Conférence des organisations professionnelles nationales (COPN). Ces instances permettent une large participation ainsi qu'une équitable représentation des différentes familles d'Interfel.

La Gouvernance

BUREAU

Le Bureau est élu par le Conseil d'administration.

Les membres du Bureau sont : le Président, le Vice-Président, le Secrétaire Général et le Trésorier.

PRÉSIDENT

Monsieur Laurent Grandin

VICE-PRÉSIDENT

Monsieur Jean-Michel Delannoy (FELCOOP)

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Monsieur Daniel Sauvaitre (GEFeL)

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Monsieur Alain Kritchmar (CSIF)

TRÉSORIER

Monsieur Georges Daniel (FCD)

TRÉSORIER ADJOINT

Monsieur Jean-Louis Ogier (Coordination Rurale)

LA CONFÉRENCE DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES NATIONALES (COPN)

La COPN est composée des présidents des membres actifs ou de leur représentant. Elle valide les accords interprofessionnels ainsi que les budgets et programmes d'actions. La COPN adopte ses décisions à l'unanimité des deux collèges : Amont et Aval.

COLLÈGE AMONT

Françoise Roch (FNPF)

Bruno Vila et Cyril Pogu (Légumes de France)

Jean-Michel Delannoy (FELCOOP)

Bruno Darnaud (GEFeL)

Sébastien Héraud (Coord. Rurale)

Vincent Delmas (Conf. Paysanne)

COLLÈGE AVAL

Christel Teyssedre

(Saveurs Commerce)

Georges Daniel (FCD)

Didier Marques (UNCGFL)

Bernard Gerin (ANEFEFL)

Sylvie Dauriat (Restau'CO)

Isabelle Aprile (SNRC)

Alain Kritchmar (CSIF)

Denis Ginard (SNIFL)

Frédéric Legal (FCA)

CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le conseil d'administration débat et émet un avis sur les orientations, les programmes d'actions, le budget, les accords interprofessionnels et décide des actions ne nécessitant pas l'unanimité de procédure d'extension.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)

Elle réunit tous les ans l'ensemble des membres de l'interprofession afin de présenter et voter le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier.

FNPF

Françoise Roch - Luc Barbier
Aurélien Soubeyrand

LÉGUMES DE FRANCE

Cyril Pogu - Bruno Vila - Philippe Brehon

FELCOOP

Jean-Michel Delannoy
Christophe Rousse - Jean Nougaillac

GEFEL

Bruno Darnaud - François Lafitte
Daniel Sauvaitre

COORDINATION RURALE

Sébastien Héraud - Jean-Louis Ogier

CONFÉDÉRATION PAYSANNE

Jonathan Chabert
Vincent Delmas

ANEFEFL

Bernard Gérin - Éric Guasch
Olivier Lemouzy

UNCGFL

Didier Marques - Christian Berthe
Stéphane Corthier

SAVEURS COMMERCE

Christel Teyssedre - Karine Bondu
Jean-Marc Brodbeck

FCD

Georges Daniel - Jeff Mahintach
Sophie Malinas

FCA - SECTION ALIMENTATION

Frédéric Legal - Vincent Martin

RESTAU'CO

Sylvie Dauriat

SNRC

Isabelle Aprile - Jean-Frédéric Geolier

CSIF

Alain Kritchmar - Philippe Pons

SNIFL

Denis Ginard - Emmanuel Eichner

MEMBRES ASSOCIÉS

BIK : Bureau Interprofessionnel du Kiwi

ANIAIL : Association nationale interprofessionnelle de l'ail

AFIDEM : Fruits & Légumes transformés

FMGF : Fédération des Marchés de Gros de France

ANICC : Association Nationale Interprofessionnelle du Champignon de Couche

Les commissions au cœur de l'action

Les commissions d'Interfel sont composées des représentants des organisations professionnelles nationales.

Elles travaillent, suite au mandat donné par le conseil d'administration, sur les thématiques qui les concernent et dans le cadre des budgets et orientations arrêtées à la COPN. Elles formalisent des propositions qui feront l'objet de décisions, ou d'avis, du CA ou de la COPN. Les commissions sont constituées d'un collège amont et d'un collège aval. Elles rendent compte de leurs actions au CA.

La Commission
Communication

La Commission
Économie

La Commission Stratégique
de l'innovation,
de la recherche,
de l'expérimentation
& de la formation (SIREF)

La Commission
Internationale

La Commission
des Comités
régionaux d'Interfel

Les comités liés aux commissions

LE COMITÉ
RHD

LE COMITÉ
BIO

LE COMITÉ
RSE

Les comités regroupent des représentants de familles de l'interprofession concernés par le sujet, des personnalités et des experts d'un domaine particulier sur des problématiques qui sont arrêtées par le conseil d'administration pour la période relevant de celle durant laquelle l'interprofession a obtenu l'extension de la cotisation, à savoir trois ans et pouvant

être tacitement renouvelée si le conseil ne met pas fin à leur mission.

La création de comités est décidée par le conseil d'administration sur proposition d'une commission. Les comités ne peuvent pas engager de budget, mais soumettent leurs projets à la commission compétente et lui font part de leurs travaux.

Les comités régionaux d'Interfel

Comité régional
d'Interfel en
Auvergne-
Rhône-Alpes

Comité régional
d'Interfel en
Île-de-France

Comité régional
d'Interfel en
Hauts-de-France

Comité régional
d'Interfel en
Nouvelle-
Aquitaine

Comité régional
d'Interfel en
Centre
Val-de-Loire

Comité régional
d'Interfel en
Provence-
Alpes-
Côte d'Azur

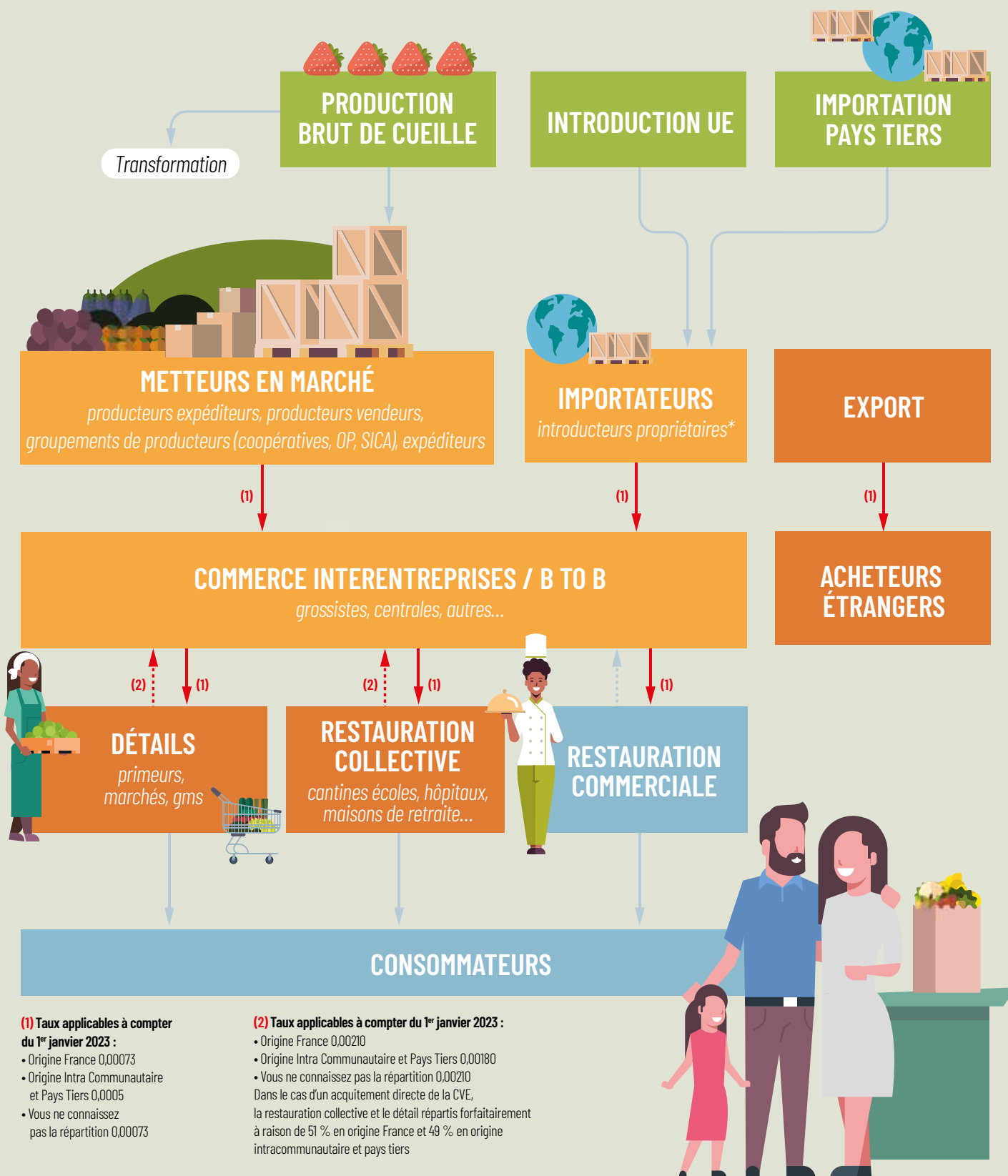
6 Comités régionaux d'Interfel ont été créés à date et le 7^{ème} verra bientôt le jour. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités territoriales pour les accompagner dans l'élaboration de politiques alimentaires et représenter les acteurs de la filière. Ils constituent

un élément central pour déployer de nouvelles actions interprofessionnelles adaptées à leur territoire, communiquer sur les métiers et savoir-faire de la filière et créer des synergies entre opérateurs régionaux par des actions ciblées en lien avec le contexte régional.

La cotisation Interfel

À compter du 1^{er} janvier 2023, accord du 6 juillet 2022 étendu par arrêté du 29 septembre 2022

→ ventes assujetties à la CVE → achats assujettis à la CVE (collecte)
→ ventes non assujetties à la CVE → achats non assujettis à la CVE (collecte) * hors commissionnaire



(1) Taux applicables à compter du 1^{er} janvier 2023 :

- Origine France 0,00073
- Origine Intra Communautaire et Pays Tiers 0,0005
- Vous ne connaissez pas la répartition 0,00073

(2) Taux applicables à compter du 1^{er} janvier 2023 :

- Origine France 0,00210
 - Origine Intra Communautaire et Pays Tiers 0,00180
 - Vous ne connaissez pas la répartition 0,00210
- Dans le cas d'un acquittement direct de la CVE, la restauration collective et le détail répartis forfaitairement à raison de 51 % en origine France et 49 % en origine intracommunautaire et pays tiers

Les moyens de préparer l'avenir

Alors que s'annoncent des mutations rapides et profondes, la CVE est plus essentielle que jamais à l'évolution du secteur. Elle donne à la filière les moyens d'une stratégie cohérente de valorisation de ses produits et savoir-faire, d'adaptation à court terme de ses pratiques et d'ambitions à long terme de ses opérateurs. Bref, de préparer l'avenir.

Comme toute interprofession, Interfel fonctionne grâce aux cotisations volontaires étendues (CVE) de ses membres, voulues par eux, et ayant force d'obligation pour tous les opérateurs du secteur, par voie réglementaire. Les cotisations sont assises sur les transactions de la filière fruits et légumes frais, en amont comme en aval. Concernant les produits d'origine France, leurs taux sont de 0,73 ‰ et 2,10 ‰. Lorsque les produits sont d'origine intra-communautaire ou de pays tiers, ils sont de 0,50 ‰ à 2,10 ‰. L'accord interprofessionnel actuel, en vigueur depuis janvier 2023, court sur trois campagnes, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 2025.

Extrait de l'Accord Interprofessionnel

« Cotisation ad-Valorem » 2023-2025

« Il a pour objet la réalisation, dans le cadre d'Interfel, des actions collectives prévues à l'article 164 du règlement (UE) n° 1308/2013 et plus particulièrement celles tendant à

- la connaissance de la production et du marché ;
- l'instauration de règles de production plus strictes que les dispositions édictées par la réglementation communautaire ou la réglementation nationale ;
- l'élaboration de contrats types compatibles avec la réglementation de l'Union Européenne ;

- l'instauration de règles de commercialisation et le développement de la commercialisation des produits ;
- la protection de l'environnement ;
- la promotion et la mise en valeur de la production ;
- la protection de l'agriculture biologique et des appellations d'origine, labels de qualité et indications géographiques ;
- la recherche visant à valoriser les produits, notamment par de nouvelles utilisations ne mettant pas en danger la santé publique ;
- la réalisation d'études visant à améliorer la qualité des produits ;
- la recherche, en particulier, de méthodes culturales permettant la limitation de l'usage de produits phytosanitaires et assurant la préservation des sols et la préservation ou l'amélioration de l'environnement ;
- la définition de qualités minimales et de normes minimales en matière de conditionnement et d'emballage ;
- le contrôle de la qualité des produits ;
- la prévention et gestion des risques phytosanitaires, des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments et des risques environnementaux ».

Texte complet sur : <https://www.interfel.com/services/documentation/accord-cve-interfel-2023-2025>

LA CVE FINANCE TROIS GRANDS TYPES D'ACTIONS

Des actions génériques d'information, de marketing, de publi-promotion et des études, destinées à développer la consommation des produits de la filière

Des actions destinées à améliorer et contrôler la qualité des produits

Des actions de recherche appliquée et d'expérimentation, la coordination de ces actions et les moyens de les mettre en œuvre et de les diffuser

Cette cotisation permet d'œuvrer sur le plan réglementaire et économique par des actions pertinentes, coordonnées et durables, au bénéfice de tout le secteur des fruits et légumes frais

**LA CVE POUR INNOVER, FORMER, INFORMER...
BREF, PRÉPARER L'AVENIR !**

RÉPARTITION DU BUDGET DES ACTIONS FINANCÉES PAR LA CVE (43.9 MILLIONS D'EUROS)

46 %

Actions recherche expérimentations et transfert/ produits et qualité

30 %

Actions information marketing communication

12 %

Actions d'informations scientifiques

5 %

Stratégies filières, études économiques, actions juridiques et régionales

5 %

Actions internationales et communication à l'étranger

1 %

Actions des Comités Régionaux d'Interfel

1 %

Gestion de crise institutionnelle et Communication interne

UN SECTEUR ÉCONOMIQUE MAJEUR



75 000
entreprises

450 000
emplois directs

DONT 336 902
saisonniers



Chiffres clés du secteur



PRODUCTION

8 MILLIONS
de tonnes en moyenne
sur 2018-2020

27 000

exploitations légumières
(sur au moins 0,5 ha/exploitation)

dont 7 600

exploitations cultivant
des légumes frais de plein
champ pour la transformation
(sur au moins 0,5 ha/exploitation)



LA FRANCE 4^e PAYS PRODUCTEUR

de fruits et légumes en Europe,
après l'Espagne, l'Italie et la Pologne
(sources : Eurostat)

5,5 MILLIONS

de tonnes à destination du marché du frais

19 500

exploitations cultivent des fruits
(sur au moins 0,5 ha/exploitation ;
hors pommier à cidre, poirier à poiré et olivier)

(source : Ctifl d'après Agreste - Recensement Agricole 2020)

Plus de 200

organisations de producteurs

(source : Ministère de l'Agriculture, 2023)



200

coopératives

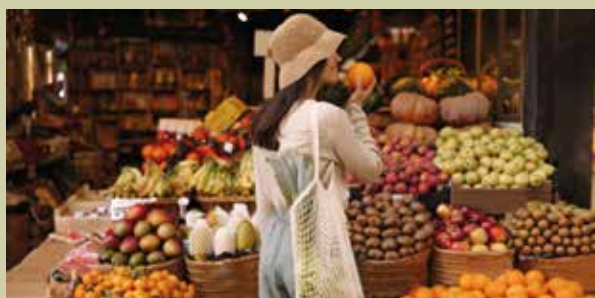
(sources : Insee, Ctifl 2022)



DISTRIBUTION

160

entreprises d'importation
et d'introduction (Insee, CTIFL 2022)



1 MILLIARD

d'euros (hors taxes) pour la restauration hors
domicile en moyenne sur la période 2018-2020

(source : Insee, CTIFL, 2020)

1,3 %

des dépenses totales des ménages français

(source : Insee, CTIFL, 2018)

Plus de **44 000**

points de vente (hyper, super, EDMP,
drives et magasins de proximité) (source : FCD/FCA 2019)

12 000

primeurs en fruits et légumes

(source : Saveurs Commerce, 2020)

907

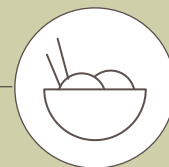
grossistes (hors centrales)

(source : Observatoire des métiers AKTO 2020)

Près de **250**

entreprises d'expédition et d'exportation (Insee, CTIFL 2022)

CONSOMMATION



20 MILLIARDS

d'euros de chiffre d'affaires
au stade de la consommation
(hors taxes - hors pomme
de terre et autoconsommation)



RESTAURATION COLLECTIVE



Les fruits et légumes
(frais et transformés,
y compris p.d.t.) représentent

18 %

des achats de la restauration
hors domicile (hors boisson)

(Source : estimations 2018 de GIRA Foodservice pour FranceAgriMer)

PRÈS DE **300 000 SALARIÉS**

en restauration collective

60 %

en gestion
directe

(Source : Restau'Co, SNRC - 2019)

40 %

en gestion
conçédée



JAMAIS TROP DE FRUITS & LÉGUMES

PLAN DE SOUVERAINETÉ F&L



Plan de souveraineté fruits et légumes (PSFL), des dispositifs décryptés

Face au constat d'une dégradation du taux d'auto-apvisionnement en fruits et légumes ces 20 dernières années et sur demande des professionnels de la filière, le Gouvernement a lancé le 1^{er} mars 2023, lors du Salon International de l'Agriculture, un Plan de souveraineté pour la filière des fruits et légumes. L'ambition affichée d'un tel plan est de gagner **5 points de souveraineté** en fruits et légumes dès 2030, et d'enclencher une hausse tendancielle de 10 points dès 2035.

Le Plan de souveraineté fruits et légumes concerne aussi bien les fruits et légumes frais que transformés, et inclut également les pommes de terre. Ce plan de souveraineté, qui a obtenu le statut de politique prioritaire du gouvernement, constitue un engagement pluriannuel de l'État et s'est appuyé dès 2023 sur une priorisation des financements de France 2030 pour notre filière. Lors de la conférence de presse du 1^{er} mars, le Ministre Marc Fesneau avait dès lors annoncé que l'objectif serait de mobiliser **200 M€ dès 2023** dont au moins 100 M€ pour les agro-équipements.

Ce Plan se décline en 4 axes stratégiques :

- **Axe A** : Protection des cultures fruitières et légumières
- **Axe B** : Compétitivité, investissements et innovation pour la filière fruits et légumes en faveur d'une production de fruits et légumes durable, décarbonée et résiliente
- **Axe C** : Recherche, innovation, expérimentation et formation
- **Axe D** : Dynamisation de la consommation de fruits et légumes dans le modèle alimentaire

Interfel a participé activement en 2023, aux côtés de ses organisations membres, au lancement et au déploiement de ce plan ambitieux et structurant pour la filière.

Interfel facilite l'accès des opérateurs de la filière aux dispositifs d'aides et de financements proposés par les pouvoirs publics. Avec le Plan de souveraineté fruits et légumes, présenté au dernier Salon international de l'agriculture, ce service est plus nécessaire que jamais.

La Plateforme Aides et Financements

En 2023, une plateforme en ligne Aides et Financements a été développée par Interfel à l'occasion de la refonte de son site internet. Les opérateurs de la filière fruits et légumes frais peuvent s'y référer pour être informés sur les dispositifs d'aide mis en place par le gouvernement et qui intéressent notre secteur. Outre la diffusion de l'information, la page Interfel décrypte la pertinence des dispositifs selon les différentes catégories d'opérateurs de la filière. Pour accéder à la plateforme : www.interfel.com/services/aides-et-financements

Prolongeant cette plateforme, une newsletter dédiée (<https://www.interfel.com/services/aides-et-financements/#relaunch-plan-newsletter>) ainsi qu'une adresse email générique aides-financements@interfel.com ont été mises en place. Cet outil a notamment servi pour communiquer sur les dispositifs du Plan de Relance de France 2030. Elle informera à partir de 2024, sur ceux de la Planification écologique.

Des guichets pour le PSFL

Annoncé dès le printemps 2022, présenté au dernier Salon international de l'agriculture par le ministre Marc Fesneau, le Plan de souveraineté alimentaire poursuit des objectifs clairs et ambitieux. Parmi ceux-ci, il s'agit de gagner 5 points de souveraineté en fruits et légumes dès 2030 et d'enclencher une hausse tendancielle de 10 points à horizon 2035. Dans ce cadre, Interfel a créé une page dédiée qui recense les guichets où les entreprises de la filière trouveront tout

ou partie des financements disponibles. Deux nouveaux logos identifient les dispositifs rattachés directement ou indirectement au PSFL. Pour consulter la page dédiée au PSFL : <https://www.interfel.com/services/aides-et-financements/plan-de-souverainete>



Afin d'assurer le succès des guichets, des communications ciblées ont également été réalisées. Ainsi, une campagne d'e-mailing, menée auprès de 400 fournisseurs d'agroéquipements, les a informés de l'ouverture de l'appel à manifestation d'intérêt – « Agroéquipements pour les fruits et légumes » – et a permis de répondre aux questions sur ce dispositif.

Un questionnaire a également été transmis aux organisations membres d'Interfel afin de recenser les difficultés ou observations de leurs adhérents lors de la réponse aux guichets d'aides à l'investissement « serres », « vergers » et « agroéquipements ». Le but est de partager nos retours d'expérience avec les organismes financeurs et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

LES CHIFFRES

5 points
de souveraineté en fruits
et légumes dès 2030

10 points
à horizon 2035

« Il est impératif de produire plus et mieux, pour répondre aux besoins et attentes des consommateurs français et aux effets du changement climatique. »

Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
(<https://agriculture.gouv.fr/sia2023>)



Plan de souveraineté fruits et légumes (PSFL), l'AXE A

Pour une protection des cultures fruitières et légumières

Les travaux menés dans le cadre du GT1 entre fin 2022 et début 2023 par la DGAL avec les différentes interprofessions fruits et légumes ont abouti à l'élaboration des quarante fiches du volet A du Plan de souveraineté fruits et légumes.

Le ministre Marc Fesneau a annoncé le lancement en mai 2023 d'un comité Inter-filières pour la protection des cultures, en s'appuyant sur l'exemple du Plan de souveraineté fruits et légumes. Ce comité présidé par le MASA en présence de la DGAL, DGER et DGPE ainsi que des représentants des autres ministères (MTE et ministère de la Santé), de l'Anses, de l'OFB et de l'INRAE, a acté la création de huit Task Forces dont la Task Force F&L sous l'égide de la DGAL pour définir les plans d'actions qui pourront être retenus dans le cadre du PARSADA*.

La méthode et le calendrier ont été validés par le ministre de l'Agriculture lors de la 2^{ème} réunion du comité Inter-filières, le 3 juillet 2023, en présence des représentants d'Interfel, Laurent Grandin, Jacques Rouchaussé, Françoise Roch et Alexis Degouy, qui ont présenté les travaux menés par le GT Miroir d'Interfel, composé des organisations professionnelles membres, avec l'appui du CTIFL. Ces travaux ont identifié plus de quatre-vingt-dix-neuf usages pour les légumes et quarante-six usages pour les fruits considérés comme critiques à la lumière de la possible non ré-approbation de soixante quinze substances actives.

À l'issue de travaux complémentaires, menés par le CTIFL dans le cadre du GT Miroir d'Interfel, la filière a présenté, au comité du 18 décembre 2023, **cinq plans d'actions dédiés à la filière fruits et légumes frais** qui seront déployés en trois vagues successives dans le cadre d'un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) :

- **plan *Drosophila suzukii***, acté dans le PSFL et le plan concernant la gestion des adventices en fruits et légumes (1^{ère} vague),
- **lutte contre les pucerons et insectes piqueurs** (2^{ème} vague);
- **actions concernant les maladies et la lutte contre les mouches** des fruits et des légumes (3^{ème} vague).

Le **PARSADA***, doté d'un budget de **146 millions d'euros** pour 2024 dans le cadre de la stratégie Ecophyto 2030, devrait permettre de financer soit des projets ciblés d'acteurs de la recherche publique ou privée, en partenariat avec un institut technique agricole (plafonnement à 4M€ / projet ciblé), soit des appels à projet d'acteurs privés ou publics (y compris en partenariat avec des ITA), qui seront publiés dans un deuxième temps via le guichet FranceAgriMer (plafonnement à 7,5 M€) afin de trouver des solutions à moyen et long termes.

La filière porte également des demandes sur des actions de plus court terme, inscrites dans l'axe A du Plan de souveraineté, telles que l'harmonisation des pratiques au niveau européen, qui sera traitée en 2024 dans le cadre du Comité des Solutions. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du MASA : <https://agriculture.gouv.fr/plan-daction-strategique-pour-lanticipation-du-potentiel-retrait-europeen-des-substances-actives-et>

*PARSADA : Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures.



Plan de souveraineté fruits et légumes (PSFL), l'AXE B

Pour une production durable, décarbonée et résiliente

Compétitivité, investissements et innovations sont les mots-clés de l'axe B du Plan de souveraineté fruits et légumes (PSFL). Fruit d'un travail de concertation entre les pouvoirs publics et les professionnels de la filière, cet axe comporte quatorze fiches-action correspondant à la poursuite de trois ambitions majeures :

1. Développer une production durable et compétitive de fruits et légumes

2. Renforcer le développement économique de la filière

3. Adapter la filière au changement climatique et en atténuer les effets

Un AMI qui vous veut du bien

L'une des mesures phares de l'axe B fut, en 2023, le lancement par Bpifrance d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI), exclusivement dédié à la filière fruits et légumes. Cet AMI avait pour objectif de répertorier les matériels, solutions et équipements innovants et performants dont l'acquisition pourrait faire l'objet d'un soutien financier public, via une mesure guichet mise en œuvre par FranceAgriMer. Il en est résulté l'ouverture fin 2023 de cinq guichets France 2030 de soutien aux investissements des producteurs de fruits et légumes dans des agroéquipements innovants. Avec une enveloppe globale de 100 M€, ces guichets, pilotés par FranceAgriMer, aideront à l'acquisition de 80 matériels innovants sélectionnés en amont :

- **Solutions innovantes pour les serres (30 M€),**
- **Solutions innovantes pour les vergers (agroéquipements et plants) (30 M€),**
- **Autres solutions innovantes pour les filières de fruits et légumes (20 M€),**
- **Solutions innovantes d'irrigation (France métropolitaine) (10 M€),**
- **Solutions innovantes pour les territoires d'outre-mer (10 M€).**

Des actions sur mesure

Un certain nombre d'autres actions sont prévues dans l'axe B du Plan de souveraineté, telles que :

- **Rénover le verger** et développer la production fruitière : une réflexion conduite sous l'égide des DRAAF et à laquelle Interfel et ses membres ont été associés autour de la rénovation des vergers par bassin de production,
- **Accompagner la chaîne logistique à l'aval** pour la rendre plus durable : rédaction, sous l'égide du groupe de travail Logistique et Emballage d'Interfel, d'un diagnostic logistique de filière visant à lister les enjeux et les besoins associés,
- **Renforcer la structuration de filière** : mise à jour du guide d'Interfel sur les relations contractuelles,
- **Renforcer la connaissance des marchés** et le suivi de la conjoncture : l'arrêté publié au JORF le 11 juillet 2023, redéfinit les modalités d'application de l'indicateur de marché du RNM en reprenant les propositions formulées par Interfel.

D'autres actions et financements devraient voir le jour en 2024, prenant acte du caractère pluriannuel du Plan de souveraineté fruits et légumes.

Agir d'urgence et préparer l'avenir

Il revient à l'axe C du PSFL de fusionner les impératifs de la productivité et de l'écologie. Une ambition qui doit se traduire par une accélération soutenue de la recherche et du transfert de connaissances applicables sur le terrain. C'est un appel à l'action urgente pour aujourd'hui et pour les quinze années à venir.

Accroître les « connaissances actionnables » sur le terrain

Historiquement ancrées dans la recherche et le transfert de connaissances via des institutions académiques et techniques, les filières fruits et légumes doivent aujourd'hui accélérer ces travaux, ce qui nécessite des investissements financiers et humains considérables, ainsi que du temps pour la formation et l'application des découvertes. L'enjeu ? Produire des "connaissances actionnables", des savoirs prêts à être mis en pratique sur le terrain par les acteurs de la filière, pour générer un impact tangible et rapide.

Le Plan de souveraineté fruits et légumes (PSFL) aligne les acteurs professionnels et l'État autour de sept orientations prioritaires de recherche, se déclinant en quatre actions stratégiques et 21 mesures concrètes à réaliser d'ici 2030.

Le CPRIE, une plate-forme pour l'innovation

Pour orchestrer ces initiatives et assurer une coordination fluide entre les divers intervenants, un **Comité de Pilotage Recherche et Innovation Écologique (CPRIE)**, a été créé. Il est placé sous la présidence de L. Guinard (CTIFL/INTERFEL) et C. Huygues (INRAE). Il veille à la bonne progression des projets, à la levée des obstacles et à l'alignement des stratégies de recherche avec les objectifs du PSFL. Ce comité est une plateforme d'échange cruciale pour ajuster la vision globale aux réalités du terrain.

L'urgence d'agir sans délai

Les échéances sont claires et classées par urgence : à court terme (0-3 ans), des réponses immédiates sont requises pour éviter des impasses critiques dès 2024. À moyen terme (4-7 ans), les stratégies de protection des plantes et d'adaptation au changement climatique doivent être peaufinées. Enfin, pour 2030, une feuille de route plus systématique et intégrée est visée, permettant une réponse coordonnée aux défis de longue haleine.

Le premier CPRIE a déjà posé les bases de cette dynamique

Le chemin est tracé pour transformer les filières fruits et légumes en modèles de durabilité et d'innovation. Avec des plans bien articulés et un engagement clair de tous les acteurs.

en soulignant la nécessité de solutions immédiates tout en préparant le terrain pour les futures exigences. Cette dualité entre action immédiate et préparation à long terme est cruciale pour les multiples facettes de la filière, des produits aux modes de culture.

Priorisation et planification stratégique

Le comité a également défini des critères de priorisation, basés sur la faisabilité, les objectifs de souveraineté alimentaire et la minimisation des impacts environnementaux. Ces critères guideront le choix des projets et leur financement, assurant ainsi que chaque action contribue efficacement à l'ensemble des objectifs stratégiques.

Catalyser la recherche et l'innovation

L'année 2023 a vu une augmentation du soutien aux projets de R&D, avec 3,5 millions d'euros attribués à de nouveaux projets, et l'introduction de dispositifs dans le cadre de France 2030. Parallèlement, une offre de formation continue spécifique a été déployée pour répondre aux besoins immédiats de la filière.

Pour 2024, le ministère prévoit d'intensifier ces efforts, avec un soutien accru aux projets prioritaires et la mise en œuvre de plans ambitieux pour répondre aux problématiques d'urgence et aux défis de demain.



Plan de souveraineté fruits et légumes (PSFL), l'AXE D

Dynamiser la place des fruits et légumes dans le modèle alimentaire

En 2023, les pouvoirs publics et les professionnels de la filière se sont fortement mobilisés pour soutenir la consommation de fruits et légumes. L'interprofession, particulièrement impliquée dans cette démarche, a démontré la nécessité de travailler à la fois sur l'offre et sur la demande afin de dynamiser la consommation de fruits et légumes.

L'axe D du plan de souveraineté comporte cinq actions principales :

- **Communiquer massivement** sur les bénéfices de la consommation de fruits et légumes (campagnes de communication, renouvellement des messages sanitaires, etc.),
- **Renforcer l'accessibilité** aux fruits et légumes pour les plus précaires,
- **Renforcer l'éducation** à l'alimentation,
- **Faire de la restauration collective un levier** pour favoriser la consommation de fruits et légumes chez les plus jeunes,
- **Développer les actions en faveur de la consommation** de fruits et légumes dans le cadre de PAT (projets alimentaires territoriaux).

L'école alimentaire

Interfel regrette qu'aucun budget n'ait encore été dédié et fléché pour financer une vaste campagne de communication et d'information en faveur de la consommation de fruits et légumes (proposition de campagne travaillée par Interfel et ses partenaires Unilet, Anifelt, CNIPT/GIPT, Arifel, IguafIhor). Cependant, l'une des avancées principales réside dans les mesures simplifiant la mise en œuvre du **programme UE « Lait et fruits à l'école »**.

Cette simplification a permis de mieux mobiliser les fonds européens (près de 7 M€ ont été consommés pour les F&L) et de lancer des appels à projets pour financer, à hauteur de 2 M€, de **nouvelles mesures de communication et d'éducation à l'alimentation** orientée fruits et légumes. Interfel et Aprifel ont répondu aux AAP le 30 septembre 2023. Ils ont été remportés en fin d'année 2023, ce qui permettra à Interfel de développer début 2024 des outils d'accompagnement « fruits & légumes à l'école » pour les professionnels et une campagne de publicité auprès du grand public.

Solidarité et qualité

Pour aider le plus grand nombre à accéder à une alimentation de qualité, le gouvernement a attribué 40 M€ à treize associations d'aide alimentaire pour l'achat de fruits et légumes, légumineuses et produits sous labels de qualité, dans le cadre du volet national du programme **« Mieux manger pour tous »**. En outre, 478 projets de solidarité entre producteurs, collectivités, associations et bénéficiaires disposeront d'une enveloppe de 20 M€ dans le cadre du volet local (dispositifs chèques alimentaires, etc.). Enfin, pour favoriser l'achat de produits durables et de qualité en restauration collective, **deux nouveaux guides publiés par le CNRC** ont été lancés.





JAMAIS TROP DE COMMUNICATION

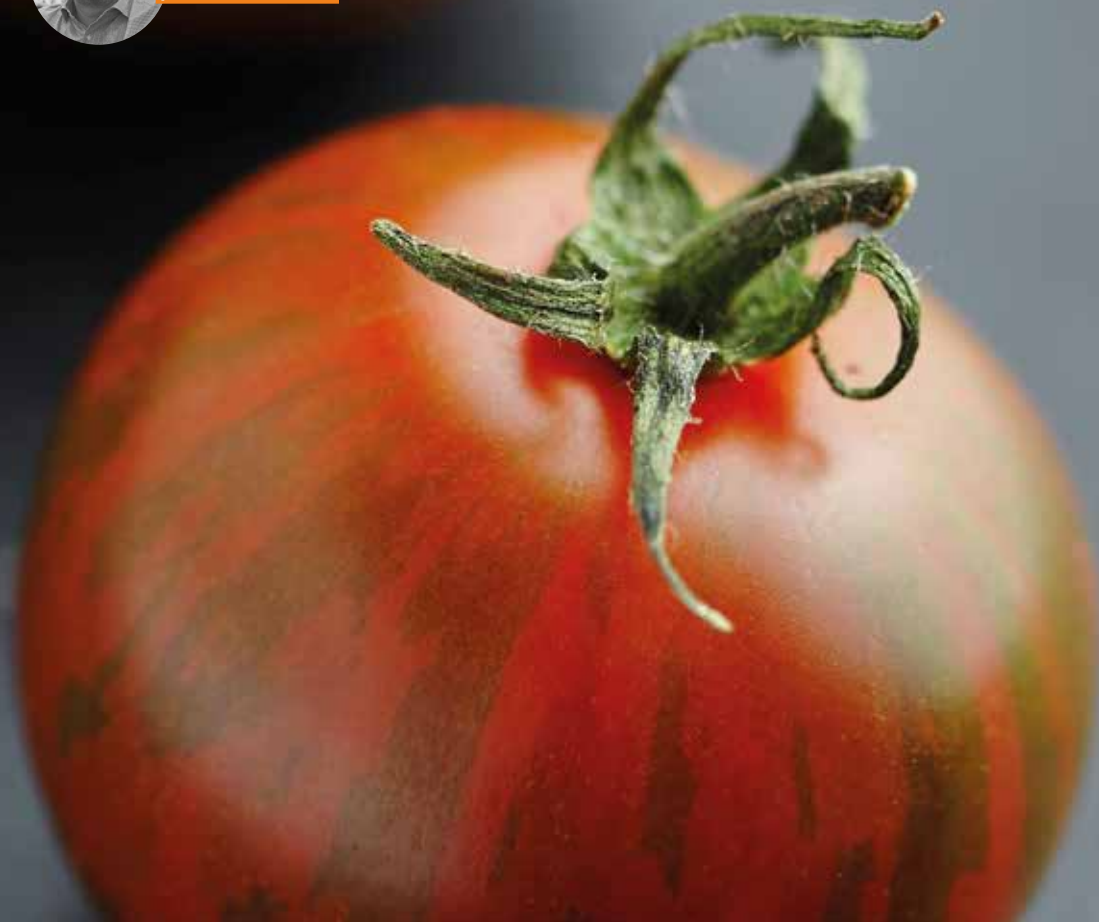
COMMISSION COMMUNICATION



Jacques Rouchaussé,
président délégué



Christian Berthe,
président exécutif



« Jamais trop », une série à succès !

En termes de communication, l'année 2023 a renforcé la nouvelle impulsion donnée par la campagne « Les Fruits et Légumes Frais, c'est Jamais Trop » destinée à faire évoluer les comportements de consommation de la jeune génération des 25 à 34 ans.

Tout au long de l'année, les campagnes visant à dynamiser la consommation se sont succédées avec plusieurs grandes vagues de soutiens médiatiques – spot TV, affichage, médias en ligne – ainsi que de nombreux événements et festivals grâce au Foodtruck « Jamais Trop », animé par le réseau des diététiciens ou à des animations en points de vente et en restauration collective. Cette campagne « Jamais trop », appréciée de tous, est aussi très favorable au développement des relations publiques et relations presse, et à la production de contenus pour les réseaux sociaux et les sites internet.

Des actions majeures pour dynamiser la consommation

La campagne « **Les Fruits et Légumes Frais, c'est Jamais Trop** » est aujourd'hui un véritable fil rouge transversal que l'ensemble des professionnels de la filière s'est approprié. Ce concept créatif, qui se décline en série et au fil des saisons, porte facilement et efficacement l'ensemble des messages de la filière :

- « Jamais trop fiers » en juin pour mettre en avant la diversité des produits,
- « Jamais trop économe » en septembre où les consommateurs font plus attention à leurs dépenses,
- « Jamais trop d'essais » de nouveaux fruits et légumes lors de la coupe du monde de rugby en France.

Cette campagne est **un véritable succès auprès du public ciblé**. Les jeunes consommateurs sont séduits, convaincus et motivés pour consommer plus de fruits et légumes frais ! La Commission Communication a également été sollicitée pour mettre en œuvre une campagne de soutien aux produits d'été afin de favoriser les ventes d'abricots, melons et pêches, mais aussi une campagne **#Bioréflexe** en novembre 2023 pour soutenir la consommation des fruits et légumes Bio.

Des professionnels mobilisés et impliqués

Avec son nouveau stand aux couleurs de la campagne « Jamais Trop », les membres de la filière ont pu se retrouver au SIA 2023 lors des grands temps forts, pour des moments de partage et de convivialité, notamment lors de la cérémonie de remise des prix du concours des Talents. La Commission Communication a aussi particulièrement travaillé en 2023 sur l'axe D du [Plan de souveraineté fruits et légumes](#) et les professionnels se sont mobilisés pour participer aux différentes réunions et comités de pilotage organisés par la DGAL. Ce dialogue a permis notamment de débloquer certaines enveloppes du Programme « **Lait et Fruits à l'École** » pour les orienter vers la promotion et les mesures éducatives. Ces nouveaux fonds permettront de soutenir la stratégie Enfants durant l'année 2024.

Last but not least, la Commission Communication a intensifié et professionnalisé les informations disponibles sur les **sites internet**, que ce soit sur le site **grand public** – avec un contenu éditorial régulier et qualitatif – ou sur le site dédié aux **professionnels** de la filière, qui propose aujourd'hui de nombreux services et rubriques utiles, accessibles en ligne.

Des programmes complets pour des cibles diversifiées

Les équipes communication ont aussi mis en œuvre simultanément trois programmes tout au long de l'année 2023 :

- Le programme européen « **Fraich'Force** » à destination de la cible stratégique des [familles et enfants](#), notamment avec le dispositif événementiel « Le Jardin Extraordinaire » ;
- Le programme européen « **Life is better with Fruit and Veg** » sur la cible des [25-34 ans](#), qui met en avant les occasions de consommation : les fruits et légumes, on peut les consommer où l'on veut et quand on veut !
- Le programme européen « **Prenez en main la Bio** » destiné aux [professionnels de la RHD et de la grande distribution](#).

Une visibilité accrue de l'interprofession

En 2023, l'annonce du lancement du Plan de souveraineté fruits et légumes, au SIA, a permis une **forte mise en avant de la filière**, avec de nombreuses rencontres politiques mais aussi de multiples réponses à la presse sur les grands médias. Interfel est aujourd'hui parfaitement identifiée et considérée comme **l'interlocuteur légitime** pour porter les enjeux de la filière.

Membres de la Commission Communication

Collège Amont

FNPF

Antony OBOUSSIER
Guillaume SEGUIN
Adeline GACHEIN

LÉGUMES DE FRANCE

Daniel BOUQUILLON
Gérard ROCHE

FELCOOP

Jean Louis CHAPEYROUX

GEFeL

Jean Louis MOULON
Sandrine GABORIEAU
Remi JARVERNAUD

COORDINATION RURALE

Sébastien HERAUD

CONFÉDÉRATION PAYSANNE

Nicolas Le BOEDEC

Collège Aval

ANEEFEL

Olivier LEMOUZY

UNCGFL

Christian BERTHE
Franck ANDRIEUX
Jean Hugues BELLAND

SAVEURS COMMERCE

Karine BONDU
Éric FABRE
Samira LEMAIRE

FCD

Georges DANIEL
Sophie MALINAS

FCA

Luka LEFORTE

RESTAU'CO

Philippe LAPOUGE

SNRC

Esther KALONJI
Isabelle APRILE

SNIFL

Denis GINARD
Emmanuel EICHNER

CSIF

Jean-François VALLET
Alain KRITCHMAR

Présentation de la Commission Communication

« Jamais trop » d'échanges et de coordination

La Commission Communication a pour mission de favoriser la consommation de fruits et légumes frais au niveau national et régional, mais aussi d'informer les consommateurs-citoyens sur les bénéfices santé et les sujets sociétaux relatifs aux fruits et légumes frais. Elle met en place des actions qui valorisent l'ensemble des produits et des métiers de la filière.

La Commission Communication est co-présidée par Jacques Rouchaussé, président délégué et Christian Berthe, président exécutif. Elle est composée de trente trois membres issus des organisations professionnelles et des responsables de la direction communication d'Interfel et d'Aprifel. Elle est composée de représentants des quinze familles d'Interfel.

Coordination, cohérence, efficacité

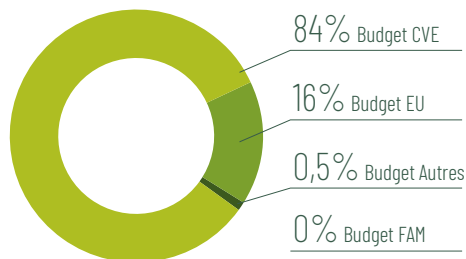
La Commission Communication coordonne les différents investissements en matière de communication décidés par l'interprofession et suit la mise en œuvre des actions réalisées directement par l'interprofession. Cette double mission garantit la cohérence et l'utilisation efficace des budgets alloués à ces actions.

Dans un contexte de sous-consommation des fruits et légumes frais (moins de 30 % des adultes consomment 5 fruits et légumes par jour) et au regard des recommandations de santé publique, de la crise de confiance liée notamment aux perceptions relativement à l'utilisation des pesticides, mais aussi des tendances de consommation qui évoluent (alimentation saine, durable et du potentiel que représentent les fruits et légumes face aux demandes à venir), Interfel déploie des actions de communication visant à renforcer un environnement favorable à la consommation des fruits et légumes.

L'ensemble des actions de communication repose sur **4 axes stratégiques** permettant de déployer les campagnes média, les prises de paroles, les actions terrain et digitales auprès des différents publics.

BUDGET COMMUNICATION 2023 RÉPARTITION PAR TYPE DE FINANCEMENT

Total Réalisé	11 380 320 €
Budget CVE	9 555 816 €
Budget FAM	-
Budget EU	1 765 791 €
Budget Autres	58 714 €





La dynamisation de la consommation : un enjeu central

DYNAMISATION DE LA CONSOMMATION

(changement de comportement dans la durée)

Sous-consommateurs, Cœur de cible 25-34, cible élargie 25-49

**CONQUÊTE
ENFANTS**

Enfants 6-12 ans
et leurs parents

**BÉNÉFICES
SANTÉ**

Grand public et
professionnels de santé

**ENJEUX
SOCIÉTAUX**

Grand public et
parties prenantes

Dynamique Filière et Métiers

À la recherche de toujours plus d'imagination et de plaisir avec les fruits et légumes frais

L'expertise communication au service de la filière

L'échange entre les professionnels et les équipes d'Interfel, au sein de la Commission Communication et des Groupes de Travail, est indispensable. Il permet d'être proche des réalités du terrain et de mieux comprendre les enjeux des organisations professionnelles. Les professionnels de la filière bénéficient de l'expertise communication des équipes et du temps passé nécessaire à mettre en œuvre les différentes actions que sont : l'achat d'espace média, la publicité sur les lieux de vente, la communication digitale et le webmarketing, la promotion, l'événementiel, les relations publiques et presse, les relations institutionnelles...

Ce savoir-faire est mis au service des professionnels pour proposer des campagnes impactantes qui incitent les consommateurs à l'achat et à la consommation de fruits et légumes frais, mais aussi pour mettre en avant le plaisir de les cuisiner et de les déguster.

Les perspectives pour 2024

Dans la continuité de 2023, le plan de communication 2024 sera basé sur la campagne « Jamais trop » avec 4 à 5 temps forts soutenus par des vagues médias. Certains de ces temps forts mettront l'accent sur les animations terrain auprès du grand public, sur les salons et festivals mais aussi dans les points de vente et les lieux de consommation. L'année 2024 verra aussi le déploiement du programme « Lait et Fruits à l'École » qui permet à l'interprofession de s'adresser aux familles et aux enfants.



Dynamisation de la consommation

« Jamais trop » fiers

En juin 2023, à l'occasion du mois des fiertés, la filière des fruits et légumes frais a rendu hommage à la diversité sous toutes ses formes, reflet de sa propre diversité de produits. Les fruits et légumes ont signé ainsi une campagne très remarquée dans les médias, les points de vente et sur les réseaux sociaux.

Le film publicitaire et la campagne d'affichage « Jamais trop » ont pris **les couleurs de l'arc-en-ciel** afin de composer une ode joyeuse et moderne à la diversité des fruits et légumes.

Notre spot TV, diffusé sur les chaînes généralistes M6, W9 et TMC, a obtenu **173 millions de contacts**. Notre campagne d'affichage nationale était déployée dans les principales villes participant à la Marche des Fiertés : Paris, Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Marseille et Toulouse... Au total, 59 agglomérations étaient ciblées par l'opération.

Toutes les saveurs du « Rainbowl »

La recette phare de la campagne était le « bowl », un plat complet unique dont l'usage est populaire et très tendance. Quatre recettes de « rainbowl » ont été déclinées, clin d'œil généreux et coloré au mois des fiertés. Des « recettes rainbowl » étaient aussi proposées lors d'animations en points de vente et dans les restaurants d'entreprise. Elles ont fait découvrir à **20 000 personnes** les multiples saveurs de ce plat arc-en-ciel.

Un jeu-concours a été lancé à l'échelle nationale afin de stimuler les achats de fruits et légumes frais. Pour jouer, il suffisait d'enregistrer une preuve d'achat de fruits et légumes durant le mois de juin. Plus de **3 000 participants** ont tenté leur chance !

Pour être au plus près de la cible des 25-34 ans, Interfel a monté un partenariat avec des artistes musicaux venus d'horizons différents, qui ont réalisé des sessions de concert live diffusées sur le site www.jamaistropfiers.com. Ces artistes exprimaient, chacun à leur manière, une composante de la diversité. Ils et elles incarnaient ainsi parfaitement les valeurs de la campagne « **Jamais trop** ». L'opération a obtenu un énorme succès avec un dépassement de l'objectif initial de 50 %. Elle a permis d'atteindre **10 millions de contacts**.

LES CHIFFRES

173 millions
de contacts pour le spot

20 000
amateurs de « Rainbowl »

10 millions
de contacts en ligne



Dynamisation de la consommation

« Jamais trop » frais

Durant tout l'été, les fruits et légumes frais étaient présents en quantité ! De plus, le climat des mois de juillet et août 2023 ayant été favorable, les consommateurs ont bénéficié de fruits dans toute leur splendeur, gorgés de goût et de sucre.

Le réseau des diététiciens, fortement mobilisé, a permis de réaliser **235 animations** sur les marchés, les festivals, les foires, etc. Des tartines estivales et des smoothies étaient offerts à la dégustation au public qui a pu profiter pleinement de la grande variété de fruits et légumes frais, abondants en cette période.

Parallèlement, des recettes autour du moment convivial de l'apéro étaient suggérées aux consommateurs sur les réseaux sociaux, via la mobilisation active de plusieurs créateurs de contenus. Au total, **322 000 internautes** ont pu découvrir les vidéos de recettes alliant fraîcheur et plaisir.





Dynamisation de la consommation

« Jamais trop » d'essais

À l'automne 2023, La France accueillait pour la toute première fois la Coupe du Monde de Rugby ! Pommes, poires, marrons, châtaignes... l'occasion était belle de sortir l'arsenal complet du rugbyman. Pour l'occasion, la filière des fruits et légumes frais lance un temps fort « Jamais trop d'essais ».

La campagne a investi les médias, les réseaux sociaux, et les restaurants d'entreprise pour surfer de façon sympathique sur l'attention médiatique et populaire autour de ce sport collectif de terroir, de générosité et de traditions.

« Jamais trop d'essais », c'était aussi une façon de motiver et inciter les consommateurs à acheter et **tester de nouveaux types de fruits et légumes** : un appel à se lancer avec gourmandise dans toutes sortes d'essais culinaires !

Essai transformé

Les équipes d'animation se sont déployées massivement en points de vente et dans les restaurants d'entreprise pour proposer des essais culinaires originaux tels que des barquettes d'endives à base d'oignon rouge, kaki, pomme et grenade. Les diététiciens, à l'aide d'un quiz créé spécifiquement pour l'opération, ont proposé aux consommateurs de marquer l'essai avec les fruits et légumes frais.

Au total, ce sont plus de **500 animations** qui ont été organisées et **77 000 personnes** sensibilisées.

Le jeu concours d'incitation à l'achat de fruits et légumes était également relayé sur le terrain où il a séduit **2 000 participants**.

Des contenus inédits de recettes, en clin d'œil à l'univers du rugby, ont été partagés auprès de notre communauté via les réseaux sociaux fruits et légumes frais.

Afin de renforcer notre capital sympathie auprès des 25-34 ans, Interfel a organisé une émission spéciale diffusée sur Youtube et Twitch, centrée sur le thème : rugby et fruits et légumes.

Cette émission "Classico", présentée et animée par des influenceurs, a été un succès avec un mélange d'épreuves sportives et de mini-jeux amusants. L'émission a capitalisé **903 000 vues** et est restée en tête des contenus les plus regardés sur Youtube pendant 1 semaine.



Dynamisation de la consommation

« Jamais trop » économome.fr

À la rentrée de septembre 2023, période financièrement difficile pour les ménages, les fruits et légumes frais accompagnaient les consommateurs dans la maîtrise de leur budget avec « jamaistropéconomome.fr » : le site de recettes pour économes !

Des recettes pratiques, gourmandes et... économiques !

Pour développer la notoriété de ce site www.jamaistropéconomome.fr, Interfel a lancé une grande vague de médiatisation radio sur RTL et NRJ. Elle a été reprise sur plusieurs sites web à fort trafic tels que Marmiton, leboncoin, Vinted... Une action d'ensemble qui a permis de toucher **76 millions de personnes**.

Quatre créatrices de contenus ont été sollicitées pour faire découvrir les services proposés, sous différents angles : économique, pratique et gourmand. Le visionnage de ces contenus a obtenu 1,3 million de vues.

Un rendez-vous hebdomadaire

En parallèle, sur le compte Instagram des fruits et légumes frais, la liste **des achats et des menus hebdomadaires** a été relayée toutes les semaines tandis qu'une **newsletter dédiée** était envoyée à l'ensemble de nos inscrits.

L'ambition d'Interfel est de développer ce service tout au long de l'année, de l'inscrire dans la durée et, ainsi, d'en faire un rendez-vous régulier qui donnera aux Français l'envie – et la bonne habitude – de consommer des plats à base de fruits et légumes frais... avec un budget maîtrisé.

« Jamais trop » de fêtes de fin d'année

Pour dynamiser la consommation en fin d'année et booster la place des fruits et légumes sur les tables de fêtes, Interfel a pris la parole au mois de décembre autour du plaisir et de la convivialité.

Le **spot TV**, toujours particulièrement apprécié, a été de nouveau diffusé en replay TV sur les chaînes MyTF1 et 6play. Résultat : **14 millions** de contacts et **11 millions** de vues à 100 %. Un **film de 10 secondes « Spécial fêtes »** a été diffusé dans les galeries des grands centres commerciaux de France, donc au plus près de l'acte d'achat, dans cette période de forte consommation et de grande affluence ! Un **live de Noël**, exclusif et animé par des influenceurs,

était également diffusé sur les réseaux Youtube, Twitch, Instagram et Tiktok.

Nous avons pour ambition de souligner les messages clés de notre campagne « Jamais trop » auprès des 25-34 ans. Objectif : 5 millions de contacts et 1 million de vues. Le résultat final a dépassé nos prévisions avec **6,8 millions de contacts** et 1,4 million de vues, soit + de 25 % par rapport à l'objectif initial.



Dynamisation de la consommation

« Jamais trop » de rencontres !

Le Foodtruck des fruits et légumes frais a repris la route en 2023, du 31 mars au 4 novembre, pour faire rayonner les campagnes « Jamais trop » et promouvoir les produits de la filière auprès de tous les publics.

Le Foodtruck « Jamais trop » a sillonné la France pour une tournée d'une cinquantaine de villes, quelques **17 événements, dont 7 festivals de musique**, soit un total de **70 journées et 50 000 visiteurs**.

Le Foodtruck offrait à tous les publics de se créer des souvenirs gourmands, s'amuser en apprenant ou savourer des recettes de chef « Jamais trop délicieuses » ; bref, une multitude de moments « Jamais trop » inoubliables, autour des fruits et légumes frais.

Les animations autour du food truck :

- **Vélos smoothies** : à la force des jambes, mixer des smoothies originaux ;
- **Roue des fruits et légumes** : tout savoir sur la diversité des produits en s'amusant ! ;
- **Borne photo** : les participants munis de leur pancarte « Jamais trop » préférée ont pu repartir avec un souvenir des moments passés sur le Foodtruck « Jamais trop ».

La cuisine mobile, elle aussi aux couleurs de la campagne « Jamais trop », a permis de réaliser cinq événements avec démonstrations, dégustations et conseils, grâce à la présence de chefs et de diététiciens. Un atelier culinaire proposait de partager les bonnes pratiques d'achat et de préparation des fruits et légumes et la découverte de recettes originales.

Le **réseau de diététiciens**, partie prenante de l'organisation opérationnelle des événements Interfel, avait proposé pour cette tournée des activités variées, adaptées au public et aux différents événements. Entre animations culinaires et conseils, le rôle des diététiciens est indispensable pour permettre aux consommateurs d'apprendre et de comprendre la nécessité de consommer plus de fruits et légumes.

Le Foodtruck dans la Presse

À chaque déplacement du Foodtruck « Jamais trop », un communiqué de presse annonçait sa venue dans la ville concernée. Au total, dix communiqués ont été transmis à la presse locale, générant une trentaine de retombées presse.

LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS C'EST JAMAIS TROP

DU 31 MARS AU 2 AVRIL **FOIRE DE COULOMMIERS**
 DU 18 AU 23 AVRIL **PRINTEMPS DE BOURGES**
 27 & 28 MAI **TORCY MARVELOUS ISLAND**
 3 & 4 JUIN **SALON-DE-PROVENCE SALON DES AGRICULTURES DE PROVENCE**
 DU 15 AU 18 JUIN **LYON STREET FOOD FESTIVAL**
 DU 23 AU 25 JUIN **ROCK IN ÉVREUX**
 DU 28 JUIN AU 2 JUILLET **MARMANDE GAROROCK**
 DU 29 JUIN AU 2 JUILLET **BELFORT LES EUROCKÉENNES**
 DU 6 AU 9 JUILLET **LE BARCARÈS LES DÉFERLANTES**
 15 & 16 ET 19 & 20 JUILLET **RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES TOUR GOURMAND LACS & TERROIRS**
 25 & 26 AOÛT **TOUQUET MUSIC BEACH FESTIVAL**
 DU 1 AU 3 SEPTEMBRE **NANTES LES RENDEZ-VOUS DE L'ERDRE**
 DU 1 AU 11 SEPTEMBRE **CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE FOIRE DE CHÂLONS**
 DU 8 AU 10 SEPTEMBRE **CAMBRAI TERRE DE JIM**
 23 & 24 SEPTEMBRE **ORLÉANS FESTIVAL DE LOIRE**
 DU 5 AU 9 OCTOBRE **MULHOUSE JOURNÉES D'OCTOBRE**
 4 NOVEMBRE **LYON LE PETIT PAUME**

Interfel
 lesfruitsetlegumesfrais.com



Stratégie d'influence et production de contenus

Les fruits et légumes frais sur les nouveaux canaux de communication

En 2023, Les fruits et légumes frais ont renforcé leur présence sur Instagram et Facebook pour séduire les consommateurs et donner une image tendance et attractive des produits. Pour ce faire, Interfel a capitalisé sur le slogan « Jamais trop » et son univers créatif au service de la gourmandise et de l'imagination.

Photos, vidéos, quiz, influenceurs populaires, recettes : rien n'est « trop » pour motiver les 25-34 ans. Le but : que les fruits et légumes frais les inspirent et entrent en force dans leur quotidien !

À travers plus de **500 contenus** créés et diffusés cette année, les fruits et légumes frais ont déployé toute leur diversité : des moments de consommation, de l'humour et de la créativité, le calendrier du mois, les listes de courses de la semaine pour orienter les consommateurs et les idées recettes. Les réseaux sociaux ont également apporté un coup de projecteur aux produits en difficulté de marché, avec quinze contenus réalisés en urgence.




Un vrai succès ! Avec plus de **23 millions de personnes** touchées et plus de 450 000 likes, commentaires et partages, les fruits et légumes frais s'imposent comme « le » produit star sur les réseaux.

Développement des collaborations avec des communautés variées

94 collaborations avec des créateurs de contenus ont vu le jour sur Instagram, TikTok, Twitch et YouTube dans les univers culinaire, mode de vie, humour et familles.

Les créateurs de contenus ont démultiplié l'audience et l'engagement des fruits et légumes frais, générant plus de **80 millions de contacts et 1 million d'interactions !**



Les fruits et légumes frais sont présents quotidiennement sur les réseaux des 3 canaux principaux :

-  **Instagram** @lesfruitsetlégumes frais
-  **Facebook** Les fruits et légumes frais
-  **TikTok** lesfruitsetlégumesfrais

- **8 millions** de personnes atteintes en 2022
- **20 millions** de personnes atteintes en 2023
- Augmentation de + 60%**

Croissance des abonnés sur les comptes professionnels

Et, pour être au plus près des professionnels de la filière, Interfel était présent sur **LinkedIn** et **X**. À noter que le compte LinkedIn d'Interfel a gagné en puissance avec près de 10 000 abonnés en fin d'année, soit un saut de + 43,8 % en un an et 2,3 M d'impressions. Sur **X**, le compte d'Interfel a poursuivi une progression constante, malgré le contexte incertain de la plateforme, avec une communauté de 3 525 abonnés et un taux d'engagement moyen : 2,9 %.

-  **9 600 abonnés**
-  **3 500 abonnés**



Exemples de publications sur Instagram et page web Life is better



Roman Doduik, ambassadeur France du programme à Rock en Seine + Partenariat avec Démotivateur

Programme Européen Life is better

Une recette gagnante pour l'image des fruits et légumes frais !

Le programme de promotion LIFE IS BETTER a poursuivi sa lancée en 2023, en coopération avec Bord Bia (Irish Food Board), Freshfel et AIB (Association Interprofessionnelle de la Banane). Co-financé par l'Union Européenne, il offre une approche pratique, nomade et gourmande des fruits et légumes frais pour les 25-34 ans. «LIFE IS BETTER» a investi Instagram et s'est associé à des événements et des influenceurs pour inviter les produits frais dans la vie quotidienne de cette cible de jeunes consommateurs.



Des fruits et légumes dans le quotidien des Millenials

Ce programme a été conçu pour capter un public jeune, sur-connecté et toujours en mouvement. Nous nous sommes associés à dix influenceurs sur Instagram tels que Michaelaugustok (humour) ou Imperatricewu (food) pour créer des vidéos capables d'inspirer les jeunes consommateurs, vidéos tantôt comiques, tantôt culinaires, mettant en scène des messages pratiques, gourmands ou anti-gaspillage. Une recette gagnante puisque **LIFE IS BETTER** totalise plus de 110 000 likes, commentaires et partages des contenus, au total **10 millions de contacts en 2023 !**

Des ateliers cuisines animés par des "Top" chefs

Deux ateliers de cuisine ludique et pédagogique ont été organisés pour les influenceurs, pilotés par Arnaud Delvenne et Jean Covillault, ex-candidats de l'émission Top Chef. Le 25 mai à Bruxelles et le 16 novembre à Paris, une vingtaine d'influenceurs étaient accueillis et mis aux fourneaux pour leur faire découvrir le plaisir de préparer des plats gourmands tout en évitant le gaspillage. Les invités ont partagé ces ateliers magistraux avec leur communauté dans plus de 70 contenus publiés sur Instagram.

Un jeune ambassadeur qui connaît la chanson !

Roman Doduik - influenceur sur Instagram et Tiktok - a rejoint le programme en qualité d'ambassadeur. Il a créé plus de 25 photos et vidéos pour rendre les fruits et légumes sympathiques et dynamiser leur consommation. Dans l'une de ses performances, produite en partenariat avec le média Démotivateur, Roman a eu l'idée d'enregistrer des sons tout en cuisinant, puis il a fait appel à un DJ pour les mixer et créer une véritable chanson ! Grâce à cet ambassadeur imaginaire, le programme a rencontré un franc succès et généré **52 000** likes, partages et commentaires.

Les fruits et légumes frais de retour à Rock en Seine

« LIFE IS BETTER » s'est invité, pour la deuxième année, à ce festival de musique d'été, très prisé des 25-34 ans. Plus de **3 000** festivaliers ont pu déguster de savoureux smoothies après avoir pédalé sur des vélos-mixeurs. Une pause gourmande était également offerte aux festivaliers avec plus de 5 000 fruits et légumes distribués.



Programme Européen Fraich'Force : le goût de l'aventure

À la rencontre des enfants... et des parents !

« **European Fraich'Force, le goût de l'aventure !** » est un dispositif d'envergure destiné à développer le goût des enfants pour les fruits et légumes frais. Financé à 80 % par l'Union Européenne, cette campagne et ses deux mascottes « Frutti et Veggi » connaissent leur troisième année en télévision et sur les territoires. Un vrai succès qui a communiqué aux enfants « le goût de l'aventure » et a su séduire également leurs parents.

« Le Jardin Extraordinaire »

Au printemps 2023, la tournée-événement « Le Jardin Extraordinaire » faisait son retour, investissant les places publiques de dix villes de France : Évreux, Nantes, Tours, Bordeaux, Toulouse, Avignon, Lyon, Dijon, Lille et Paris. Plus de **5 000 personnes** ont participé aux ateliers proposés : pédaler sur le vélo-mixeur pour réaliser son smoothie, jouer aux devinettes, observer le cycle de pousse des plantes ou encore faire de la musique avec des fruits et légumes !

Un atelier pour « goûter »

Le 14 juin 2023, un atelier spécial « goûter » accueillait journalistes et influenceurs, en présence de Lucile Woodward, coach sportive. Tout au long de la journée,

des influenceurs, des journalistes et leurs enfants ont pris part à des défis autour des fruits et légumes frais.

Retombées de la tournée et de l'atelier : **plus de 214 articles de presse et posts sur les réseaux sociaux !**

TV et réseaux, l'aventure continue à la maison

Les enfants ont pu retrouver à la TV, sur la chaîne Gulli, la série animée de leurs héros préférés Frutti et Veggi, tandis que les parents découvraient sur Instagram et Facebook des vidéos et une centaine de contenus photos créés par les influenceurs.

Au total, cette campagne de promotion totalise **45 millions de contacts**, télévision, internet et réseaux sociaux confondus.

Pour gagner encore du terrain, European Fraich'Force était également présente dans **74 points de vente et 141 restaurants scolaires**. La campagne a proposé à plus de 28 000 clients et convives des dégustations et des quiz. Elle a permis d'offrir aux enfants des cahiers d'activités, des jeux et des outils pour la classe !



Salon International de l'Agriculture

Dix jours d'effervescence pour toute la filière

Aléas climatiques de plus en plus fréquents, crises sanitaires fluctuantes, retour à des situations de guerre, l'état du monde prouve que rien n'est jamais acquis. Les citoyens consommateurs réalisent l'importance de l'indépendance alimentaire, de la traçabilité, du respect de la nature et reconnaissent le savoir-faire des agriculteurs qui relèvent chaque jour le défi de travailler une matière vivante dans un contexte mouvant. Dans ce contexte, le salon de l'agriculture 2023 avait choisi une thématique appropriée : l'agriculture, le vivant au quotidien.

L'ESPACE GRAND PUBLIC

À l'occasion de l'édition 2023 du Salon International de l'Agriculture, Interfel accueillait ses visiteurs sur un nouveau stand aux couleurs de la campagne « Les fruits et légumes frais, c'est jamais trop », au cœur de l'univers « Cultures et filières végétales ».

Plusieurs innovations, en phase avec les préoccupations des visiteurs, étaient mises en avant sur l'espace grand public.

« Jamais trop » de biodiversité

De plus en plus de producteurs de fruits et légumes font le choix de l'agro-écologie. Elle consiste à utiliser la connaissance du fonctionnement des écosystèmes naturels pour optimiser les écosystèmes agricoles en conciliant productivité, compétitivité, durabilité et respect de l'environnement. Elle s'appuie largement sur la biodiversité, à la fois aérienne et celle des micro-organismes du sol. Une pratique durable qui permet aux exploitations agricoles de mieux réagir aux aléas climatiques et économiques !

« Jamais trop » à la pointe

Les producteurs se dotent de systèmes intelligents et digitaux. Cet espace mettait en avant les progrès en termes de sobriété grâce à l'innovation Thermitube® qui réconcilie productivité et sobriété. Il y était montré comment agriculteurs et maraîchers font preuve d'ingéniosité pour s'adapter à des conditions climatiques parfois extrêmes et protéger leurs récoltes.





« Jamais trop » de qualité

La beauté des fruits et légumes frais qui orne les étals ne doit rien au hasard ! Sur cet espace, le voile était levé sur les secrets de séduction des fruits et légumes frais : humidité de l'air, luminosité, température, précautions contre les chocs et manipulations... Les professionnels présentaient les dernières innovations propres à conserver et proposer des produits frais et de qualité.

« Jamais trop » instagrammable

Véritable porte-étendard de la filière au Salon International de l'Agriculture, la traditionnelle Tour FL des fruits et légumes trônait à l'angle du stand. Les visiteurs pouvaient immortaliser leur passage sur le stand et le partager via les hashtags #TourFL et #JamaisTrop.

À la fin du salon, les fruits et légumes qui composaient la Tour FL ont été donnés aux banques alimentaires.

« Jamais trop » de dégustations

A travers une programmation mêlant journées thématiques et ateliers culinaires animés par des chefs et des diététiciens, le public a pu découvrir des recettes originales de fruits et légumes frais à déguster à tout moment de la journée ! Des astuces anti-gaspillage, des conseils d'achats et de conservation ont été donnés par les animateurs à travers des jeux et quiz.





Salon International de l'Agriculture

« Jamais trop » de présence dans les médias et la presse

Des actualités inédites

Lors de cette édition riche en actualités pour la filière, Interfel a réalisé un bilan presse d'une ampleur inédite. Avec l'annonce du Plan de Souveraineté Fruits et Légumes sur le salon, mais aussi grâce à l'activation proactive des représentants d'Interfel sur les plateaux TV des grands médias, les différents sujets portés par l'interprofession ont été largement relayés par la presse.



Échanges avec les journalistes

- **Le 27 février** lors de la conférence de presse de présentation du « Baromètre de confiance des fruits et légumes frais » ;
 - **Le 1^{er} mars** lors de l'annonce du Plan de souveraineté par Marc Fesneau (organisation d'un point presse « micro tendu » avec Laurent Grandin) ;
 - **Le 2 mars** lors de la conférence de présentation de l'enquête « Les jeunes français et leur consommation de fruits et légumes » menée par l'IFOP avec Interfel.
- Sans oublier une intervention plateau sur le salon avec le partenariat « Village Semence » et MSA TV & dans les grands médias : M6, exclu RTL...

Le studio RTL

Pour la 7^{ème} année consécutive, le studio radio de RTL avait posé ses micros sur le stand des fruits et légumes frais pour toute la durée du salon ! Un dispositif qui a permis de nombreuses prises de parole à l'antenne, des citations, des annonces des animateurs et pleins de surprises pour les visiteurs.

- **14 émissions délocalisées** sur le stand, plus de 20 animateurs et invités,
- Des animations funs et une visibilité exceptionnelle sur l'Instagram RTL,
- **2,1M de vues** du spot « Jamais trop » sur 6play,
- 142 spots radio diffusés à l'antenne d'RTL : **33M de contacts**,
- **3 interviews** dont 2 au JT M6 et 1 à la matinale RTL.

Des relais sur les réseaux

Pendant 10 jours, les comptes des fruits et légumes frais sur Instagram et Facebook se sont mis aux couleurs du stand pour **faire vivre à nos communautés l'ambiance Salon de l'Agriculture !** À travers une vingtaine de contenus, nos communautés ont découvert nos recettes, notre espace innovation, nos jeux. Ces contenus ont permis d'atteindre 74 000 impressions, avec un taux d'interaction de 9 %. Une créatrice de contenu, Alizondefrance, a également réalisé un post autour de la campagne « Les fruits et légumes frais, c'est jamais trop ». Ce contenu a touché 78 800 comptes avec 4,6 % de taux d'engagement.

Bilan RP

200
retombées

au total : 68 print (34 %) 96 web (48 %) & 26 TV/radio (18 %) pour une audience de 363,8 millions ;

26
journalistes

présents et accompagnés sur les différents temps forts ;

29
interviews

organisées sur le Plan de Souveraineté alimentaire, l'étude IFOP, le Concours des Talents et d'autres sujets : conso, crise de la pomme, etc.

5
communiqués

de presse diffusés : lancement SIA, Annonce du Plan de Souveraineté fruits et légumes, révélation du baromètre de confiance des fruits et légumes,

Enquête exclusive IFOP sur la consommation de fruits et légumes, Annonce du concours des Talents des fruits et légumes ;

3
newsletters

envoyées à la presse pendant la durée du salon ;

1
dossier

de presse inédit aux couleurs de la campagne « Jamais trop ».



Salon International de l'Agriculture

« Jamais trop » de rencontres avec les politiques

Le Salon de l'Agriculture 2023 a été marqué par le lancement du Plan de souveraineté fruits et légumes par le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau.

Ce moment a permis aux représentants de la filière d'échanger avec un grand nombre de politiques, notamment les membres du gouvernement, et de leur faire part des difficultés que rencontrent les opérateurs de la filière. D'importantes personnalités politiques se sont succédées sur le stand, à commencer par le président de la République, Emmanuel Macron. Étaient présents également plusieurs ministres, Marc Fesneau, Christophe Béchu, Olivier Véran (porte-parole du gouvernement), Jean-Christophe Combe (ministre des Solidarités), Pap Ndiaye (ministre de l'Éducation nationale), François Braun (ministre de la Santé), ainsi que de nombreux parlementaires et élus locaux.



Échanges avec de nombreux parlementaires

Nouveauté. Un déjeuner de travail a été organisé sur le stand d'Interfel avec les membres de la Commission des Affaires économiques du Sénat afin d'échanger autour de leur rapport sur la « compétitivité de la ferme France ».

Les indispensables notes techniques d'Interfel

Pour préparer ces rendez-vous avec les politiques, les représentants de la filière ont pu s'appuyer sur huit notes, réalisées par Interfel, sur les sujets d'actualités :

- le Plan de souveraineté fruits et légumes,
- la loi Agec / interdiction des emballages plastiques,
- l'adaptation au changement climatique,
- l'impact de la crise énergétique,
- la recherche et expérimentation...

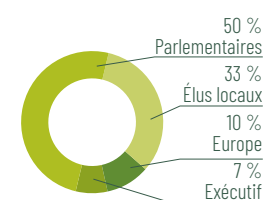
Ces notes sont disponibles dans l'espace « Documentation » du site www.interfel.com

Une enquête d'opinion bien relayée dans les médias

En amont du Salon de l'Agriculture, Interfel a mené une enquête d'opinion avec l'Ifop afin de mieux comprendre le **rapport des jeunes à la consommation de fruits et légumes**. Dans un contexte de forte inflation, quel est le premier déterminant de la consommation alimentaire des jeunes, le **pouvoir d'achat**, les préoccupations pour la santé ou pour l'environnement ? Quelles sont leurs attentes ? Quelles mesures estiment-ils pertinentes pour favoriser la consommation de fruits et légumes ?

Au terme de cette enquête d'opinion, il ressort que si la jeune génération a tendance à souhaiter évoluer vers une consommation plus végétale, cet élargissement est freiné par les contraintes pratiques, budgétaires et la hausse du coût de la vie. Il reste, de fait encore, à passer des intentions déclarées aux actes (<https://www.interfel.com/actualites-etudes/enquete-ifop-les-jeunes-et-leur-consommation-de-fruits-et-legumes>).

Focus sur les catégories de personnalités rencontrées au SIA 2023





Relations institutionnelles

« Jamais trop » de relations avec les pouvoirs publics et les élus

L'année 2023 a été marquée par la mise en place du Plan de souveraineté fruits et légumes, avec de nombreux rendez-vous institutionnels, mais aussi par le lancement de la Team Fruits et Légumes, regroupant de manière trans-partisane des députés et sénateurs. Dans ce cadre, Interfel a organisé plusieurs événements avec les parlementaires et créé une lettre d'information. Deux événements institutionnels ont, par ailleurs, été reconduits cette année : le Salon International de l'Agriculture, lieu incontournable de rencontres avec les politiques et l'administration, ainsi que le Congrès des Maires.

La Team parlementaire Fruits et Légumes

Au cours de l'année 2023, Interfel a pu renforcer son réseau trans-partisan de parlementaires alliés, au sein de sa « Team F&L ». Composée d'une trentaine d'élus impliqués dans les questions agricoles et alimentaires, cette team est un lieu d'échange privilégié, de partage d'informations (études, données chiffrées, position), permettant de tenir informés les parlementaires de l'actualité et des problématiques de la filière des fruits et légumes frais, mais également d'être à l'écoute de leurs besoins.

Trois rencontres ont eu lieu :

En février : un cocktail dînatoire à la Maison de l'Amérique

Latine, pour marquer le lancement de la Team ;

En mars : un déjeuner sur le stand d'Interfel au SIA, pour présenter et débattre du Plan de Souveraineté Fruits et Légumes lancé par le gouvernement ;

En juin : un petit déjeuner de travail autour des quatre axes du Plan de souveraineté fruits et légumes.

Au mois de septembre, Interfel a également édité la première de ses « lettres d'information » mensuelles qui, désormais, permettent de transmettre régulièrement aux élus des informations concernant la filière, ainsi que l'agenda de nos événements.

LES CHIFFRES

9
auditions
à l'Assemblée
nationale
et au Sénat

Plus de **30**
rencontres
avec les membres
du Gouvernement et
des cabinets ministériels

Plus de
100
rendez-vous avec
les parlementaires

Près de **50**
rencontres
avec l'administration
centrale (notamment
réunions axes PSFL)

3
événements
avec la Team
parlementaire F&L

Environ
40 veilles
institutionnelles
nationales hebdo-
madaires envoyées

11
veilles
régionales
mensuelles



Rendez-vous avec les pouvoirs publics et demandes d'auditions

Côté pouvoirs publics, les rencontres avec le Gouvernement, les cabinets ministériels et l'administration centrale se sont intensifiées en 2023 : réunions pour le suivi de la mise en œuvre du Plan de souveraineté, rencontres sur l'interdiction des emballages plastiques ou dans le cadre du programme UE « Fruits et Légumes à l'école », etc.

Côté parlementaire, l'interprofession a été particulièrement sollicitée pour participer à des auditions :

- **par l'Assemblée nationale** : dans le cadre des missions d'information sur « La souveraineté alimentaire européenne » et « L'adaptation de la politique de l'eau au défi climatique », du « Groupe de suivi relatif à la préparation de la LOA », et de la commission d'enquête sur « pesticides » ;
- **par le Sénat** : dans le cadre de la « PPL EGALIM 3 / SRP+10 », de la « PPL Compétitivité Ferme France », du « groupe de suivi des lois EGalim » et de la « PPL Produits de grande consommation » - par le CGAEER : sur « les marges des produits sous SIQO ».

Focus

Audition d'Interfel par la Commission d'enquête Pesticides de l'Assemblée nationale

INTERFEL a été auditionnée le 24 octobre 2023 par la Commission d'enquête sur « les causes de l'incapacité de la France à atteindre les objectifs des plans successifs de maîtrise des impacts des produits phytosanitaires sur la santé humaine et environnementale » et notamment sur les conditions de l'exercice des missions des autorités publiques en charge de la sécurité sanitaire. Cette audition, menée par les députés Frédéric Descrozaille et Dominique Potier, a été l'occasion pour Interfel de rappeler l'engagement de la filière des fruits et légumes frais dans la transition écologique depuis plusieurs années

(lutte intégrée, développement des démarches de progrès, HVE, bio, SIQO, démarches de bio-contrôles, démarches d'auto-contrôles tel que Fel Partenariat...). Il a été souligné que le Plan de souveraineté visait également à anticiper le risque de suppression de molécules, mais également à co-financer des agroéquipements. L'interprofession a toutefois précisé que la réussite de ce plan dépendait de la sortie des appels à projets, attendus par les professionnels. Interfel a également rappelé que, si la recherche fondamentale en France est globalement bien dotée, il est nécessaire de financer suffisamment la recherche

appliquée, de veiller au transfert et à l'adéquation entre les délais et les moyens que l'on se donne, pour pouvoir réussir la transition écologique. Enfin, la décision finale et l'évaluation coût/bénéfice relevant de la responsabilité politique, celle-ci doit prendre en compte les conséquences économiques et le contexte européen pour éviter les distorsions de concurrence. Une harmonisation européenne, au niveau fiscal, social et environnemental, est nécessaire pour éviter, in fine, de retrouver dans nos assiettes ce que l'on refuse de produire dans nos champs !



Relations institutionnelles

Des outils pour accompagner les professionnels de la filière

Pour accompagner au mieux les professionnels de la filière des fruits et légumes frais tout au long de l'année, lors de rencontres institutionnelles ou en situation de crises ponctuelles, Interfel a élaboré, au fil de l'eau, des notes et mémentos, avec le soutien d'Aprifel et du CTIFL.

En 2023, Interfel a réalisé :

10 notes thématiques :

- Plan de souveraineté fruits et légumes
- Conjoncture économique
- Adaptation au changement climatique
- Recherche & Expérimentation
- Alternatives aux pesticides et impasses techniques
- Loi AGECE / alternatives aux emballages plastiques
- Fruits et légumes bio

- Crise énergétique
- Accessibilité des fruits et légumes
- La filière à l'international

Des mémentos (prix, pesticides, emballages, etc.) et **des infographies** (consommation des fruits et légumes chez les jeunes, prix, etc.).

Retrouver ces notes dans l'espace « Documentation » du site www.interfel.com



+ de 138 contacts qualifiés

Relations institutionnelles

Participation d'Interfel au 105^e Congrès des Maires

Partenaire depuis treize ans de l'Association des Maires de France (AMF), Interfel était présente au 105^e Congrès des maires et Présidents d'intercommunalités de France, au mois de novembre 2023.

Lors de ce congrès, Interfel a pu, une nouvelle fois, aller à la rencontre des nombreux maires et de leurs collaborateurs afin de leur distribuer des pommes, poires et clémentines de Corse - avec l'appui de l'**ANPP** (Association Nationale Pommes Poires) et de l'**Aprodec** (Association pour la Promotion et la Défense de la Clémentine de Corse), l'occasion de leur présenter les outils développés pour les accompagner au quotidien. Avec son emplacement central au sein de la « Place de l'Hôtel de ville », Interfel a pu échanger avec les élus et répondre à leurs questions concernant :

- Les actions développées dans les régions par le réseau

des diététiciens (ateliers et démonstrations culinaires, ateliers pédagogiques... sur les temps périscolaires, en centres de loisirs etc.)

- Les nombreux guides et documents réalisés par l'interprofession, pour les accompagner dans la mise en place des objectifs des lois EGalim et Climat (menus végétariens, plaquette présentant les SIQO, guide de développement des F&L biologiques, recommandations pour l'achat public de F&L, etc.).

L'ensemble de ces outils étaient également réunis dans un dépliant inséré dans les 10.500 mallettes des congressistes.



La communication de crise

Rétablir une communication positive sur les prix

Au cœur de l'été 2023, les médias se sont intéressés à la question des prix des fruits et légumes frais alors que l'association de consommateurs Familles Rurales sortait comme chaque année fin juillet son « *Observatoire des prix des fruits et légumes* ».

En 2023, l'association **Familles Rurales**, lors de la sortie de son Observatoire des prix, titrait son communiqué de presse « **flambée des prix, avec une hausse de 16 % des fruits et légumes en un an** ». Une communication qui a forcément tendance à impacter négativement la consommation des produits d'été dont certains connaissent de graves difficultés de marché, compte tenu des forts volumes présents à cette période de l'année. Interfel a noté que la méthodologie de calcul employée par Familles Rurales omettait des paramètres et ne reflétait pas la réalité de l'offre au moment de la parution.

Établir et rétablir l'information juste sur le prix des fruits et légumes

L'objectif d'Interfel a été de communiquer l'information juste auprès des médias et du public, via une stratégie en deux temps :

- **Communiquer de manière anticipée** sur les produits d'été disponibles sur les étals en quantité, en qualité et à prix plus bas que l'année précédente.
- À l'issue de la parution de l'Observatoire des prix, solliciter les journalistes pour donner la parole aux professionnels de la filière fruits et légumes frais et **communiquer positivement** sur les prix pour inciter le consommateur à s'orienter vers les produits en crise.

Bilan quantitatif :

De juillet à août 2023, Interfel a dénombré 197 retombées générées par ces actions dans les médias sur les sujets « prix » et « consommation », dont 12 en radio et 6 en télévision, soit **plus de 479 % de retombées** par rapport à 2022. Ce chiffre est à mettre en regard des 158 retombées obtenues par l'Observatoire des prix de Familles Rurales. **Interfel a connu, ainsi, un nombre record de sollicitations des journalistes et de demandes d'interviews sur les thématiques prix, consommation et impact de la météo.**



La communication de crise

Des actions d'urgence pour les produits et contre les idées reçues

Campagne de soutien aux produits d'été

Interfel conduit chaque semaine, durant la période estivale, un groupe de travail « Suivi de marché » réunissant l'amont et l'aval de la filière. Le 18 juillet, ce groupe de travail alerte sur une situation de crise de marché pour les abricots, les melons et les pêches.

Interfel a immédiatement conçu et déployé en urgence une campagne de communication dans les médias et les réseaux sociaux pour soutenir les produits visés : « FAITES-EN DES CAISSES, C'EST JAMAIS TROP ! »

Cette campagne de crise ciblait **les gros consommateurs de fruits et légumes**, pour les inciter à l'achat **d'abricots, melons et pêches** en quantité, afin de les préparer et les conserver pour le reste de la saison ou même, pour l'hiver (en tarte, confiture, pickles, plats cuisinés...)

Deux dispositifs complémentaires ont été mis en place du 27 au 30 juillet :

- **111 spots** publicitaires diffusés en radio sur les antennes de RTL et France Inter ;
- **6,2 millions de bannières** « idées recettes » diffusées sur les applications d'infos, de météo et sur les réseaux sociaux.

Bilan qualitatif :

Avec plus de **85 millions de contacts** en radio et 3,2 millions de contacts en digital, on peut estimer cette campagne très réussie puisqu'elle a permis des **gains de volume de ventes** importants sur **l'abricot (+19 %) et la pêche (+15 %)**.

*Etude d'impact Kantar Woldpanel pour Interfel - 24/07 au 06/08/2023.

Une lettre ouverte #JamaisTropEngagés

En 2023, le Plan de souveraineté était au cœur des débats et Interfel a souhaité rappeler, de façon proactive, aux consommateurs et aux décideurs politiques les engagements de la filière pour anticiper l'avenir, s'adapter au contexte économique et climatique et répondre aux grands enjeux de société.

Le 28 novembre 2023, Interfel publiait une lettre ouverte dans Le Parisien, Le Monde, Le Figaro ainsi que dans 55 titres de la presse quotidienne régionale pour rappeler ces engagements. Cette lettre est intitulée : « Chaque jour, vous souhaitez consommer des fruits et légumes de qualité et accessibles à tous #JamaisTropEngagés »



Bilan quantitatif :

20 millions de contacts dont 1 million sur la cible des leaders d'opinion.

L'étude en ligne CSA (décembre 2023) a livré une analyse très positive de cette action puisque 9 français sur 10 disent soutenir la filière des fruits et légumes, approuvant le discours de notre lettre ouverte, et 4 lecteurs sur 10 affirment avoir davantage confiance envers les fruits et légumes et les professionnels de la filière.



LES CHIFFRES

1 lettre ouverte dans le Parisien, le Monde, le Figaro et 55 titres de la presse quotidienne régionale

2 conférences de presse et 18 communiqués de presse institutionnels

18 communiqués de presse liés à des événements/campagnes

1 996 retombées presse

165 demandes presse (+19,5 %)

2,7 M€ c'est la valeur des retombées presse en équivalent publicitaire sur toute l'année 2023, soit une hausse de +195 % entre 2022 et 2023

Relations presse et media training

« Jamais trop » de retombées !

En 2023, Interfel a connu une remarquable montée en puissance dans le domaine des relations presse, permettant d'accroître considérablement la visibilité de l'interprofession dans les médias premium.

Sous l'effet d'une forte actualité conjoncturelle et de l'annonce du Plan de souveraineté fruits et légumes au Salon de l'Agriculture, Interfel a continué d'asseoir sa notoriété auprès des grands médias, avec une forte augmentation de sa présence en radio (+31,5 %) et en TV (+24 %), soit **une hausse de 195 % en valeur media en un an.**

Une stratégie RP proactive pour les fruits et légumes d'été

Pour la première fois, Interfel a su rendre audible, à l'approche de l'été, sa communication positive auprès des grands médias sur la question du prix des fruits et légumes et mettre en valeur la parution de l'Observatoire publié par Familles Rurales (détails page 44). La visibilité médiatique sans précédent qui en a découlé est le fruit d'une stratégie de communication proactive : 197 retombées dont 12 radios et 6 TV, soit **une hausse de 479 % des retombées** par rapport à la même période en 2022.

Autres pics médiatiques

- **Conférence de presse des vœux** : 17 journalistes, 70 retombées
- **Salon International de l'Agriculture avec le lancement du Plan de souveraineté** : 3 événements presse, 29 interviews organisées et **200 retombées**

Des formations Media Training adaptées

Interfel accompagne les professionnels de la filière fruits et légumes et leur propose une formation qui leur permet d'être plus efficaces dans la transmission de leurs messages, lors d'une interview médiatique. Avec deux niveaux d'apprentissage, Interfel a souhaité adapter au mieux ces sessions aux besoins des participants. Neuf sessions de formations Mediatraining ont été organisées en 2023, suivies par **37 professionnels** répartis sur les deux niveaux d'apprentissage :

- 26 au niveau 1 : initiation
- 11 au niveau 2 : perfectionnement



Les recettes
d'un velouté de châtaignes
et d'un rainbowl



Les newsletters
grand public et « pro »



Sites Internet et newsletters

« Jamais trop » de contenus !

Nos sites internet et nos newsletters ont beaucoup gagné en visiteurs et en abonnés. Le grand public montre un intérêt croissant pour les fruits et légumes de saison et leurs recettes. Les professionnels y découvrent les atouts d'un accès facile à l'information et aux documents de fond.

Les sites internet, fenêtres d'accès efficaces

Les sites Interfel.com et lesfruitsetlegumesfrais.com ont fait peau neuve et disposent de toutes les fonctionnalités nécessaires pour être accessibles rapidement via les moteurs de recherche, aussi bien sur desktop que sur mobile. Pour autant, la création de contenus et l'optimisation technique doivent se poursuivre tout au long de l'année pour rester dans le haut des listes de recherche.

Le site lesfruitsetlegumesfrais.com en 2023 : création de plus de 300 nouvelles recettes et autres contenus et +54 % de visites par rapport à 2022.

Sur le site des fruits et légumes frais, l'internaute peut désormais retrouver le nouveau calendrier de consommation et un modèle de page inédit pour les menus de la semaine "**Jamais trop économe**", mettant en avant la liste de produits validés en GT Suivi de marché.

Sur le site Interfel.com, l'accent a été mis sur les services destinés aux professionnels avec, notamment, l'affichage pour tous de l'ensemble des documents mis à disposition.

A été mis en avant, également, l'accès à la rubrique **Aides et financements** avec l'entrée en vigueur du Plan de Souveraineté. En parallèle, une rubrique dédiée au Club Innovation a été créée en vue d'un déploiement en 2024.

En complément de ces initiatives majeures, des ajustements et optimisations techniques ont été apportés sur les sites pour améliorer l'expérience utilisateur et augmenter le trafic.

Les Newsletters, des abonnés plus nombreux

La newsletter Les Fruits et Légumes Frais, à destination du grand public

Envoyée tous les premiers mardis du mois, la newsletter Les Fruits et Légumes Frais a pour vocation d'inciter à la consommation de fruits et de légumes, avec une tonalité fraîche et des sujets variés afin d'intéresser les internautes. Elle se compose d'une rubrique centrée sur des moments de consommation et d'une rubrique de recettes de saison. Les Menus de la semaine du site y sont également relayés. Ponctuellement, la newsletter se décline en éditions spéciales pour informer son audience de certains temps forts, comme le Salon de l'Agriculture.

En 2023, la newsletter Les Fruits et Légumes Frais est passée de 28 476 abonnés en janvier à **30 364 abonnés** en décembre, soit un taux d'évolution de **+7 %**. Son taux d'ouverture s'est avéré satisfaisant avec une moyenne de 34 % sur l'année.

La newsletter Interfel à destination des professionnels

L'objectif est de partager chaque mois les actions menées par l'interprofession, c'est-à-dire informer sur les campagnes de communication en cours, la sortie de nouvelles études, guides, réglementation et accords etc...

En 2023, la newsletter d'Interfel a poursuivi sa progression, passant de 396 abonnés (janvier 2023) à 709 abonnés (décembre 2023), soit un **taux d'évolution de +79 %**. Son taux d'ouverture est en hausse avec une moyenne annuelle de 44 %.

Pour la recevoir, les professionnels doivent s'y inscrire lorsqu'ils naviguent sur le site Interfel.com

LES CHIFFRES

+54 %

de visites sur
lesfruitsetlegumesfrais.com
par rapport à 2022

30 364

abonnés à la newsletter
grand public

+ 79 %

d'abonnés à
la newsletter « pro »



Programme Européen Bio

Accompagner les pros de la filière pour « prendre en main la Bio » !

Alors que la filière biologique est toujours sous tension, la communication d'Interfel sur les fruits et légumes Bio est passée en 2023 à la vitesse supérieure.

Cette année, le malaise au sein de la filière des fruits et légumes Bio s'est accentué avec l'inflation et un arbitrage défavorable des consommateurs, creusant un fort déséquilibre entre l'offre et la demande. Interfel a donc poursuivi les efforts pour la deuxième année d'une campagne co-financée par l'Union européenne, visant les professionnels, et baptisée « **Prenez en main la bio** » en même temps qu'une campagne grand public autour du concept « **#Bioréflexe** ». L'une comme l'autre, ces campagnes ont mis en vedette les fruits et légumes bio, à la fois dans les médias et sur le terrain, lors d'événements qui ont également mené à la rencontre des professionnels et des élus.

- Campagnes de promotion du site web : + de 4M d'impressions ;
- Du côté des médias : un voyage de presse, trois communiqués de presse, neuf interviews dans des supports affinitaires.

Les grands axes de la communication sur les fruits et légumes bio

- Mieux faire connaître la valeur des fruits et légumes frais bio ;
- Communiquer plus largement et mieux pour réaffirmer les promesses fondamentales de l'agriculture biologique ;
- Augmenter la compréhension et le niveau de connaissance de ce qu'est le bio ;
- Relancer la consommation des produits bio.

Le Bio chez les « pros »

En partenariat avec le CNIEL, la campagne « **Prenez en main la bio** » ciblait les professionnels de la RHD et de la distribution pour les accompagner dans l'atteinte des objectifs de la loi EGalim, laquelle vise 20 % de produits bio dans la restauration collective. Lancée en 2022, elle s'est poursuivie en 2023 avec des actions majeures :

- Participation à quatre salons : Restau'Co, Tech&Bio, le Congrès des Régions et le Salon des Maires, avec 83.800 visiteurs au total ;
- Réalisation de neuf vidéos : témoignages de professionnels de la filière fruits et légumes bio, conférence Salon des Maires, etc. ;
- Lancement d'une campagne de sponsoring de vidéos de formations sur LinkedIn : + de 300 000 vues réalisées ;

Zoom sur la campagne Bio Réflexe

Côté grand public, Interfel a poursuivi activement en 2023 la campagne collective, lancée dès 2022 avec l'Agence Bio, ayant pour slogan « Pour nous, **pour la planète, #Bioréflexe** ».

En novembre 2023, Interfel lançait une nouvelle vague média de soutien à la filière biologique avec le spot radio « **#Bioréflexe** ».

- Sur RTL
- France Inter
- France Info
- Radio Classique

Résultat, + de 102 millions de contacts touchés

Retrouvez tous nos outils sur www.prezenmainlabio.eu



Concours « Les Talents des Fruits et Légumes - Le Challenge des Commerces »

Forte mobilisation des professionnels

Créé en 2017, avec le soutien du CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes) et l'appui des organisations professionnelles membres d'Interfel, le « Concours des Talents des fruits et légumes frais » a pour objectif de valoriser le savoir-faire et l'expertise des professionnels au stade du détail afin de proposer des produits variés et de qualité aux consommateurs.

Un concours qui fait peau neuve

Pour son édition 2023, le concours fait peau neuve avec un intitulé plus explicite et plus accessible au grand public : « Les Talents des Fruits et Légumes - Le Challenge des Commerces ».

Le concours continue d'accroître sa notoriété avec une mobilisation constante des acteurs du commerce. Cette édition a ainsi recensé 127 candidats répartis dans 5 catégories et dans 5 régions différentes (Île-de-France, Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Est et Sud-Ouest).

Les 5 catégories :

- Hypermarché
- Supermarché
- Commerce de proximité
- Primeurs en magasin
- Primeurs sur marché

Les Lauréats Régionaux 2023

Après avoir renseigné le dossier d'inscription, les candidats ont reçu la visite d'experts du CTIFL et ont été notés sur différents critères :

- la qualité et la fraîcheur des produits,
- l'assortiment,
- la présence d'informations auprès du consommateur.

À l'issue de ces visites, le jury a délibéré et a sélectionné les lauréats à l'échelle régionale, par secteur géographique et par catégorie de magasin.

Les lauréats régionaux ont eu la chance d'être valorisés dans la Presse Quotidienne Régionale.

L'élection des Lauréats Nationaux 2023

Le lauréat régional ayant reçu la meilleure note du jury, devient lauréat national dans sa catégorie.

Les noms des lauréats nationaux ont été annoncés, en direct, lors de la cérémonie de remise des prix au Salon International de l'Agriculture. Elle avait lieu sur le stand des Fruits et Légumes frais, en présence de Laurent Grandin, Président d'Interfel et de Jacques Rouchaussé, Président du CTIFL, ainsi que des représentants des familles professionnelles d'Interfel.



Les lauréats nationaux 2023

- Catégorie Hypermarché : Kévin MAZURE - Hyper U, Champagnole (39)
- Catégorie Supermarché : Jan COLAS - Supermarché Match, Villers-Lès-Nancy (54)
- Catégorie Commerce de proximité : Géraldine SINOPOLI - Intermarché Express Bonsergent, Paris 10^e (75)
- Catégorie Primeur en magasin : Julien ROHMER - NRJ Primeur, Le Mesnil Esnard (76)
- Catégorie Primeur sur marché : Antoine CARPENTIER - Antoine Fruits et Légumes, Saint-Amand les Eaux (59)
- Prix spécial Primeurs : Nicolas LECHVIEN - L'atelier Fermier (22)
- Prix spécial Primeurs : Agnès CHAUSSY - Les Chaussinettes (48)
- Prix spécial Grande Distribution : Loïc DOLLE, Intermarché Nemours (77)





JAMAIS TROP AU SERVICE DE LA FILIÈRE

COMMISSION ÉCONOMIE



Daniel Sauvaitre,
président délégué



Jeff Mahintach,
président exécutif



Membres de la Commission Économie

Collège Amont

FNPF

Nicolas FABRE
Charlie GAUTIER
Adeline GACHEIN

LÉGUMES DE FRANCE

Marc KERANGUEVEN
Jean SALES
Bruno VILA

FELCOOP

Christophe ROUSSE
David POTEREAU
Françoise BESSE

GEFeL

Daniel SAUVAITRE
Lauriane LELESLE
René REYNARD

COORDINATION RURALE

Christian SCHIEVENE
Joris MIACHON

CONFÉDÉRATION PAYSANNE

Jonathan CHABERT
Mathieu YON

Collège Aval

ANEFFEL

Joël BOYER
Bernard GERIN
François DALLE

UNCGFL

Bruno BERNARD-COFFRE
David DUBUC
Benoit GILLES

SAVEURS COMMERCE

Christel TEYSSEDE
Chafika SAIOUD
Sandrine CHOUX

FCD

Jeff MAHINTACH
Philippe MAHE
Hugues BEYLER

RESTAU'CO

Eric LEPECHER
Philippe LAPOUGE
Yves FRIOT

SNRC

Esther KALONJI

CSIF

Véronique LE BAIL
Jean-François VALLET

SNIFL

Denis GINARD
David PATTE
Cyril GORNES

FCA

Guillaume PEYROUTOU

Edito Commission Économie

« Jamais trop » de compétitivité de la filière

La Commission Économie est un lieu d'échange, de dialogue, d'intelligence collective, de partage d'expériences et de transfert d'expertises, permettant de développer un environnement favorable à l'élaboration de recommandations, outils et accords interprofessionnels applicables et appliqués, au service de la durabilité, la valorisation, la sécurité alimentaire et la compétitivité de la filière. Cette commission doit viser l'adéquation de l'offre à la demande avec pour objectif final d'augmenter la consommation de fruits et légumes frais et la part de la production française.

Lors du séminaire stratégique qui s'est tenu en mars 2022 pour définir sa feuille de route à trois ans, la Commission économie a statué sur trois objectifs transverses qui doivent guider son action :

- **Augmentation de la consommation des F&L**
- **Compétitivité de la filière**
- **Pérennisation des entreprises (à tous les stades)**

Ces axes sont déclinés en cinq thématiques prioritaires de travail :

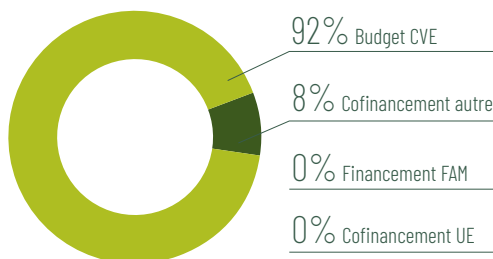
- *Santé économique des entreprises et observatoire économique*
- *Harmonisation européenne*
- *Positionnement et lutte contre les distorsions*
- *Amélioration de la logistique*
- *Qualité et segmentation*

La feuille de route 2023 de la Commission Économie s'articulait ainsi autour de ces cinq grandes thématiques, comprenant pour chacune d'entre elles une liste non exhaustive d'actions à conduire.

Par ailleurs, l'année 2023 a été marquée par le **Plan de souveraineté fruits et légumes** que le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a lancé au moment du SIA. Enfin, la Commission Économie a dû nécessairement prendre en compte le **contexte économique et géopolitique particulier** dans lequel la filière évolue (inflation, augmentation des coûts de production, crise énergétique, évolution de la consommation, etc.) en mettant en place des outils adaptés et réactifs face à cet environnement instable (task force, études spots, etc.). La Commission Économie est composée des représentants des quinze familles d'Interfel.

BUDGET COMMISSION ÉCONOMIE 2023 RÉPARTITION PAR TYPE DE FINANCEMENT

Total réalisé	1 703 744,00 €
Budget CVE	1 571 495,00 €
Budget FAM	-
Budget UE	-
Budget autre	132 249,00 €





Contexte économique

Une amorce de désinflation ?

En 2023, les Français ont dû faire face à la conjugaison de différentes crises : géopolitique, économique, climatique, énergétique et sociale, ce qui pourrait être qualifié de « permacrise », consécutivement à la crise sanitaire de la Covid19. L'épisode inflationniste marqué fin 2022 s'est accéléré sur les premiers mois de 2023 pour atteindre un « pic » au 1^{er} trimestre avant de ralentir sur le reste de l'année. Une amorce de désinflation ?

Une forte hausse des prix alimentaires

Sur l'année 2023, le PIB a progressé de +0,9 % versus +2,5 % en 2022 (donnée Insee au 30.01.24). Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a progressé de +0,2 % par rapport à 2022, après un recul de -0,3 % en 2022. En moyenne annuelle, l'inflation s'est établie à +4,8 % en 2023, versus +5,2 % en 2022 - du fait de l'intégration de la hausse des coûts de production - notamment sur le poste de l'alimentation, après une année 2022 où la hausse des coûts de l'énergie a le plus fortement contribué à l'inflation. Les produits alimentaires affichent une hausse de +12,2 % après une hausse de +6,8 % en 2022. Les produits frais ressortent à +9,4 % après une hausse de +8,0 % en 2022. Les fruits et légumes frais ressortent à +10,2 % par rapport à 2022.

Du point de vue climatique, 2023 a été, après 2022, la seconde année la plus chaude jamais enregistrée en France depuis le début du 20^{ème} siècle. L'année a été contrastée entre sécheresse et pluies, et la fin d'année a été marquée par différentes perturbations (tempêtes, pluies et inondations).

La consommation des F&L régresse... mais la confiance demeure

En réponse à la situation d'inflation globale et de tensions sur le pouvoir d'achat, les Français ont poursuivi les modifications de leurs comportements d'achat initiés en 2022 : fréquence d'achat en hausse, paniers plus petits, plus d'enseignes fréquentées à la recherche des prix les plus bas et de promotions (comparaison des prix au sein et entre points de vente), achats plus polarisés entre début et fin de mois. Ainsi, dans un contexte d'arbitrages voire de restrictions qui se sont intensifiés en 2023, en lien avec la hausse marquée des prix de l'alimentation, un recul des achats en volume des produits de grande consommation - frais libre-service - est observé en 2023 par rapport à 2022 (après une stabilité en 2022 sur un an), conjugué à la poursuite du « glissement de gamme » mis en place en 2022 (descente de gamme dans les achats / dévalorisation / moins de labels, logos) afin de limiter la hausse des dépenses. Cette tendance est allée à l'encontre du phénomène de valorisation observé les années précédentes, lorsque l'inflation était



contenue. Les Français restent néanmoins attachés à l'importance de consommer des fruits et légumes frais et conservent de l'intérêt pour les labels/logos (source enquête 2023 baromètre de confiance).

La consommation des produits frais traditionnels (PFT) a continué de reculer en volume sur un an pour toutes les catégories de produits, dont les fruits et légumes frais. À noter que ces derniers ont été proches du recul de l'ensemble de cette catégorie.

Baisse des achats, fréquence en légère hausse

Les sommes dépensées par ménage ont progressé de +2 % en 2023 par rapport à 2022, en lien avec une hausse du prix moyen payé à l'achat. Les achats par ménage en volume ont pourtant reculé de -3 %/2022, en lien principalement avec une baisse du panier moyen d'achat en volume, et demeurent sous la barre des achats de 2019. La fréquence d'achat a quant à elle légèrement progressé, et retrouve un niveau proche de 2019, d'avant crise sanitaire.

Le bio, le recul se poursuit

En 2023, les indicateurs d'achats de fruits et légumes bio ont continué de reculer, à l'exception du prix moyen payé à l'achat qui a progressé, tout comme sur le global gamme (néanmoins de manière moins marquée).

Le recul des achats en volume est d'environ -8 % par rapport à 2022 et -23 % par rapport à 2019, il est plus marqué que sur le global gamme. Il a été lié à la poursuite du recul de la taille de clientèle en 2023, conjuguée à celle de la baisse de la fréquence d'achat. Les dépenses ont, quant à elles, reculé d'environ -6 % par rapport à 2022.

Pour en savoir plus, des éléments complémentaires sont disponibles dans le bilan consommation 2023 téléchargeable sur le site d'Interfel sur le lien suivant (en libre accès) :

<https://www.interfel.com/services/documentation/bilan-consommation-annee-2023>



Les accords interprofessionnels

« Jamais trop » d'accords

Les accords interprofessionnels sont des outils essentiels et le fondement même de l'action interprofessionnelle. Interfel a pour mission d'élaborer des accords qui peuvent être étendus par les pouvoirs publics, rendant leur application obligatoire pour tous les opérateurs de la filière, conformément à l'article L. 632-4 du code rural et de la pêche maritime.

1. L'accord portant sur la cotisation volontaire étendue (CVE)

Étendu par arrêté du 29 septembre 2022, l'accord CVE 2023-2025 prévoit l'instauration d'une cotisation dont est redevable chaque opérateur de la filière fruits et légumes Frais et dont le produit est affecté au financement des actions de l'interprofession, décidées par ses membres, ayant pour objet la réalisation des activités énoncées à l'article 164 du règlement (UE) n°1308/2013 du 17 décembre 2013 (dit « OCM »).

L'accord précise notamment les produits entrant dans la filière des fruits et légumes frais, à savoir les fruits et légumes frais et secs, les fruits et légumes préparés et prêts à l'emploi n'ayant pas subi de transformation destinée à leur garantir une longue conservation, ainsi que des plantes aromatiques à usage culinaire, à l'exception des secteurs de la banane et de la pomme de terre.

2. Les accords portant sur les pratiques commerciales et logistiques

En 2023, cinq accords interprofessionnels portant sur les pratiques commerciales et logistiques étaient en vigueur :

Réfactions tarifaires

L'accord précédemment en vigueur avait été adopté le 20 octobre 2020, pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2021. Cet accord encadre la possibilité pour un

vendeur et un acheteur de prévoir des réfactions tarifaires résultant d'une non-conformité qualitative ou quantitative des produits livrés par rapport à la commande. Il est adopté conformément à l'article L.443-2 II du code de commerce qui prévoit que si « un acheteur, un distributeur ou un prestataire de services ne peut pas bénéficier de remises, rabais et ristournes pour l'achat de fruits et légumes frais » le paragraphe qui suit précise qu'« il peut toutefois bénéficier de réfactions tarifaires résultant d'une non-conformité, qualitative ou quantitative (...) si un accord, conclu par une organisation interprofessionnelle reconnue (...) en a précisé les conditions ». Cet accord a été renouvelé fin 2023 avec quelques évolutions pour mieux prendre en considération l'ensemble des situations rencontrées. Ainsi, s'il reprend très largement les dispositions du précédent accord qui a pris fin le 31 décembre 2023, le nouvel accord s'en démarque sur plusieurs aspects. Il a ainsi été adapté pour tenir compte des contraintes inhérentes aux cessions à prix ferme réalisées sur les MIN et autres marchés physiques de gros. Afin de s'assurer que le nouveau dispositif ne soulèvera pas de difficulté d'application, il a été conclu pour une durée limitée d'un an (au lieu de trois habituellement). En outre, Interfel le présentera prochainement à la DGCCRF afin de recueillir ses observations et en fera une évaluation dans le courant du deuxième semestre de l'année 2024.



Sécurisation des annonces de prix hors lieux de vente

Après avoir procédé fin 2022 à une évaluation de l'accord, celui-ci a été renouvelé le 6 juillet 2023 pour un an avec des aménagements rédactionnels permettant d'en améliorer la lisibilité pour les opérateurs et d'éviter des mauvaises interprétations / applications. Cet accord interprofessionnel complète le dispositif prévu par l'article L. 443-111 du code de commerce. Il vise à sécuriser les délais de finalisation des éléments constitutifs de l'engagement contractuel écrit entre le fournisseur et l'acheteur préalablement à une annonce de prix portant sur un fruit ou un légume frais qui est réalisée à l'extérieur du lieu de vente.

Reconnaissance et valorisation des standards de palettisation

Cet accord a pour objet de définir des standards de palettisation pour les transactions et les conditions de valorisation de ces standards dans le cadre des relations commerciales entre le fournisseur et son client. Il a été modifié et présenté à la validation de la COPN d'Interfel le 7 mars 2023 pour une durée de 3 ans (cf. page 64).

Harmonisation des informations sur les étiquettes palettes des unités d'expédition

Cet accord a pour objectif de favoriser l'harmonisation des informations portées sur les étiquettes palettes apposées sur les unités d'expédition au sein de la filière des fruits et légumes frais (cf. page 64).

Harmonisation des pratiques de datage des colis et des UVC

Cet accord a pour objet d'harmoniser les pratiques de datage lors de l'étiquetage des colis et des Unités de Vente Consommateurs de fruits et légumes commercialisés en 1ère gamme, lorsque l'apposition d'une date est demandée par un client à son fournisseur. Il a fait l'objet d'un renouvellement lors de la COPN du 10 octobre 2023 (cf. page 64).

3. Les accords portant sur la qualité des produits

Au nombre de dix en 2023, dont six étendus ou partiellement étendus, ces accords définissent les règles ou caractéristiques applicables aux produits concernés (cf. page 84).

Recours... en cours

En 2023, dans le cadre de recours formés par Interfel contre le refus d'extension de plusieurs de ses accords (pomme, pêche-nectarine, concombre et kiwi Hayward), les juges européens et français sont venus apporter des précisions sur les règles relatives à l'extension d'accords interprofessionnels.

Tout d'abord, la CJUE, saisie d'une question préjudicielle, a rendu un arrêt le 29 juin 2023 par lequel elle confirme qu'un État peut rendre obligatoire un accord interprofessionnel qui édicte des règles de commercialisation plus strictes que celles prévues par les réglementations de l'Union européenne ou par les normes adoptées par la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU) (Arrêt de la CJUE, 29 juin 2023, Interfel, affaires jointes C-501/22 à C-504/22). Dans une série de décisions en date du 22 décembre 2023, le Conseil d'État a ensuite précisé qu'il appartient aux autorités nationales, sous l'entier contrôle du juge, d'apprécier le caractère opportun de l'extension d'un accord interprofessionnel. Pour ce faire, il revient à l'interprofession de démontrer que l'extension poursuit un intérêt commun conforme à l'intérêt général.

Dans le prolongement de ces décisions, Interfel a donc lancé un travail de réécriture des accords concernés afin de tenir compte des remarques formulées par le Conseil d'État. En complément, l'accord Pommes Calibrage a fait l'objet d'une notification auprès de la Commission européenne au titre de l'article 210 du règlement OCM.



Comité Bio en 2023

« Jamais trop » mobilisés pour le bio

Dans un contexte de dégradation continue du marché bio depuis 2020, Interfel a été le porte-voix de la filière des Fruits et Légumes Bio. En 2023, le Comité Bio d'Interfel a particulièrement mis l'accent sur le soutien et la défense de la filière bio auprès des pouvoirs publics.

Co-rapporteurs du Comité Bio

Filière Amont :

Bruno Vila

Filière Aval :

Emmanuel Eichner

Durant toute l'année 2023, Interfel n'a cessé d'alerter sur la situation difficile du marché bio, en particulier celui des fruits et légumes bio. Cela s'est matérialisé par l'envoi de plusieurs courriers de sensibilisation et d'alerte à destination du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, pour souligner l'urgence d'un soutien aux entreprises de la filière engagées en bio : aides aux exploitations, respect de la loi EGalim, soutien de la demande, etc.

Afin d'amplifier son message, Interfel a participé, avec d'autres acteurs du monde agricole et du bio, à des réunions organisées par le ministère qui ont permis in fine, sur la base de chiffrage documenté des pertes, la mise en place d'une enveloppe globale de 94 M€ d'aides aux filières françaises bio. Les fruits et légumes en 2023 ont capté près de 25 % de cette enveloppe.

Mieux connaître les marchés

Dans la continuité de l'étude sur l'adéquation entre l'offre et la demande en bio, réalisée en 2022, Interfel et le RNM ont lancé en 2023, l'expérimentation des indicateurs de marché sur la tomate et la pomme biologiques. L'objectif de cette expérimentation qui court jusqu'au dernier trimestre 2024 est d'analyser le comportement d'un indicateur spécifique bio par rapport à l'indicateur de marché classique.

Les conclusions de l'expérimentation permettront de juger de la pertinence ou non de poursuivre les travaux sur un accord de modération des marges en bio.

En 2023, Interfel a publié une nouvelle édition de son « Observatoire économique des fruits et légumes bio par produit ». Pour rappel, cet outil rassemble, par produit, toutes les données économiques disponibles : surfaces cultivées en bio (données Agence Bio), volumes mis en marché (enquête CHD Expert pour Interfel), cotations prix aux stades expédition et détail (données du RNM), données de consommation (Kantar WorldPanel), données de marché mises à disposition par l'Agence Bio, données sur le marché de la restauration collective, quantités de semences commercialisées sous dérogations (données INAO). L'outil compte douze fiches fruits et neuf fiches légumes. Il est mis à jour tous les ans et publié sur l'extranet Interfel.

Par ailleurs, il est fait, à chaque réunion du Comité Bio, un point sur la conjoncture des fruits et légumes bio. Enfin, chaque trimestre, Interfel publie sur l'extranet une note de consommation afin de donner un aperçu régulier des indicateurs de consommation des fruits et légumes bio.

Nos interventions en 2023

Plusieurs interventions concernant la situation du marché des fruits et légumes bio ont été réalisées courant 2023 :

- Lors de l'édition 2023 de Tech&Bio à l'occasion de la conférence « Fruits et légumes bio : Marchés et perspectives » en septembre 2023 ;
- Lors de la rencontre technique organisée par le CTIFL et l'ITAB à Lanxade (novembre 2023) ;



• Lors de la journée régionale fruits bio, organisée par le Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes (novembre 2023) ... Par ailleurs des interventions complémentaires dans la presse écrite spécialisée ont également eu lieu afin d'éclairer sur le marché des fruits et légumes bio.

fondamentaux de la bio. L'ensemble des éléments est disponible sur le site internet dédié : www.prenezmainlabio.eu

Et « jamais trop » de communication pour le bio !

En 2023, Interfel poursuit son programme Européen (lancé en 2022), en partenariat avec le Cniel, « Prenez en main la Bio ». Ce programme de communication sur la promotion des fruits et légumes bio et des produits laitiers bio sera déployé jusqu'en 2024 avec un budget de 600 k€/an (participation UE à hauteur de 70 %). L'objectif principal du programme est de renforcer la compétitivité et la consommation des produits biologiques européens sur le marché français en sensibilisant et formant les professionnels aux spécificités et valeurs de l'agriculture biologique européenne et en développant l'offre et la consommation de produits biologiques européens en restauration collective.

Par ailleurs, Interfel a renouvelé en 2023 sa participation, à hauteur de 210 k€, à la campagne de communication #Bioréflexe pilotée par l'Agence Bio. Cette campagne a pris la forme d'un spot radio diffusé (entre novembre et décembre 2023) sur RTL, France Inter et France Bleu pendant un mois et de divers outils de communication : vidéo recette à base de fruits et légumes bio, visuels spécifiques par filière dans le but de relancer la consommation de fruits et légumes bio.

Le programme se décline en différentes actions : publication sur les réseaux sociaux, relations presse, développement d'outils de communication (visuels et vidéos), participation à des salons professionnels (comme au Salon des Maires de France en novembre 2023 avec l'organisation d'une conférence : « L'agriculture bio au service de nos territoires : de la parole aux actes » et la réalisation de vidéos de formation sur les





Comité RSE

« Jamais trop » responsables

En 2023, le Comité RSE d'Interfel a approfondi les questions cruciales de l'affichage environnemental, de la sobriété des emballages, de la décarbonation et lancé une réflexion sur une démarche de responsabilité sociétale pour l'ensemble de la filière.

Co-rapporteurs du Comité RSE

Bruno Gautier (Amont),
Mathilde Caner
puis Clément Ponchart
(Aval)

Affichage environnemental

En 2023, le Comité RSE d'Interfel a poursuivi ses travaux autour de l'affichage environnemental

- **au niveau français**, en participant au Comité des partenaires de l'expérimentation sur l'affichage environnemental piloté par le ministère de la transition écologique concernant notamment le format d'affichage et en suivant la mise en place de l'outil Ecobalyse afin de s'assurer de la prise en compte des spécificités de la filière fruits et légumes frais en s'appuyant sur l'étude conduite par le CTIFL à la demande du Comité RSE (cf. Focus Etude p 70-73) ;
- **au niveau européen**, en poursuivant son implication dans la coalition européenne sur le sujet, menée par **Freshfel**. Cette coalition, après une étude bibliographique à l'échelon européen des différentes méthodologies de calcul, se propose d'appliquer à plusieurs fruits et légumes une méthodologie commune, harmonisée et vérifiable qui fera l'objet de consultations publiques afin d'élaborer des propositions dans le cadre des travaux sur les PEF définis au niveau européen.

Emballages

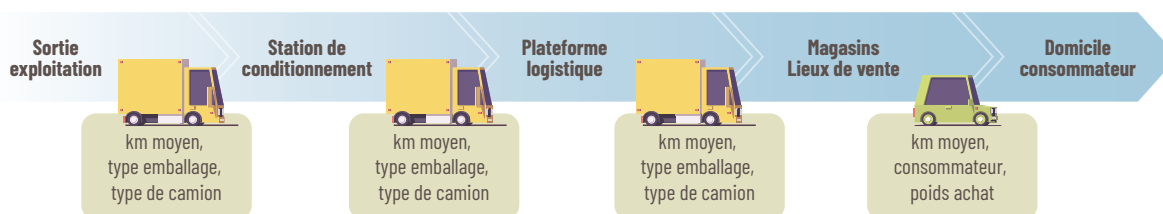
En lien avec les attentes sociétales existantes en matière de sobriété des emballages, le Comité RSE a suivi de près les travaux et le cadre juridique applicables aux emballages des fruits et légumes (en lien avec le GT Logistique et Emballage) et a commandité pour 2023 la réalisation de « **fiches infos** » récapitulatives afin d'informer et outiller les professionnels sur les caractéristiques et les obligations relatives aux différents articles de la loi AGEC sur les emballages et le décret 3R associé.

Stratégie de décarbonation

Compte-tenu des objectifs de décarbonation fixés par les pouvoirs publics afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050, la filière a souhaité établir un état des lieux de son empreinte environnementale pour accompagner la transition énergétique (choix des investissements, amélioration des pratiques, identification des sources de financement), valoriser les atouts de la filière (recueil des actions déjà engagées et pistes envisagées pour les efforts à venir) et informer nos parties prenantes en relativisant le poids de l'empreinte carbone de la filière et en les sensibilisant sur l'impact de l'évolution des pratiques du champ jusqu'à l'assiette. Le Comité RSE, à l'origine de cette demande, a été sollicité pour valider la méthodologie retenue et pilote désormais avec le GT Logistique et Emballage cette étude élaborée en deux volets, l'un confié au CTIFL concernant le côté production jusqu'à la première mise en marché, l'autre confié au cabinet CPV concernant le côté logistique (dynamique et statique) en aval de la filière. Ces études seront restituées courant 2024.



Récapitulatif du circuit suivi



Mise en place d'une démarche de Responsabilité Sociétale pour la filière

Le Comité RSE a poursuivi ses travaux visant à l'établissement d'une démarche de responsabilité sociétale à l'échelle de la filière des fruits et légumes frais, en suivant les grandes étapes de la méthodologie reconnue. L'année 2023 a été marquée par la finalisation de la cartographie des parties prenantes (identification et hiérarchisation), notamment les ONG, les agences d'État et les associations de consommateurs.

Parallèlement, les membres du comité RSE ont souhaité faire appel à un cabinet extérieur pour accompagner la démarche. Un travail de définition des enjeux et d'identification des indicateurs pertinents est engagé et se poursuivra sur l'année 2024.

Par ailleurs, le Comité RSE a participé à l'élaboration du contenu de la communication informative portée par Aprifel et assuré une veille tout au long de l'année sur les sujets sensibles et signaux faibles impactant la filière en matière de durabilité.

Les 12 enjeux prioritaires de filière en 2024

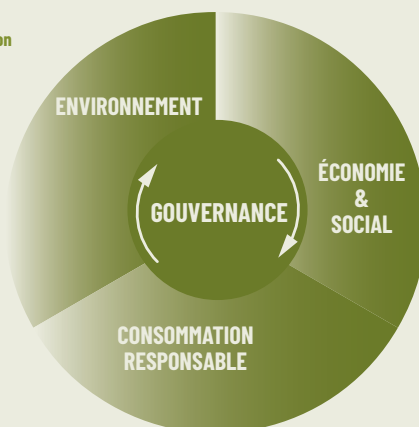
Travaillé en Comité RSE

La filière s'engage pour des modes de production et de commercialisation (amont & aval) respectueux de l'environnement

- Préservation des écosystèmes et des ressources
- Lutte contre les changements climatiques (atténuation et adaptation)
- Économie circulaire

La filière s'engage pour promouvoir le capital nourricier de ses fruits & légumes dans une alimentation responsable, accessible à tous les consommateurs.

- Confiance & transparence (traçabilité)
- Éducation du consommateur & consommation responsable
- Accessibilité aux fruits et légumes frais pour tous les consommateurs



La filière s'engage pour que chaque acteur de la filière vive correctement de son métier

- Santé économique de la filière et des entreprises
- Attractivité des métiers et conditions de travail
- Relations commerciales durables /Création et partage de la valeur

La filière s'engage pour un progrès permanent au profit de chaque maillon, avec les parties prenantes

- Renforcement du collectif au sein de la filière
- Gouvernance responsable
- Dialogue avec les parties prenantes



Comité RHD

« Jamais trop » d'outils professionnels

2023 aura été une nouvelle fois l'occasion pour les membres du Comité RHD de faire connaître ses travaux dans le cadre d'événements tels que le SIRHA ou le salon Restau'Co. En parallèle, les membres du Comité ont souhaité continuer à parfaire leur connaissance du secteur, mais également à mettre en place des outils professionnels, tels que l'accompagnement à la mise en place du programme « Lait & Fruits à l'École ».

Co-rapporteurs du Comité RHD

Guy-Bernard Cordier (UNCGFL) et
Éric Lepêcheur (RESTAU'CO),
remplacé par
Mickaël Dubois (RESTAU'CO)
en octobre 2023.

La présence au SIRHA 2023

En 2023, Interfel a renouvelé sa présence à Lyon au SIRHA, salon à destination des professionnels de la restauration. Ce salon fut l'occasion d'accueillir les professionnels de la filière, de présenter les différents outils travaillés par le Comité et d'échanger sur la valorisation et la promotion des fruits et légumes frais en restauration. Pendant ces cinq jours de salon, des conférences et des démonstrations culinaires étaient proposées aux visiteurs sur des thématiques liées aux métiers du frais, aux menus végétariens, à une alimentation équilibrée à base de fruits et légumes, etc.

Ce salon a également été l'opportunité pour le Comité régional Interfel Auvergne-Rhône-Alpes d'organiser des rencontres avec les institutionnels de la Région. Enfin, lors de cet événement, plusieurs témoignages ont été immortalisés

dans quatre vidéos, et relayés via des capsules sur les réseaux sociaux, reprenant des thèmes importants tels que la **proximité**, l'**accessibilité**, la **responsabilité** et bien évidemment la **fraîcheur** dans la filière.

La 2^{ème} édition du rendez-vous restauration collective

Pour la seconde année consécutive, en marge du **salon Restau'Co** qui se tenait en juin, Interfel a réuni des acheteurs publics afin de leur permettre de rencontrer des professionnels du secteur. Cette année la table ronde, consacrée à la végétalisation de l'assiette, était notamment l'occasion d'accueillir David Rose, Gargantua 2022, pour un retour d'expérience sur les leviers à mettre en œuvre pour



À retrouver sur youtube, nos vidéos sur

La proximité :

<https://www.youtube.com/watch?v=S6NEquzfWME>

L'accessibilité :

<https://www.youtube.com/watch?v=UPCTxhjlVtk&t=9s>

La responsabilité :

<https://www.youtube.com/watch?v=aEQ09a0uznw>

La fraîcheur :

<https://www.youtube.com/watch?v=FuT6b1dbUvk>



permettre aux écoliers de consommer plus de fruits et de légumes frais. À la suite de cette table ronde, les différents intervenants ont de nouveau pu échanger sur les enjeux du secteur et la place stratégique des fruits et légumes frais en restauration collective.

Des tableaux de bord pour suivre le segment RHD

En 2023, le Comité a poursuivi sa montée en compétence sur la connaissance des marchés. D'un point de vue conjoncturel, le tableau de bord RHD a trouvé son rythme de croisière. Publié mensuellement, il reprend dans un document synthétique un certain nombre d'informations d'ordre économique et d'éléments d'intérêt pour ce segment de marché. Ces tableaux de bord sont relayés aux adhérents des organisations professionnelles membres d'Interfel, et sont disponibles sur l'espace cotisant du site Interfel.com (<https://www.interfel.com/marches-reglementations/connaissance-marches/rhd/outils>)

En parallèle, les échanges étaient nourris par des interventions extérieures, mais également via l'identification de sources de données d'intérêt complémentaire. Enfin, les travaux se sont poursuivis sur des thématiques comme l'impact de la liaison froide sur les fruits et légumes, ou encore sur la mise en place de réflexions sur des populations spécifiques comme les personnes du 3^{ème} et 4^{ème} âge.

Une participation aux travaux du CNRC

Interfel a réitéré en 2023 son intérêt et sa volonté de participer aux différentes instances du Conseil National de la Restauration Collective (CNRC). Le Comité RHD permet ainsi aux professionnels d'être au fait des différents travaux du CNRC, mais également de porter, dans les réflexions de ces instances, la voix des opérateurs de la filière fruits et légumes frais. Le Comité a notamment été consulté dans le cadre de la mise à jour des guides d'achats publics publiés par le CNRC.

Le programme Lait & Fruits à l'École

Suite aux demandes appuyées et renouvelées d'Interfel, le programme Lait & Fruits à l'École a évolué vers plus de simplification. Parallèlement, les membres du Comité RHD ont identifié un nouvel enjeu de recrutement sur ce programme, afin d'utiliser pleinement l'enveloppe destinée à augmenter la consommation de fruits et légumes chez les écoliers. Ils ont ainsi pu œuvrer à la mise en place d'outils de recrutement basés sur une communication digitale de « pair à pair », permettant à des professionnels de témoigner de leur mise en place du programme et des bénéfices qu'ils y ont trouvés. <https://www.interfel.com/actualites/autres/temoignage-programme-lait-et-fruits-a-lecole/>

Cette initiative a ouvert la voie vers un dispositif plus conséquent, porté dans le cadre de l'appel à projet « Publicité » du PLFE, permettant d'accompagner les opérateurs dans la mise en place de ce programme, qui rappelons-le, a été identifié comme l'un des leviers du Plan de souveraineté des fruits & légumes en matière de dynamisation de la consommation.





Le Groupe de Travail Énergie

« Jamais trop » concret

En prolongement direct de la Task Force « Urgence Crise » mise en place à la demande de la Commission Économie pour faire face à la crise déclenchée par le conflit en Ukraine, les professionnels ont souhaité la mise en place d'un Groupe de Travail Énergie, créé fin 2022.

Le GT Énergie a été plus particulièrement chargé de suivre, au plus près, la mise en place des différents dispositifs d'aides gouvernementales, en miroir du groupe énergie lancé sous l'égide du MASA en collaboration avec le MEFSIN et le MTE. L'objectif est d'analyser en profondeur les dispositifs publics et de faire remonter nos propositions / simulations en temps réel.

Ce GT Énergie s'est réuni trois fois durant l'année 2023 afin d'échanger sur les dispositifs et de faire remonter des éléments concrets (factures, contrats, etc.), permettant ainsi de souligner l'impact de la hausse du coût de l'énergie sur la filière fruits et légumes auprès des ministères et d'obtenir,

dans la mesure du possible, un ajustement des dispositifs en fonction de la typologie des entreprises.

Un sondage, mené en avril 2023, a permis d'informer sur « **L'état des lieux de la mise en œuvre des dispositifs Énergie pour la filière Fruits et Légumes frais** » en parallèle de l'étude conduite par le CTIFL sur « **L'impact des coûts de l'énergie pour la filière Fruits et légumes** ».

Au-delà des travaux évidents du GT Énergie, relatifs aux coûts dans un contexte de crise énergétique, ce groupe de travail devrait élargir son champ d'action en 2024 aux problématiques de transition vers une économie de plus en plus décarbonée.

Retour sur la 3^e réunion du GT Énergie 09/05/2023

Retour sur l'enquête sur « **l'état des lieux de la mise en œuvre des dispositifs Énergie pour la filière fruits et légumes frais** » menée du 6 au 21 avril 2023 via les organisations professionnelles

- **La plupart des dispositifs sont connus des répondants** (50 %) mais rares sont les répondants (10 % à 33 %) qui connaissent les autres facilités
- **Les dispositifs d'aide semblent sous-utilisés** : 0 % à 67 % selon les dispositifs
- **Une forte hausse du coût de l'énergie** : +25 % à 400 % (160 % en moyenne). Les petites PME sont les plus touchées (+207 % en moyenne)
- **Un taux d'aide insuffisant** : 2 % à 43 % selon les dispositifs (en moyenne environ 17 %)
- Des contrats pluriannuels difficiles à renégocier notamment pour les petites PME

Globalement 76 % des entreprises interrogées déclarent être en difficulté du fait de la hausse des coûts de l'énergie

Décision du GT Énergie

Interfel a relayé cette enquête aux conseillers du MASA / MEFSIN en maintenant les demandes d'Interfel, notamment celle d'élargir le tarif garanti pour l'électricité (actuellement uniquement réservé aux TPE) à ces petites entreprises (PME), à tout le moins pour les contrats signés lors du 2nd semestre 2022. Un critère de sectorisation (intégrant les spécificités de notre filière alimentaire de produits frais et fragiles) pourrait permettre de traiter ces dossiers au cas par cas.



Le Groupe de Travail Juridique

« Jamais trop » d'harmonisation

Le GT Juridique réunit les experts désignés par les organisations membres d'Interfel pour travailler sur des sujets qui concernent principalement les relations commerciales au sein de la filière. Rattaché à la Commission Économie, il est piloté par le Service des Affaires Juridiques qui fait partie de la Direction Stratégie Filière.

En 2023, le GT Juridique a suivi l'élaboration et assuré un décryptage de la loi n° 2023-221 du 30 mars 2023 tendant à renforcer l'équilibre dans les relations commerciales entre fournisseurs et distributeurs (dite loi « Descrozaille » ou encore « EGalim 3 »).

Le GT Juridique avait mené un travail de réflexion en 2022 sur la possibilité (prévue par la loi EGalim 2) d'exclure certains produits de la filière du relèvement du seuil de revente à perte (SRP +10). Les organisations membres de l'interprofession ont ainsi pu faire part de leurs diagnostics et attentes et débattre ensemble des issues possibles. En définitive et sur proposition des sénateurs, l'adoption de la loi EGalim 3 est venue consacrer le principe d'une dérogation générale au dispositif pour tous les fruits et légumes frais.

Aménagements de la loi EGalim 3

Toujours dans le cadre de la loi EGalim 3, Interfel a été consultée à deux reprises en 2023 par le ministère de l'Agriculture sur la faculté de déroger à l'obligation de prévoir une clause de renégociation du prix en application de l'article L. 441-8 du code de commerce.

Cette disposition prévoit que les contrats, d'une durée d'exécution supérieure à trois mois, portant sur la vente de produits agricoles et alimentaires dont les prix de production sont significativement affectés par des fluctuations des prix des matières premières agricoles et alimentaires et des produits agricoles et alimentaires, de l'énergie, du transport et des matériaux entrant dans la composition des emballages, doivent comporter une clause de renégociation du prix.

Après avoir considéré, lors de la première consultation en juin 2023, qu'il n'y avait pas lieu de déroger à cette clause pour les fruits et légumes frais, le GT Juridique a revu son appréciation lors de la deuxième consultation de novembre 2023 en proposant de sortir les haricots secs du champ de la clause de renégociation du prix. Interfel, qui a pu échanger

sur le sujet avec la Fédération Nationale des Légumes Secs (FNLS) et Terres Univia, a estimé qu'il était dans l'intérêt des opérateurs des différentes légumineuses de pouvoir bénéficier d'un cadre juridique harmonisé.

La liste des produits agricoles et alimentaires pour lesquels la clause de renégociation du prix prévue à l'article L. 441-8 du code de commerce ne s'applique pas, a ainsi été amendée par un arrêté du 15 février 2024 (qui modifie le premier en date du 31 juillet 2023). Le nouvel arrêté a été publié le 27 février 2024 au Journal Officiel.

Des accords interprofessionnels renouvelés

Le GT Juridique s'est également réuni à plusieurs reprises pour examiner deux accords interprofessionnels sur les relations commerciales qui étaient en renouvellement en 2023. Il s'agit des accords sur la sécurisation des annonces de prix hors lieux de vente (PHLV) et sur l'encadrement des réfections tarifaires résultant d'une non-conformité qualitative ou quantitative du produit livré par rapport à la commande. L'examen de ces accords a conduit à faire évoluer l'accord sur les réfections tarifaires qui tient compte désormais des contraintes inhérentes aux cessions à prix ferme réalisées sur les MIN et autres marchés physiques de gros.

La COPN a adopté le 20 juin 2023, à l'unanimité des collègues amont et aval, le renouvellement pour un an de l'accord dit « PHLV » et le 22 décembre 2023, l'accord interprofessionnel 2024 sur l'encadrement des réfections tarifaires résultant d'une non-conformité qualitative ou quantitative du produit livré par rapport à la commande.

Un guide très attendu

Enfin, le GT Juridique a poursuivi en 2023 son travail de refonte du guide des relations contractuelles dans la filière des fruits et légumes frais. Il sera publié dans le courant de l'année 2024.



Le Groupe de Travail Logistique et Emballage

« Jamais trop » de travail de terrain

2023 aura encore été une année chargée et aux enjeux variés pour les membres du GT Logistique & Emballage avec sept réunions et des sollicitations récurrentes tout au long de la période.

Co-référents

Christophe Rousse
(FELCOOP)
Philippe Mahé (FCD)

Le GT Logistique et Emballage s'est notamment attaché à poursuivre ses travaux sur les accords interprofessionnels logistiques, avec pour objectif prioritaire d'en faciliter la mise en œuvre sur le terrain. Il a en parallèle continué à alimenter, sur le plan technique, les différents échanges et travaux autour des emballages, qu'ils aient eu lieu au niveau national (loi AGECE, Feuille de route 3R), ou dans le cadre du futur projet de règlement européen sur les emballages et déchets d'emballage (PPWR).

Enfin, l'expertise des membres du GT a été sollicitée pour permettre le décryptage de la mise en place de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) spécifique restauration et pour rédiger le diagnostic logistique de la filière, dans le cadre des actions de l'axe B du Plan de souveraineté fruits et légumes frais.

La reconduction des accords interprofessionnels logistiques

Le GT a finalisé, en début d'année 2023, le renouvellement de l'accord « **Harmonisation des pratiques de datage des colis et/ou des UVC entre professionnels** ». Cette nouvelle version de l'accord, déterminant le cadre d'utilisation d'un code standardisé pour les opérations de datage des colis et/ou des UVC entre un client et son fournisseur, a été validée par la COPN d'Interfel le 7 mars 2023 pour une durée de trois ans. Si, sur le fond, l'accord a peu évolué, une attention particulière a été portée à la notice d'accompagnement pour une mise en œuvre simplifiée et facilitée de cet accord. C'est également avec ce souci d'améliorer l'appropriation sur le terrain des accords que la notice de l'**accord**

interprofessionnel « Reconnaissance et valorisation des standards de palettisation » a été remise à jour et mise à disposition sur le site internet de l'interprofession. (document sur <https://www.interfel.com/services/documentation/accord-interprofessionnel-sur-la-reconnaissance-et-la-valorisation-des-standards-de-palettisation-2022-2025/>) Enfin, concernant l'accord relatif à l'harmonisation des informations sur les étiquettes palettes, qui liste les informations à faire figurer sur une « étiquette palette » dans un objectif de faciliter la traçabilité des produits dans la filière des fruits et légumes frais, il a été revalidé le 10 octobre 2023 pour une période de trois ans.

Pour alimenter les échanges sur la reconduction de cet accord, le GT a pu s'appuyer sur la base d'une évaluation menée à la fois via une consultation en ligne, mais également sur des constatations terrains, qui, bien qu'ayant confirmé le bien-fondé de l'accord, a néanmoins pu faire ressortir un défaut de notoriété avéré. L'accord s'accompagne lui aussi d'une notice et de modèles d'étiquettes pour en faciliter l'appropriation.

Des travaux... emballants !

En 2023, le GT Logistique & Emballage a poursuivi son analyse et accompagnement technique aussi bien sur la loi AGECE que dans le cadre du PPWR.

En parallèle, le GT a poursuivi les travaux sur la recherche d'alternatives aux plastiques, dans le cadre du projet « Interfel pour un futur emballant » (<https://www.interfel.com/interfel-pour-un-futur-emballant>), avec l'objectif d'identifier des réponses à la suppression des plastiques pour des

produits plus complexes comme le « Prêt à l'Emploi » ou la « Fraîche Découpe », ces travaux devant se finaliser début 2024.

Cette opération est réalisée avec le soutien financier de l'ADEME.

Le diagnostic logistique de la filière

Le GT Logistique & Emballage a également apporté sa contribution aux réflexions amorcées dans le cadre du **Plan de souveraineté fruits & légumes** annoncé par le ministre Marc Fresneau lors du Salon de l'Agriculture 2023. En effet, à la demande des différentes parties prenantes à ce plan, il a été produit un Diagnostic Logistique de la Filière, visant à réunir en un document unique à la fois les éléments de compréhension de l'organisation logistique de la filière, tant en termes de transport que de stockage, et la mise en perspective des axes d'optimisation logistique

identifiés par les professionnels.

Ce diagnostic a vocation à servir de base aux réflexions communes et à faire émerger des dispositifs d'accompagnement pour les opérateurs de la filière. Il est destiné à évoluer au gré des travaux entrepris, tels que ceux sur les émissions de GES liées à la logistique dans la filière et à leurs potentiels de réduction.

Le suivi de la REP Restauration

Dans le cadre des nombreuses dispositions de la loi AGECE, le Comité RHD d'Interfel a souhaité que le GT Logistique & Emballage expertise la mise en place de la REP Restauration, et ses implications pour les opérateurs de la filière. Ce travail de décryptage initié en 2023, devrait se matérialiser en 2024 par la mise en place d'une FAQ, visant à compléter celles existantes au niveau transversal, avec un prisme sur les spécificités de notre filière.





Le Groupe de Travail Suivi de marché

« Jamais trop » de fluidité

Tout au long de l'année 2023, le GT Suivi de marché a poursuivi sa mission qui est de développer la connaissance des marchés et d'intensifier le dialogue interprofessionnel pour fluidifier les relations commerciales au sein de la filière, de façon à optimiser la commercialisation des fruits et légumes frais.

En 2023, le GT suivi de marché a permis aux représentants de tous les maillons de la filière, au cours de trente et une réunions visio/téléphoniques, d'échanger sur l'évolution conjoncturelle de la production et du commerce et, ainsi, de suivre le pouls des marchés tout au long des campagnes de communication.

Un baromètre des marchés aval

En parallèle, Interfel a poursuivi en 2023, sur les périodes de printemps, d'été et d'automne-hiver, la mesure de l'activité commerciale des marchés de gros et de la distribution grâce à l'outil « baromètre aval ». L'outil complémentaire du « tableau de bord consolidé » hebdomadaire, présentant différents indicateurs économiques de suivi de marché, a été poursuivi en 2023.

Bulletins d'information et communication de crise

Les événements marquants des campagnes ou les temps forts de communication ont donné lieu à la diffusion en 2023 de treize bulletins d'informations filières et de cinq bulletins d'alertes filières – dont un nouveau message de mobilisation générale – à destination des acteurs de la distribution afin de sensibiliser ces derniers aux spécificités et difficultés de marché.

Ils ont également donné lieu à une vague d'actions de communication de crise : en melon, pêche et abricot dans le

cadre d'un contexte de marché compliqué après la mi-juillet où une météo contrastée et des difficultés d'écoulement ont notamment été défavorables au marché de ces produits d'été, générant un déséquilibre face à l'offre disponible.

La communication en direction des professionnels

Afin d'informer les professionnels sur les campagnes de commercialisation des fruits et légumes de saison, une première réunion avait lieu le 1^{er} mars au Salon de l'Agriculture pour préparer le lancement des campagnes de printemps. Une seconde réunion, le 17 mai était organisée pour le lancement des campagnes d'été (format visio). Dans un troisième temps, une visioconférence était organisée le 20 octobre pour préparer le lancement des campagnes d'automne-hiver.

Pour clôturer l'année, une journée nationale, a été prévue pour le 30 janvier 2024 à la Maison des Fruits et Légumes, occasion de partager entre les représentants de l'amont et de l'aval, le bilan des campagnes 2023 et d'échanger sur l'optimisation des outils à disposition pour la campagne 2024 à venir. La mobilisation des professionnels a toujours été aussi importante.



Le Groupe de Travail Indicateurs

« Jamais trop » de fiabilité

En lien direct avec le GT suivi de marché, et sous l'égide de la Commission Économie, l'objectif du GT Indicateurs est d'une part de mieux connaître les données statistiques existantes pour la filière des fruits et légumes frais, et d'autre part de travailler sur des projets de mise en place de nouveaux indicateurs économiques, en collaboration avec la Direction Prospective et Études Économiques du CTIFL et les fournisseurs de données statistiques et économiques.

Le GT Indicateurs s'est réuni trois fois en 2023 pour travailler à améliorer les indicateurs dans trois directions principales : les indicateurs EGalim, le marché RNM et l'observation des crises conjoncturelles.

Les Indicateurs EGalim sur le site Interfel

Conformément à l'article L631-24 III du Code Rural, Interfel a poursuivi en 2023 la publication sur son site internet des Indicateurs EGalim (<https://www.interfel.com/marches-reglementations/reglementation/rerelations-commerciales>) relatifs à l'évolution des facteurs associés aux coûts de production. Ces indicateurs, mis ligne chaque mois depuis février 2019, sont élaborés par le GT Indicateurs en collaboration technique avec le CTIFL. Un travail sur l'ajustement de la méthodologie de calcul de ces indicateurs a été réalisé en 2023 afin d'intégrer plus finement l'inflation observée (rebasage, moyenne mobile). Dans un contexte marqué par une hausse généralisée des coûts de production, exacerbée tout au long de 2022 pour atteindre un « pic » fin 2022-début 2023 et ralentir légèrement par la suite, ces indicateurs ont permis d'éclairer les professionnels de la filière sur les évolutions en cours.

Le GT Indicateurs relaie par ailleurs les nombreuses études et publications ayant trait à la répartition de la valeur au sein de la filière. Il suit notamment les travaux de l'OFMPA et ceux lancés fin 2020 du Recensement Agricole (RA) dont une analyse détaillée pour le secteur des fruits et légumes a été publiée par le CTIFL en 2023.

Marché RNM : révision, expérimentation et intégration de l'inflation

Le GT Indicateurs a poursuivi en 2023 une action lancée en 2020 auprès des pouvoirs publics pour la révision du mode de calcul de l'indicateur de marché du RNM et des paramètres qui définissent l'entrée et la sortie des produits en crise conjoncturelle, afin d'ajuster ceux-ci à l'évolution des marchés. Un arrêté modificatif a été publié le 4 juillet 2023 en ce sens, intégrant également à la demande des pouvoirs publics une expérimentation sur un an de deux nouveaux indicateurs de marché, en pomme et tomate biologique. A la suite de cette publication, Interfel a relayé une FAQ relative à ces évolutions et au rappel du cadre d'application de l'accord de modération des marges. Les réflexions se poursuivent sur l'intégration de l'inflation dans le mode de calcul de l'indicateur de marché du RNM, après la présentation de différentes simulations réalisées par le RNM. Une réflexion qui porte notamment sur le véhicule législatif de ce potentiel changement.

Le suivi des crises conjoncturelles

Une étude, dans le cadre du programme d'études économiques de la Commission Économie, a été lancée autour de la mécanique de l'accord de modération des marges qui prend effet lors du déclenchement d'une crise conjoncturelle. Les résultats de cette étude sont attendus en 2024.



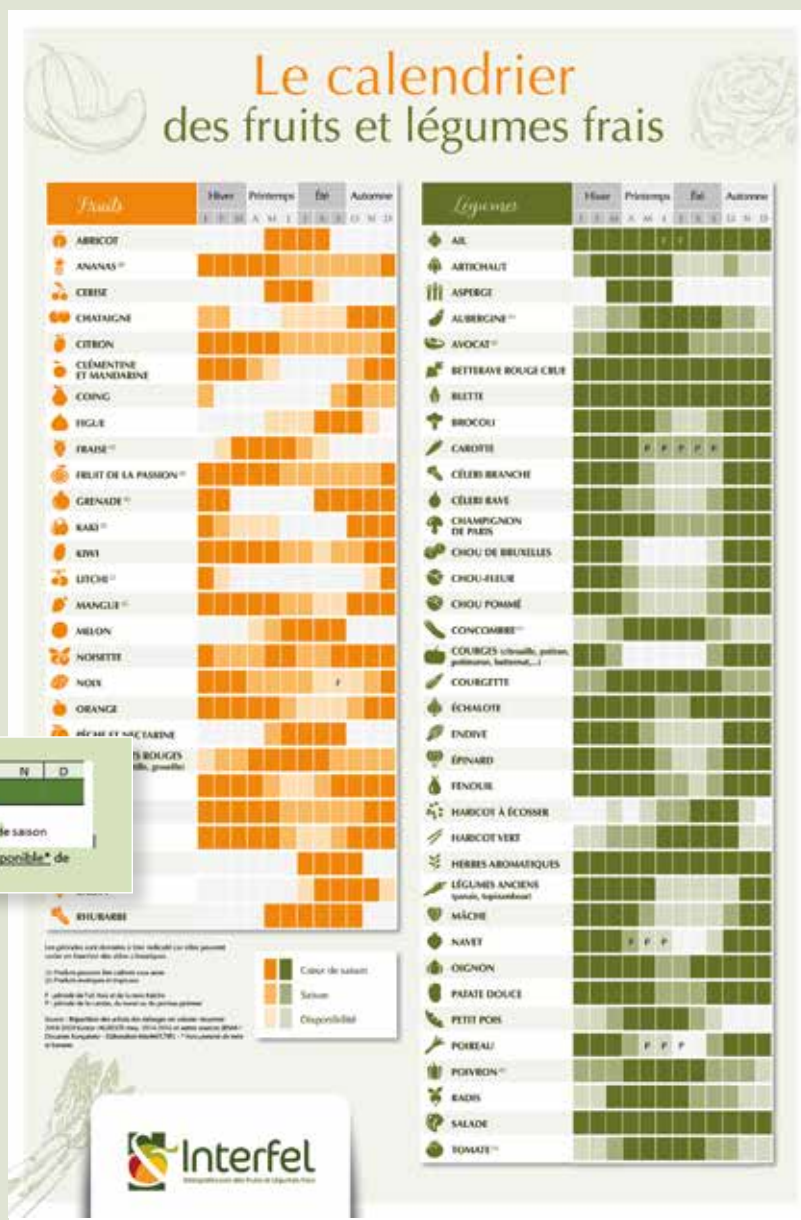


Le calendrier des fruits et légumes frais

« Jamais trop » de repères pour les consommateurs

De nombreux calendriers dits « de saisonnalité » sont créés et édités par des émetteurs variés sur des critères qui peuvent parfois être subjectifs. C'est pourquoi les membres de l'interprofession des fruits et légumes frais ont souhaité élaborer un calendrier des fruits et légumes frais permettant de donner des repères aux consommateurs issus de sources officielles et/ou reconnues, qui soient conformes aux obligations juridiques, en termes d'origine, pour les aider à choisir leurs produits en connaissance de cause et en lien avec les objectifs fixés par la législation.

Interfel propose, avec ce calendrier, **trois grandes périodes distinctes** pour que le consommateur puisse situer la saisonnalité des principaux fruits et légumes en termes de consommation : **disponibilité, saison et cœur de saison**. Ceci en utilisant une méthodologie robuste et reproductible pour l'ensemble des produits, en s'appuyant sur la saisonnalité des productions nationales pour définir la « saison » sur le marché français.





Stratégie produits

Les groupes de réflexion produits (GRP)

Si les actions d'Interfel sont avant tout génériques, compte tenu du mode de prélèvement de la Contribution Volontaire Étendue (CVE) qui est assise sur la globalité de l'activité fruits et légumes et non par produit, l'interprofession se doit de répondre également à des problématiques structurelles qui peuvent se poser de façon ponctuelle sur des produits ou groupes de produits identifiés.

C'est fort de ce constat qu'Interfel a souhaité, dès 2019, faire évoluer son organisation en créant des groupes de réflexion produits (GRP) afin de gagner en souplesse et en réactivité, tout en conservant une gouvernance adaptée, pour traiter ce type de demande au regard du fonctionnement interprofessionnel. Dotés d'un budget propre de fonctionnement, les GRP permettent aux maillons de la filière produit concernée de définir, de manière collective, les enjeux sur ces produits et les leviers et moyens à mettre en œuvre pour y répondre.

C'est dans ce cadre particulier, et à la suite de difficultés de marché observées pendant l'été 2023 (affichage en crise conjoncturelle RNM d'environ 20 jours ouvrés), que le groupe de réflexion « **melon** » a été mis en place en septembre 2023. Prenant conscience que ces difficultés de marché étaient récurrentes et d'ordre structurel, les professionnels de cette filière ont souhaité conduire une réflexion approfondie sur ce produit, ayant pu générer une exacerbation des tensions liées au contexte économique et climatique (difficultés structurelles).

Les objectifs du GRP « melon »

Le GRP « melon » poursuit deux objectifs :

- échanger sur les difficultés de marché de la filière melon et réfléchir aux actions qui pourraient être entreprises pour renforcer les relations commerciales et améliorer la communication entre les différents maillons de la filière amont - aval, après une année 2023 particulièrement compliquée ;
- préparer les campagnes en amont et en aval de la filière et réfléchir à des outils (communication, mécanismes de relations commerciales, etc.) adaptés aux évolutions de l'environnement dans un objectif commun de pérennisation de la filière (en lien et en complément des travaux engagés dans le Plan de souveraineté fruits et légumes). Ceci afin d'éviter une dégradation de la situation pour les campagnes à venir.

La méthode de l'intelligence collective

Pour cela, une méthode a été choisie pour mener les travaux du GRP, celle de l'intelligence collective proposée par le cabinet Fruits de Valeur, qui accompagne l'animation du GRP, sous le pilotage d'Interfel en cherchant à prendre du recul pour imaginer des solutions innovantes qui pourront être mises en œuvre de façon collective ou privée. Une expérimentation d'actions possibles dans le cadre d'Interfel sera réfléchi sur la campagne 2024, avec la mise en place d'indicateurs de suivi, et un bilan sera établi en fin de campagne.

Les études économiques

« Jamais trop » de compréhension

Les études économiques sont pour l'Interprofession un enjeu majeur. Comprendre, décrypter, anticiper les marchés, le comportement des consommateurs et leurs évolutions est l'une des clés pour assurer la meilleure pertinence des actions menées collectivement.

Interfel s'appuie, bien évidemment, sur des observatoires économiques et des outils de suivi, mais mène également des études tout au long de l'année, en coordination notamment avec le Centre Technique Interprofessionnel des Fruits

& Légumes (CTIFL). À titre d'exemple, l'Interprofession a réitéré en 2023 des travaux et des publications sur la consommation de l'année et sur le suivi de la confiance des consommateurs.



Le bilan de consommation 2023

Ce **bilan de consommation de 2023**, publié fin février 2024, a mis en lumière **les faits marquants de l'année écoulée et les tendances de consommation observées**, notamment en lien avec la conjugaison des différentes crises : géopolitique, économique, climatique, énergétique et sociale. L'épisode inflationniste marqué fin 2022, qui s'est accéléré sur les premiers mois de 2023 pour atteindre un « pic » au 1^{er} trimestre, avant de ralentir sur le reste de l'année (désinflation), s'est traduit par une poursuite des ajustements des comportements de consommation initiés depuis 2022, en particulier un glissement de gamme. À noter, cependant, que la hausse de +10,2 % en 2022, du **prix des fruits et légumes frais** est demeurée inférieure à celle de l'ensemble des produits alimentaires qui accusait +12,2 % en 2022 (source IPC, Insee).

Le bilan de consommation 2023 aborde successivement le contexte global dans l'alimentaire avant de détailler les données de consommation des fruits et légumes frais selon différents items (volume, valeur, prix et panier moyens...), par période et par produit. Il traite également le cas particulier des produits biologiques. Il est téléchargeable sur le site d'Interfel, en libre accès, à partir du lien suivant :

<https://www.interfel.com/services/documentation/bilan-consommation-annee-2023/>



Le suivi de confiance des consommateurs

L'institut CSA Research a réalisé, sous la forme d'un sondage barométrique, administré pour la dixième année consécutive, et cofinancé par FranceAgriMer et Interfel, une étude sur la confiance accordée par les Français envers les fruits et légumes frais.

Au terme de cette année 2023, la confiance accordée par les Français envers les fruits et légumes frais ressort élevée et constante depuis 2019, avec 94 % de répondants indiquant avoir confiance dans les fruits et légumes frais. Dans le contexte d'inflation globale des prix initié en 2022 et qui s'est poursuivi jusque début 2023, les actions mises en place par les Français ont peu changé par rapport à 2022, si ce n'est qu'ils ont été davantage attentifs au prix. Les principaux résultats de la vague 2023 de cette enquête ont été présentés en conférence de presse au Salon de l'Agriculture, le 26 février 2024.

Infographie et synthèse de l'enquête sont téléchargeables, en libre accès, sur le site d'Interfel avec les liens suivants : <https://www.interfel.com/services/documentation/infographie-barometre-de-confiance-2023>

L'affichage environnemental pour la filière fruits et légumes

Une mise en place à l'étude

Dans le cadre des travaux conduits par le comité RSE, Interfel a commandité une étude en deux volets afin de préparer la filière à la mise en place de l'affichage environnemental, prévu dans la loi Climat et Résilience de 2021.

Le premier volet de cette étude était consacré à la sensibilité des impacts environnementaux à des cahiers des charges et des scénarios spécifiques, en les comparant aux impacts génériques figurant dans Agribalyse® sur la base de travaux du CTIFL. Cette étude démontre que la méthode ACV, qui n'inclut pas toutes les données environnementales comme les infrastructures agroécologiques ou la pondération de la toxicité, fait relativement peu ressortir les démarches analysées dans l'étude, plus encore lorsqu'elles présentent peu d'indicateurs quantifiés ou déjà inclus dans les prérequis. Un deuxième volet a permis de mieux appréhender

les impacts de la mise en place de l'affichage environnemental pour les acteurs de la filière F&L. Basé sur un sondage réalisé par le CTIFL auprès d'opérateurs amont et aval de la filière, ce nouveau volet a permis d'identifier le degré d'avancement des opérateurs dans des démarches RSE, les contraintes et opportunités liées à la mise en place d'un tel affichage et les questionnements quant à la mise en place effective d'un tel affichage en points de vente. Ces travaux ont abouti à des recommandations portées auprès des pouvoirs publics sur le choix de la méthode, le format d'affichage et l'accès aux données.

Principales conclusions

- Les enquêtés sont **sensibles à la RSE mais peu sont labellisés** ;
- 3/4 des répondants indiquent ne pas avoir calculé des indicateurs d'impact environnemental pour des raisons de **complexité de la mise en place et de non nécessité**. Ils sont peu familiers avec ces indicateurs ;
- Ils perçoivent des opportunités en termes **d'amélioration de l'image des entreprises**, une **meilleure satisfaction des consommateurs** mais pas d'impact en termes de volumes de ventes ou de valorisation pour l'amont de la filière ;
- Une différenciation attendue entre les origines (importations) devant l'inter-catégorie ou les labels ;
- Et des contraintes identifiées d'ordre **économiques, opérationnelles, techniques et organisationnelles** voire un surcoût financier...
- Préférence pour une apposition du logo **sur l'emballage ou sous forme d'affiche**, mais beaucoup **d'inquiétudes notamment sur la méthode de scoring** (diversité, pertinence...) et des questionnements sur l'utilité de la mesure pour les produits bruts (vs transformés).



JAMAIS TROP INTERNATIONAL

COMMISSION INTERNATIONALE



Christophe Belloc,
Président Exécutif



Eric Guasch,
Président Délégué



« Jamais trop » d'efforts pour l'export

Le monde est entré dans une période de crises sévères et profondes, voire insurmontables, qui se cumulent et s'enchevêtrent : les guerres successives en Ukraine et au Proche Moyen Orient ont fortement perturbé le commerce international avec des conséquences inflationnistes pour nos produits, notamment sur l'énergie, les intrants, la main d'œuvre, la logistique tout au long de cette année 2023.

Réimporter l'export

Conséquence de ces crises, la tendance du réflexe de repli sur soi au niveau politique et économique apparaît comme un mécanisme de défense. Pour contrer cette tendance, la Commission internationale d'Interfel a lancé, au côté d'autres interprofessions comme INTERCEREALES, CNIPT, INTERBEV, INAPORC et du CNPA, une campagne de valorisation des exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires.

L'objectif de cette campagne est de « réimporter l'export » en démontrant l'utilité de l'export et ses bénéfices pour la filière agro-alimentaire, pour le consommateur, pour la pérennité de notre modèle alimentaire et pour notre souveraineté.

Soutenir les professionnels de notre filière à l'exportation est le leitmotiv de notre action. En 2023, nous avons obtenu deux nouveaux programmes de promotion et de communication soutenus par la Commission Européenne : l'un sur l'Asie où nous avons mené des actions à Hong Kong, en Inde, en Malaisie, à Singapour, en Thaïlande et au Vietnam et l'autre en Amérique du Sud, notamment au Brésil, en Colombie et en Equateur. Ces deux programmes viennent compléter celui initié en 2022 au Moyen-Orient.

Au total, près de 2 400 promotions dans les points de vente ont été réalisées dans les quinze pays ciblés. En Europe, près de quatre millions de consommateurs ont été touchés par nos activités sur les réseaux sociaux et nos actions événementielles en Espagne, au Portugal, en Allemagne et... même en France, où nous avons participé pour la première fois au Village International de la Gastronomie !

Des salons internationaux

En 2023, nous avons renforcé notre participation aux salons internationaux. Quarante six entreprises françaises nous ont accompagné, tout au long de cette année, sur les sept pavillons Interfel. Après plusieurs années sans pouvoir nous y rendre, nous avons participé à nouveau, en présentiel et avec le CNIEL, au salon CIIE en Chine pour mettre en valeur les produits laitiers et les fruits et légumes frais français auprès du public chinois. Le salon Asiafruit Logistica faisait aussi son retour à Hong Kong où malgré des conditions climatiques difficiles, ce dernier s'est déroulé dans une ambiance très positive.

L'ouverture de nouveaux marchés

Sur les marchés à l'exportation, nous avons continué à œuvrer tout au long de l'année à l'ouverture de nouveaux marchés comme celui du Mexique pour la pomme française, qui reste néanmoins en attente, ou celui de l'Inde pour la noix française.

L'année 2024 devrait voir la mise en place de notre campagne de valorisation de l'exportation avec des grands temps forts comme un colloque sur l'exportation où nous comptons alerter les principaux décideurs politiques français et européens sur la nécessité de l'exportation pour notre souveraineté alimentaire.

Parce que vouloir exporter c'est bien, le pouvoir c'est mieux !

Membres de la Commission Internationale

Collège Amont

FNPF

Nicolas FABRE
Bruno DUPONT
Daniel SAUVAITRE

LÉGUMES DE FRANCE

Yves BONFILS

GEFEL

Christophe BELLOC
François LAFITTE
Jean-Louis MOULON

FELCOOP

Jonathan RHODES
Marc PEYRES
Yves GIDOIN

COORDINATION RURALE

Jérôme OGIER

Collège Aval

ANEEFEL

Joël BOYER
Sabine ALARY
Eric GUASCH
Bruno VOLONTERI

UNCGFL

Boris RICHEUX
Marc Le BRIS
Nicolas FIASTRE

FCD

Hugues BEYLER

FCA

Vincent MARTIN

SNRC

Esther KALONJI

CSIF

Véronique LE BAIL
François VIGUIER

SNIFL

Emmanuel EICHNER
David PATTE
Cyril GORNES

Présentation et composition

La Commission Internationale est composée de quarante sept membres.

Elle a pour but de favoriser le développement des marchés des fruits et légumes frais, que ce soit en Europe ou dans le monde. Elle intervient notamment sur :

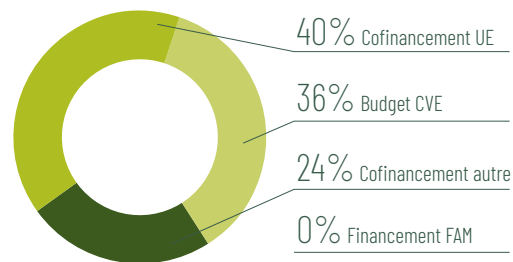
- le lobbying auprès des instances publiques dans les négociations internationales.
- la mise en avant des opérateurs français dans les salons professionnels internationaux.
- la valorisation des produits par des programmes de promotion sur les différents marchés ciblés en Europe et dans les pays tiers.
- l'analyse et le suivi des échanges et des réglementations qui en découlent.

La stratégie internationale d'Interfel consiste à :

- accompagner la prospection des entreprises françaises via la participation aux salons internationaux et mettre en place des programmes de promotion sur les différents marchés ciblés pour soutenir les ventes.
- améliorer les outils de soutien à l'exportation pour les entreprises françaises en s'assurant qu'un dispositif d'assurance-crédit optimum soit maintenu sur les destinations à risque, en aidant au déblocage des frontières, etc.
- exiger des accords de réciprocité dans les relations commerciales et lutter ainsi contre les barrières tarifaires et non tarifaires qui limitent notre capacité à exporter vers les pays tiers.
- assurer la diffusion d'information sur les échanges internationaux et le suivi des réglementations.

BUDGET COMMISSION INTERNATIONALE 2023 RÉPARTITION PAR TYPE DE FINANCEMENT

Total réalisé	4 096 442,00 €
Budget CVE	1 468 859,00 €
Budget FAM	-
Budget UE	1 653 471,00 €
Budget autre	974 112,00 €



« Jamais trop » de négociations

De janvier à décembre 2023, la Commission a mené les actions internationales qui lui incombent, à savoir : représenter la filière française des fruits et légumes frais afin de pouvoir négocier l'ouverture de marchés dans les pays tiers, suivre l'ensemble des protocoles d'exportation et faire de la coopération internationale avec les pays qui pratiquent la réciprocité des échanges.

Une balance commerciale en léger déséquilibre...

Guerre en Ukraine, conflit au Moyen-Orient, difficulté logistique sur le canal de Panama et en mer Rouge, ces facteurs géopolitiques ont accentué fortement l'effet d'inflation sur les échanges internationaux, avec pour conséquences des augmentations de coûts de production, de conditionnement et de logistique. Ainsi en valeur, le déficit de notre balance commerciale en fruits et légumes s'est encore détérioré de 4% par rapport à 2022. En volume, le déficit de cette dernière semble se réduire en raison d'un maintien des exportations quasi-identique à l'année précédente et une baisse des importations.

Mais des exportations qui s'améliorent par endroits

Concernant les exportations, ces dernières se sont améliorées sur le Royaume-Uni puisque nous avons augmenté de 17 % par rapport à 2022. Nous retrouvons sur cette destination des volumes quasi-identiques à la période d'avant la crise COVID. Sur l'Union Européenne, nos exportations se maintiennent par rapport à l'année dernière. L'Amérique du Sud est toujours aussi dynamique pour nos exportateurs avec une augmentation de 24 %. Léger recul de nos exportations sur l'Asie qui s'explique par l'impact en fin d'année de la situation en mer Rouge. Pour finir, la situation semble de plus en plus complexe pour

VOLUME (en tonnes)	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol. 2022/2023
Exportation de fruits & légumes	2 114 630	2 070 648	2 056 694	1 949 794	2 164 756	2 165 910	0%
Importation de fruits & légumes	5 741 842	5 697 807	5 660 502	5 739 851	5 693 890	5 442 150	- 4%
Solde commercial	- 3 627 212	- 3 627 159	- 3 603 808	- 3 790 057	- 3 529 134	- 3 276 240	- 7%

VALEUR (en euros)	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol. 2022/2023
Exportation de fruits & légumes	2 383 313	2 373 432	2 439 971	2 518 113	2 844 250	3 235 733	14%
Importation de fruits & légumes	6 728 415	6 850 037	7 297 697	7 606 328	8 104 590	8 697 131	7%
Solde commercial	- 4 345 102	- 4 476 605	- 4 857 726	- 5 088 215	- 5 260 340	- 5 461 398	4%

nos opérateurs au Moyen-Orient où nous perdons encore 23 % de nos volumes exportés et notamment sur l'Arabie Saoudite où nous sommes en train de sortir du marché.

Des importations en diminution

Quant aux importations, elles continuent de baisser en volume, notamment celles venant des pays de l'Union Européenne (-10 % par rapport à 2022) ce qui s'explique surtout car l'Espagne a subi des dégâts climatiques réduisant ses offres. Les provenances d'Amérique ont augmenté, en particulier celles de Colombie et de Cuba. Celles venues du Proche et du Moyen Orient, notamment d'Israël, ont augmenté de 25 %. Les importations venant d'Asie ont aussi augmenté, surtout en provenance de Chine, tandis que celles provenant d'Afrique se sont stabilisées.

De la diplomatie dans un contexte difficile

La Commission internationale a poursuivi son travail d'influence et de diplomatie économique sur l'ensemble des continents. Au plus près de nous, le Royaume-Uni a fait paraître le 29 août 2023 son nouveau modèle d'importation pour l'ensemble des produits agricoles et agroalimentaires annonçant la catégorisation des produits selon trois niveaux (haut risque, moyen risque et bas risque). Les fruits et légumes ont été classés comme catégorie à bas risque. En conséquence, la certification ainsi que les contrôles ne seront pas mis en place sur ces produits. Cela fait suite

à un fort lobby conjoint avec FRESHFEL EUROPE et FPC. Une réévaluation sera faite en avril 2024.

Au Moyen Orient, la situation s'est dégradée en fin d'année 2023 en raison du début du conflit sur le territoire palestinien. Les produits d'origine française ont été boycottés pendant un temps sur les étals des hypermarchés comme au Qatar, au Koweït, en Arabie Saoudite et aux Emirats Arabes Unis. La situation logistique s'est particulièrement dégradée en raison des actes de piraterie des navires commis en mer Rouge, par les rebelles yéménites Houthis.

En Asie, nous avons demandé l'ouverture de négociation pour la noix en Inde. Le Président Délégué de la Commission Internationale, M. Eric GUASCH, a par ailleurs réalisé un déplacement avec le Commissaire Européen M. Janusz Wojciechowski, sur cette destination. En plus du dossier noix, d'autres points ont été abordés comme la baisse des droits de douanes pour certains produits comme la pomme et la suppression du certificat non-OGM.

Sur le continent américain, le dossier mexicain en reste toujours au même point, sans véritable avancée sur son dénouement. Au Canada, il a été décidé de travailler sur le dossier d'équivalence pour pouvoir exporter des prunes sur cette destination.

Pour conclure par le continent africain, nous continuons à regretter la perte des marchés algérien, libyen et dernièrement égyptien, en raison des lourdeurs du système des lettres de crédit. Ces trois marchés représentaient un débouché de près de 100.000 tonnes de pommes par an.





Les Salons Internationaux

« Jamais trop » de fruits et légumes sur les tables du monde !

Tout au long de l'année 2023, Interfel a représenté la filière fruits et légumes frais dans les salons internationaux, offrant aux professionnels français un affichage important et un espace de rencontre avec les leaders d'opinion et les médias étrangers.

LES CHIFFRES

46

entreprises françaises
présentes sur les salons
professionnels

2

salons en Europe
(Espagne et Allemagne)

5

salons dans les pays
tiers (Thaïlande, Chine,
Émirats Arabes Unis,
Canada et États-Unis)

Une présence primordiale

La présence d'Interfel sur tous les salons internationaux est primordiale car ce sont des lieux d'échanges essentiels pour présenter nos fruits et légumes frais français à travers le monde.

Ouvrant l'année, le salon **FRUIT LOGISTICA**, s'est déroulé à Berlin, en février. Il a attiré plus de soixante-six mille visiteurs en trois jours. Ce salon présente la gamme complète des produits, des services et des solutions techniques, à tous les niveaux de la chaîne de valeur. **FRUIT LOGISTICA** fut l'occasion pour l'interprofession de rencontrer Mme **Avril Gommard, Conseillère pour les Affaires Agricoles de l'Ambassade de France en Allemagne** afin de lui faire part des opportunités pour les professionnels français sur le marché allemand.

En Espagne, l'incontournable salon **FRUIT ATTRACTION** est devenu un point clé du cycle de l'offre et de la demande de produits frais, **indispensable au niveau international**. Les professionnels français, qui souhaitent déployer leurs activités à l'export ont eu l'opportunité de présenter leurs

savoir-faire et de construire des relations commerciales pérennes. Sur cette édition, Interfel était accompagnée par quarante six entreprises françaises, un record !

Pendant trois jours de forte affluence, des **créations culinaires colorées**, réalisées par le Meilleur Ouvrier de France Primeur **Éric Fabre**, ont contribué à mettre en valeur les fruits et légumes frais français.

De plus, la visite, sur notre stand, du ministre espagnol de l'agriculture, **M. Luis Planas**, a été suivie d'une soirée à la résidence de l'ambassade de France, en présence du ministre-conseiller **M. Aymeric Chuzeville**, à laquelle participaient plus de deux cents professionnels.

Au Moyen-Orient, le salon **GULFOOD** fut, comme toujours, l'un des événements agroalimentaires majeurs de la zone. Il a réuni l'ensemble des professionnels de l'agroalimentaire à Dubaï. De nombreux visiteurs ont pu rencontrer les six entreprises françaises qui accompagnaient Interfel. Ce salon, incontournable pour les exportateurs français, leur permet de **présenter leurs savoir-faire** et de **créer des contacts viables** sur la zone.



En Asie, le salon **ASIA FRUIT LOGISTICA** est le principal salon professionnel des fruits et légumes frais avec un **rayonnement de grande ampleur en Asie**. Cette année, Interfel y était accompagnée de huit entreprises exportatrices françaises qui ont pu présenter auprès de dix mille visiteurs **la diversité et la versatilité** des fruits et légumes français.

En parallèle à ce salon, **un atelier culinaire** était organisé auquel participaient plusieurs médias et influenceurs qui ont pu découvrir nos fruits et légumes et communiquer leurs qualités sur leurs divers réseaux.

Porté par le président Xi Jinping, le salon **CHINA INTERNATIONAL IMPORT EXPO (CIIE)** permet à la Chine d'apporter un soutien ferme à la libéralisation du commerce et d'ouvrir activement le marché chinois au monde. Il donne également la possibilité aux pays participants **de renforcer leur coopération économique et commerciale avec la Chine**, et plus globalement avec l'Asie. Chaque année, le

CIIE accueille cent vingt sept pays, dix mille exposants et plus de deux mille huit cents entreprises.

Sur cette sixième édition, Interfel et le CNIEL avaient un stand commun, ce qui permettait de mettre en valeur conjointement les produits laitiers et les fruits et légumes frais français auprès du public chinois. Nous avons eu l'honneur d'accueillir sur notre stand l'Ambassadeur de France en Chine, **M. Bertrand Lortholary**, ainsi que le Consul Général de France à Shanghai, **M. Joan Valadou**.

Sur le continent américain, le salon **CANADIAN PRODUCE MARKETING ASSOCIATION (CPMA)** et le salon **GLOBAL PRODUCE & FLORAL SHOW** font partis des événements essentiels pour approcher le marché nord-américain.

Outre ces deux salons, diverses activités ont été proposées à nos professionnels sur place. Ainsi, **des visites en points de ventes** leur ont permis d'observer la typologie des produits présents sur les étals canadien et américain afin **de perfectionner leur offre sur ce marché**.





Communication internationale

« Jamais trop » de fruits et légumes français

De janvier à décembre 2023, la communication internationale d'Interfel s'est employée activement à valoriser et accroître les exportations françaises de fruits et légumes frais sur les pays tiers, en informant les acteurs locaux majeurs (consommateurs, importateurs, distributeurs...). Il est de sa mission de stimuler la notoriété et les ventes de fruits et légumes frais français à l'étranger.

L'année 2023 fut riche en événements dans les pays tiers. En effet, **15 pays ont été ciblés sur les 3 zones**, Asie, Proche et Moyen-Orient et Amérique du Sud, dans le cadre de la campagne européenne « **EUROPE NEVER TOO GREEN** ».

Un bilan fructueux

Pour la première année de ce programme en Asie, la stratégie a permis d'atteindre à la fois les professionnels du commerce, qui sont les principaux contacts pour accroître la distribution et la visibilité des fruits et légumes frais français, puis, de cibler les consommateurs grâce à des actions diversifiées pour les rencontrer dans leur quotidien et leur faire découvrir les multiples facettes de nos produits.

En Inde, 315 journées de promotion autour de la pomme ont eu lieu dans des magasins et des marchés locaux. Les Indiens ont également eu l'opportunité de déguster et découvrir diverses variétés de pommes lors d'un événement presse et de nombreux portages, un bon début pour ce nouveau marché de conquête pour la pomme française.

À Singapour, plus de 180 jours de promotion en magasin ont eu lieu ainsi que des road shows qui ont attiré l'attention de plus de seize mille consommateurs sur trois jours.

À Hong Kong, plus de 50 retombées presse ont accompagné l'événement à la résidence de France, un networking animé par le chef français Charles Soussin, en présence de la Consule Générale de France, Madame Christile Dhrule.

Un travail d'influence au travers de nombreux KOL (Key Opinion Leader) et de chefs prescripteurs sur les six pays asiatiques ciblés (Malaisie, Singapour, Hong-Kong, Thaïlande, Vietnam et Inde) ont permis la diffusion des messages de la campagne auprès de leurs abonnés. Les consommateurs asiatiques les considèrent comme des sources fiables d'informations et de tendances.

En Colombie, plus de **120 journées de dégustation et de promotion**, organisées sur différents points de vente, ont permis de toucher **dix huit mille consommateurs**. Nos fruits et légumes ont aussi parcouru les grandes villes du pays au cours de **trente journées « apple bike »**, une campagne par vélos itinérants qui a permis d'informer les passants et de leur proposer de déguster différentes variétés de pommes françaises. Ces actions ont incité les Colombiens à découvrir et consommer des fruits français dans un environnement propice aux échanges.

En Équateur, ce **40 journées de promotion** en dehors des points de vente qui ont permis d'atteindre quatre mille consommateurs. Le marché équatorien est encore à découvrir et à conquérir.



Le but principal de toutes ces actions est, bien sûr, de faire découvrir les qualités gustatives de nos produits à la population locale, afin d'accroître les ventes et la demande de fruits et légumes français.

Au Moyen Orient, le programme européen, débuté en juin 2022 a, cette année encore, permis la mise en place de multiples actions d'information et de promotion sur six pays : **les Émirats Arabes Unis, l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, le Qatar, le Koweït et Oman**. Ces actions prennent la forme de partenariats avec des médias (chefs, influenceurs, journalistes), d'événements presse, de communiqués de presse, d'une participation à un salon professionnel (Gulfood), de formations BtoB, d'événements grand public ou encore de promotion en points de vente. Aux **Émirats Arabes Unis**, trois formations Retail ont eu lieu, destinées à informer les professionnels, principalement les chefs de rayon et store managers, sur les différentes variétés de pommes françaises. Elles ont touché cinquante-cinq professionnels du secteur ciblé. De plus, des dégustations de pommes auprès des consommateurs, lors de pop-up sur cinq pays du Golfe, ont permis de sensibiliser et faire découvrir les multiples saveurs des variétés françaises.

L'objectif de ces activités est, sur une période de trois ans, de sensibiliser progressivement les différentes cibles du programme aux qualités de notre production française, de

changer les habitudes d'achats des populations de cette zone et, à terme, d'augmenter nos exportations sur ces marchés. Côté consommateurs, de multiples actions de dégustation et de promotion organisées dans les principaux points de vente de chaque pays ont permis de sensibiliser plus de vingt quatre mille personnes et d'engendrer les ventes de plus de huit mille kilos de pommes !

Ces actions d'information et de promotion ont été mises en place tout au long de l'année 2023 et bien d'autres seront programmées jusqu'en... 2026.

LES CHIFFRES

15
pays-tiers

2 400
actions point de vente

150
KOL/influenceurs sur les 3 zones

6
événements presse en Asie

2
sites internet dédiés en Amérique du Sud, l'un en espagnol, l'autre en portugais

6
pop-ups au Moyen-Orient



La Communication en Europe

« Jamais trop » de gastronomie française !

L'année 2023 a été portée par de nouvelles opportunités qui ont renforcé notre communication ainsi que la promotion sur les qualités des produits français en Europe.

LES CHIFFRES

3 recettes et
4 reportages
filière avec
Taste France Magazine

Plus de 4
millions de consommateurs
touchés en Europe !

Participation à
2
nouveaux événements
(Village International
de la Gastronomie à Paris
et la « Food Week » à Berlin)

Bilan des actions européennes

Pour la première fois cette année, Interfel a participé au **Village International de la Gastronomie** qui s'est déroulé à **Paris** en septembre 2023. Toutes les cuisines du monde étaient réunies afin de présenter leurs spécialités, l'occasion pour Interfel de faire déguster les nombreux fruits et légumes frais à un public international mais aussi français.

Côté institutionnel, nous avons eu le plaisir d'accueillir sous notre chapiteau, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, **M. Marc Fesneau**, au côté de Guillaume Gomez et Stéphane Layani ainsi que la ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, **Madame Olivia Grégoire**.

Également pour la première fois cette année, Interfel s'est jointe au festival **BERLIN FOOD WEEK**, manifestation qui met l'accent sur **les tendances alimentaires**, souvent avec humour et de manière décomplexée. Ce fut l'occasion pour Interfel de mettre en avant les produits français, tels que **la pomme, le chou-fleur et le baby-kiwi** sous toutes leurs formes, auprès du grand public allemand. Cet événement était honoré par la visite de **M. François Delattre, ambassadeur de France en Allemagne**.

En Allemagne, et pendant tout l'été, l'abricot français s'est démarqué grâce à une campagne haute en couleurs. **Cinquante journées de dégustation** dans trente points de ventes ont permis de doubler les volumes de vente et de faire connaître ce fruit aux consommateurs allemands.

Quatre influenceuses ont, en outre, créé de sublimes recettes pour mettre en valeur l'abricot sous toutes ses formes auprès de leurs abonnés. Les plus fidèles ont tenté leur chance lors d'un jeu concours proposé par ces créatrices de contenus. Au total, ce sont **plus de 850 000 consommateurs** qui ont été sensibilisés aux plaisirs de l'abricot français.

En Espagne, l'année 2023 a été marquée par le déploiement d'une campagne TV et d'une campagne digitale avec le média Canal Cocina, du 16 avril au 15 octobre. L'objectif était de mieux informer les différents consommateurs, via la diffusion

de recettes et d'astuces, afin qu'ils intègrent les produits français dans leurs habitudes alimentaires. En moyenne ce sont **plus de trois millions de spectateurs** qui ont visionné nos actions et nos délicieuses recettes !

Outre cette campagne, un atelier culinaire en présence du chef espagnol Sergio Fernandez a été organisé avec des influenceurs culinaires afin de mettre en avant les fruits et légumes français dans des plats typiquement espagnols. A l'occasion du Salon de l'Agriculture, le chef espagnol Fran Vicente et l'influenceuse portugaise Isabel Zibaia Rafael ont mis en lumière les produits de saison lors d'un showcooking sur le stand d'Interfel.

Au Portugal, un showcooking a été réitéré au marché Time Out à Lisbonne, le 22 novembre, en présence du chef français Charles Soussin. Plusieurs créateurs de contenus culinaires se sont dits enthousiasmés de participer à cette action en raison de l'originalité de l'endroit et de la simplicité des saveurs. En collaboration avec le média **Taste France Magazine** (une initiative du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire), de **nouvelles recettes** gourmandes et faciles à reproduire ont permis de mettre en lumière l'asperge, la carotte et le poireau auprès de trois marchés ciblés : **le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Espagne**.

En complément, un live avec l'influenceuse @LaCuisinedeGéraldine qui comptabilise plus de **quatre cent quatre vingt huit mille abonnés**, a permis de faire découvrir les poires françaises au public allemand grâce à une délicieuse recette de poires rôties au four.

De plus, **quatre reportages filière** et **quatre articles** complémentaires ont présenté la production française ainsi que le savoir-faire de nos professionnels des filières tomate, abricot, melon et kiwi.

Toutes nos actions européennes et internationales sont à retrouver sur nos réseaux sociaux Instagram @fruitvegfromfr / Youtube @fruitandvegfromfrance et sur notre tout nouveau LinkedIn @Fruit and Veg From France - Interfel



JAMAIS TROP DE RECHERCHES, D'INNOVATION ET DE QUALITÉ

COMMISSION SIREF



Philippe Guyot,
Président délégué



Jean-Michel Delannoy,
Président exécutif



Membres de la Commission SIREF

Collège Amont

FNPF

Luc BARBIER
David AILHAUD
Adeline GACHEIN

LÉGUMES DE FRANCE

Cyril POGU
Bernard GUILLARD
Gérard ROCHE

FELCOOP

Jean Michel DELANNOY
Jean NOUGAILLAC
Hubert JACOB

GEFeL

Jean Louis MOULON
Bruno DARNAUD
Vincent SCHIEBER

COORDINATION RURALE

Jean Louis OGIER

Collège Aval

ANEEFEL

Philippe DUPONT
Sabine ALARY
Joël BOYER

UNCGFL

Dominique MONLOUP
Stéphane CORTIER
Claire CRESTIN-DOMISSE

SAVEURS COMMERCE

Christel TEYSSEDE
Jean Marc BRODBECK

FCD

Georges DANIEL
Philippe MAHE

RESTAU'CO

Yves FRIOT

SNRC

Isabelle APRILE

CSIF

Philippe PONS

SNIFL

Denis GINARD

FCA

Vincent MARTIN

La Commission SIREF

Présentation et composition

La Commission SIREF est source de fierté pour nous et pour Interfel. Elle gère le premier budget de l'interprofession, lequel est affecté à la recherche-expérimentation. Si ce budget fut réduit en 2023 à cause de fortes craintes budgétaires chez Interfel, il fut tout de même préservé grâce aux arguments mis en avant par la Commission qui rappelleront l'importance pour l'avenir de la filière des travaux de recherche-expérimentation pour tous les maillons de la filière.

Comme chaque année, une réunion dans un Centre CTIFL a permis d'enrichir les professionnels de la filière de connaissances nombreuses.

L'annonce en 2023 du Plan de Souveraineté Fruits & Légumes par le ministre de l'Agriculture et d'autres plans tels que

le PARSADA* et le PAUPFL** sont riches d'espoir pour nous et ouvrent des perspectives de financements pour la recherche-expérimentation.

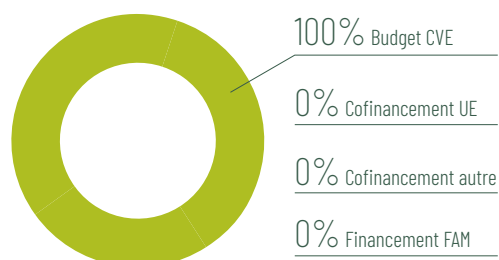
Enfin, après huit années d'existence pour cette Commission, nous projetons un grand séminaire en 2024 afin de travailler sur son fonctionnement, sur le cadre financier d'investissement d'Interfel dans la recherche-expérimentation et les orientations que celle-ci devrait prendre.

Un beau projet en perspective pour construire l'avenir de la filière.

* PARSADA : Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures. ** PAUPFL : Plan d'Alternatives d'Urgence Phytosanitaire en Fruits et Légumes.

BUDGET COMMISSION SIREF 2023 RÉPARTITION PAR TYPE DE FINANCEMENT

Total réalisé	13 624 710,00 €
Budget CVE	13 624 710,00 €
Budget FAM	-
Budget UE	-
Budget autre	-





Outil Darwin, permettant l'éclaircissage mécanique des fleurs de pommier



Plateforme TITEC, vergers artificiels



Robot e-Tract autonome pour le désherbage mécanique

La Commission SIREF

« Jamais trop » de recherches-expérimentations !

Depuis 2016, la Commission SIREF élabore chez Interfel la Stratégie en matière d'Innovation, de Recherche, d'Expérimentation et de Formation pour les fruits et légumes frais. La stratégie de la Commission a été mise en place en 2019, avec six grandes thématiques dans lesquelles doivent s'inscrire les propositions d'actions présentées annuellement par les porteurs de projet, essentiellement le CTIFL, chaque année pour l'année suivante.

Ces six thèmes sont déclinés en sous-thèmes ou objectifs :

Valeur

- accompagner la filière dans la recherche de valeur ajoutée des produits et services
- conforter et augmenter la qualité gustative et la valeur santé des produits pour répondre aux attentes des consommateurs
- anticiper les futures tendances de consommation, de commercialisation ou de production
- fournir des informations aux opérateurs pour mettre en valeur les autres services apportés à l'environnement par la filière

Compétitivité

- augmenter la performance économique
- identifier et évaluer de nouveaux gisements de compétitivité
- accompagner l'émergence de nouveaux schémas économiques

Environnement et sécurité des aliments

- contribuer à réduire la présence de résidus de pesticides et l'utilisation des intrants
- développer des systèmes de culture résilients et adapter la commercialisation de leurs produits
- répondre à des évolutions liées au changement climatique : anticiper, atténuer, adapter
- analyser les risques et donner les éléments de maîtrise de la sécurité des aliments

Nouvelles technologies

- favoriser le développement du numérique tout en le maîtrisant
- augmenter l'efficacité des opérations et réduire la pénibilité des travaux grâce à la mécanisation, la robotisation et l'automatisation

Potentiel des innovations

Transfert

- accompagner les entreprises dans la mise en place de bonnes pratiques professionnelles
- accompagner la filière et les entreprises dans la mise en place de stratégies ou pratiques innovantes

La stratégie ainsi développée permet de contribuer à l'élaboration des modes de production de demain eu égard aux conséquences du changement climatique, aux nouveaux

prédateurs, aux attentes sociétales. Elle permet aussi de construire les conditions de préservation de la qualité, tout au long de la filière, jusqu'au consommateur final.

La Commission SIREF est composée de 30 membres désignés par les organisations membres d'Interfel.

L'interprofession a investi 13,96 M€ en 2023 dans la recherche et l'expérimentation sur les fruits et légumes frais, y compris dans le transfert des résultats.

En 2023, le budget consacré au financement de la recherche-expérimentation par Interfel, bien que toujours élevé, était en réduction par rapport à 2022. Aussi la Commission SIREF a accompagné le CTIFL pour revoir son programme prévisionnel d'actions dont les besoins financiers étaient, eux, en augmentation, notamment à cause des augmentations de charge inhérentes à l'inflation. Cet accompagnement a permis de construire un programme répondant à un très grand nombre de demandes professionnelles tout en restant dans la stratégie élaborée.

En 2023, avec l'annonce du Plan de souveraineté fruits & légumes (PSFL) par le ministère de l'Agriculture lors du Salon International de l'Agriculture, les travaux ont été repris pour vérifier l'adéquation avec les exigences et attentes des pouvoirs publics, précisées dans ce Plan. Au demeurant l'axe C et la réflexion sur sa mise en œuvre ont nécessité de réorienter du temps homme au CTIFL donc des budgets pour y répondre, en espérant que cela permette d'augmenter des moyens pour 2024 et les années suivantes.

Le point fort de l'année 2023 pour la Commission SIREF fut la réunion au Centre opérationnel du CTIFL de Lanxade, les 5 et 6 juin. Une visite du centre a permis aux administrateurs de la Commission SIREF mais aussi à des collaborateurs d'Interfel de découvrir les travaux réalisés dans ce Centre. Ils mettent l'accent sur la recherche alliant l'homme et la robotique pour une arboriculture plus efficace et plus précise, tout en visant la réduction des coûts de production. Ces travaux jouent un rôle prépondérant dans le développement de l'agroéquipement en mettant l'accent sur l'innovation, la transversalité et la durabilité ; ils contribuent activement à l'évolution du secteur arboricole.

« Jamais trop » de bonnes pratiques

Le service *Produit & Qualité, Innovation* gère plusieurs thématiques relativement diverses. En son sein sont traitées les thématiques de réglementation concernant les Accords Interprofessionnels Qualité, les normes de commercialisation, les Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine ainsi que la thématique de l'innovation dans la filière des fruits et légumes frais.

Les Accords Interprofessionnels Qualité, cœur de nos missions

L'élaboration d'accords interprofessionnels fait partie du cœur des missions d'une interprofession. Trois catégories d'accords se distinguent : les accords portant sur les cotisations, les accords portant sur la qualité des produits et ceux relatifs aux pratiques commerciales et logistiques. Tous rassemblent des dispositions pensées par la filière

pour les professionnels voire les consommateurs et sont votées à l'unanimité des collèges d'Interfel.

Les professionnels peuvent ensuite choisir de porter ces règles à l'extension*, auprès des pouvoirs publics, ce qui les rend obligatoires pour l'ensemble des acteurs de la filière. Le tableau ci-après présente les accords qualité en vigueur en 2023.

ACCORD INTERPROFESSIONNEL QUALITE	OBJET DE L'ACCORD	STATUT DE L'ACCORD EN 2023
Concombre	Calibrage	Non étendu**
Echalote	Calibrage	Étendu
Kiwi Hayward	Date de récolte, Date de commercialisation, Maturité	Partiellement étendu**
Melon Charentais	Calibrage, Conditionnement	Étendu
Noix fraîche	Maturité	Partiellement étendu
Pêche, Nectarine	Calibrage	Non étendu**
Pomme	Calibrage	Non étendu**
Pomme Granny Smith	Maturité, Qualité	Demande d'extension faite en 2023
Prune	Conditionnement	Étendu
Raisin	Maturité	Étendu

* L'extension d'un accord entraîne sa publication au Journal Officiel de la République Française.
 ** Des recours ont été faits auprès de l'administration française et européenne et sont toujours en cours.

Les accords travaillés en 2023

Concombre – Calibrage / Pêche Nectarine – Calibrage / Pomme – Calibrage

Prolongement à l'identique de ces trois accords encadrant les pratiques de calibrage, sur une durée d'un an (jusqu'au 31/12/2024), via un avenant.

Raisin – Maturité

Reconduction de l'accord qui fixe les taux de sucre minimaux à respecter pour 10 variétés de raisin de table.

Noix fraîche – Maturité

L'accord encadrant les règles de maturité évolue et se renforce avec la fixation d'une période maximale de commercialisation. Ainsi, tout lot de noix fraîches doit être commercialisé dans un délai de 15 jours maximum après expédition.

Pomme – Granny

Première demande d'extension pour cet accord qui encadre la qualité de la pomme de variété Granny Smith, dès sa récolte et jusque dans son circuit de commercialisation sur le territoire français.

Vers une meilleure diffusion des bonnes pratiques

Afin d'accompagner les opérateurs de la filière, notamment au stade détail, Interfel déploie des outils adaptés à leurs besoins. Sur la thématique de la qualité, des guides professionnels ont ainsi été créés depuis 2021, le premier

de cette collection étant le guide professionnel « noix fraîche ». L'objectif est de fournir les rappels sur un accord interprofessionnel qui encadre la commercialisation du produit concerné, de diffuser les conseils essentiels pour améliorer la connaissance sur le produit, dans l'optique de mieux le valoriser auprès du consommateur. Ces informations sont rassemblées dans des documents au format pratique et traduisent le lien entre le savoir-faire au stade de la production et l'expertise mise en œuvre à l'aval (grossiste/stade détail) pour maintenir la qualité d'un produit. En 2023, trois nouveaux guides professionnels ont vu le jour. Plus de onze mille guides professionnels et trois mille stop-rays ont été mis à disposition des professionnels en 2023, distribués par les Experts-Produits et également rendus disponibles à partir de la plateforme matériel d'Interfel.

	Guides	Stop-rayon	Consult. guides
Melon	400	750	912
Champignon	300	750	2112
Châtaigne	100	750	689
Échalote			
(réimpressions)	200	-	-
Noix fraîche			
(réimpressions)	100	750	-

Il est toujours possible de consulter l'ensemble des guides déployés à date à partir de l'espace « Documentation » du site www.interfel.com



Lutter contre la fraude à l'origine

Depuis près de 3 ans, Interfel et ses organisations professionnelles mènent un travail sur la compréhension de la fraude à l'origine et sur les moyens de lutte disponibles. Interfel a ainsi pris part à plusieurs échanges à ce sujet avec les Organisations Professionnelles et les laboratoires en charge de la construction d'une **base de données isotopiques de lutte contre la fraude à l'origine**.

En 2023, Interfel a mobilisé un budget spécifique sur ce sujet afin de prendre en charge, aux côtés des organisations professionnelles représentatives des produits intéressés, une partie des coûts des analyses réalisées. Par ailleurs, Interfel a financé deux études portant sur la fraude à l'origine :

- la première, menée par une Junior Entreprise, vise à

identifier les moyens analytiques permettant de mettre en évidence une fraude. Ainsi, elle dresse un benchmark des technologies et méthodes de mesure utilisées dans le monde entier, qui permettent de confirmer ou infirmer une origine annoncée (ou une variété annoncée). Le périmètre de l'étude appréhende les moyens disponibles pour l'authentification de l'origine des denrées alimentaires (et donc pas seulement au niveau des fruits et légumes) ;

- la seconde étude est conduite par le cabinet Hilyrd. Sa mission, dans la première phase de l'étude, est d'identifier un maximum de critères de vulnérabilité qui pourraient pousser à la fraude (ex. paramètres climatiques, ratios économiques, techniques, retard dans une campagne, etc.).

SIQO

« Jamais trop » de signes de qualité

Les SIQO¹ sont inscrits dans le Plan de filière fruits & légumes de 2018 avec un objectif commun avec le bio : atteindre 25 % (en valeur) des fruits et légumes commercialisés sous SIQO (dont bio) d'ici 5 ans. Nous sommes actuellement à la moitié de ce taux.

Deux études avaient été réalisées, en 2017 (étude nationale) et en 2019 (étude régionale), afin de mieux connaître la situation des SIQO et de leur écosystème sur le territoire. Les enseignements de ces deux études restent d'actualité en 2023, avec la mise en exergue, notamment, des difficultés auxquelles les acteurs de ces filières sont confrontés.

Interfel a initié, fin 2022, la mise en place d'un baromètre des fruits et légumes sous SIQO-hors Bio², afin de disposer d'un suivi économique annuel complet des SIQO du secteur des F&L frais et d'identifier les leviers à actionner pour valoriser et développer les filières des F&L sous SIQO. Ce baromètre a pu être mis en place fin 2023 à la suite d'un travail d'enquête auprès des ODG (Organismes de Défense et Gestion) et des structures accompagnantes, et de plusieurs réunions de travail.

Le 9 novembre, les Organisations Professionnelles ainsi que des ODG œuvrant dans le secteur fruits et légumes ont pu assister au Webinaire qui consistait à présenter l'outil et identifier les prochaines étapes de travail.

Par ailleurs, l'AANA (Agence de l'Alimentation Nouvelle Aquitaine) a sollicité Interfel pour intervenir à la Commission Qualité du 16 novembre à Bordeaux dont la thématique était « **L'observatoire économique des SIQO de Nouvelle-Aquitaine : comment en faire un outil d'analyse, de prospective et d'action au service des filières ? Un outil de pilotage pour aller chercher de la plus-value ?** ». Ce fut l'occasion de présenter le « Baromètre SIQO-hors Bio d'Interfel » et d'échanger sur la mise en place d'outils de suivi des produits sous SIQO. Le constat fut la nécessité d'accompagner ces outils par des analyses et grilles de lecture pour que les ODG s'en emparent.

Dans le cadre de missions de rapprochement avec l'amont

de la filière et notamment les semenciers, Interfel assiste aux réunions de la section fruitière du CTPS, organisme assurant la mission de conseil et d'appui technique au ministère de l'Agriculture sur les variétés, semences et plants. Dans le cadre d'une réflexion de fond sur la qualité des fruits, la section fruitière a organisé un séminaire dont la thématique était « **Approcher la qualité des fruits : un enjeu important pour les filières fruitières** ».

Autour de la table, des intervenants variés – INTERFEL, CTIFL, INRAE, grossistes, obtenteurs et professionnels sous SIQO – ont nourri la réflexion sur cette thématique. Ce fut l'occasion pour INTERFEL de présenter les attentes des metteurs en marché mais aussi les conclusions du séminaire « Création variétale » qui avait été conduit sous l'égide de la Commission SIREF en octobre 2021. Cette conclusion fait valoir que l'innovation variétale constitue un pilier majeur de la performance et de la résilience des systèmes agricoles avec des impératifs techniques et économiques, en priorité la **capacité à produire** (variétés résistantes/résilientes – économes en ressources) et la **capacité d'innover au plus près des attentes consommateurs** (goût, facilité d'usage...) sans pour autant négliger l'**homogénéité qualitative des variétés** ni la **diversité des productions** (une centaine d'espèces, des filières diversement structurées, une gamme nationale à renforcer, un patrimoine à sauvegarder).

Interfel a également rappelé le souhait de ses membres de « *se rapprocher des acteurs de la création variétale pour échanger, éclairer, anticiper et communiquer* ». Les intervenants ont présenté leurs travaux ou leur vision de l'approche de la qualité. Toutes ces réflexions permettront au CTPS d'enrichir sa réflexion sur les données complémentaires permettant un choix éclairé à partir du catalogue variétal.

1- Signe d'identification de la Qualité et de l'Origine

2- Le Bio faisant l'objet d'un suivi et d'un observatoire économique à part



Le GIE-GIEC

« Jamais trop » de contrôle et de pédagogie

Les Experts-Produits du GIE Expertise et Contrôle (GIE-GIEC) ont la charge du contrôle de la bonne application des Accords Interprofessionnels Qualité et du logo Fruits et Légumes de France. Le GIE Expertise et Contrôle se compose de deux membres : Interfel et CNIPT (interprofession de la pomme de terre).

Présent sur le territoire national métropolitain, le **corps de contrôle** intervient tout au long du circuit de commercialisation, à tous les stades, et opère de manière inopinée. La mission des Experts-Produits s'enrichit d'une mission de **pédagogie** essentielle et ne se limite donc pas à la seule vérification du bon respect des accords. Parce qu'ils sont présents quotidiennement auprès des opérateurs, leur rôle est primordial d'une part pour relayer les messages de l'interprofession, notamment sur la thématique de la qualité, d'autre part pour rendre compte des pratiques du terrain. Témoins privilégiés de la vie des rayons, des étals et des produits disponibles dans les structures visitées, les Experts-Produits communiquent régulièrement

leurs observations aux équipes d'Interfel. Nouveautés produits, innovations de service ou encore stratégies de communication, leur présence en point de vente permet à Interfel de diffuser une lettre d'information aux membres de la Commission Économie, compilant tous les deux mois environ les informations relevées.

Le contrôle du logo « Fruits et Légumes de France » et de ses déclinaisons

En parallèle du contrôle des accords interprofessionnels, les Experts-Produits du GIE Expertise & Contrôle concourent à la bonne utilisation du logo « Fruits & Légumes de France » et



Le bilan 2023 des contrôles Accords Qualité

Figure 1 Lieux visités en 2023

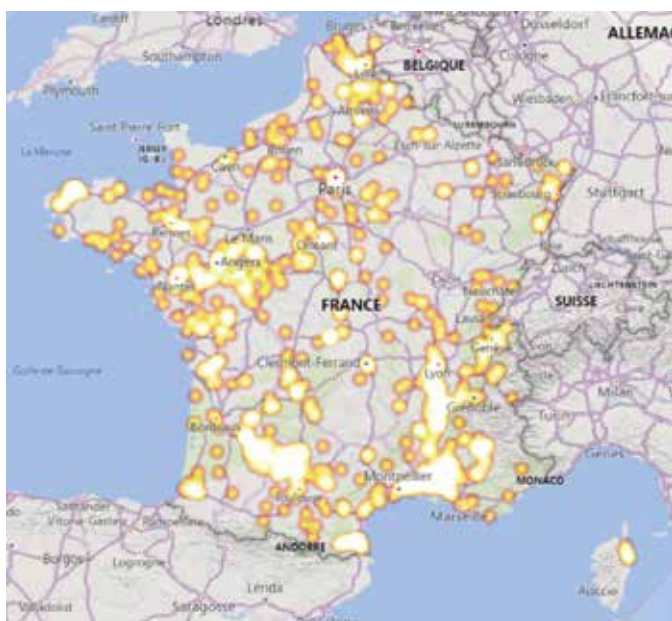


Figure 2 Origine des lots 2023



de ses déclinaisons. Sur le terrain, ils vérifient le respect du règlement d'usage et de la charte graphique. Depuis 2023, ils notent aussi leur présence en magasin pour pouvoir disposer d'un état des lieux réaliste de son utilisation et de l'évolution de celle-ci. Véritable étendard pour les structures engagées dans la démarche, le logo est aujourd'hui utilisé par plus de six cents opérateurs. À noter que le logo « Fruits et Légumes

de France » ne relève pas d'un accord interprofessionnel. Le logo existe sous une forme générique ainsi que sous la forme de déclinaisons par produit : abricots, aubergines, cerises, concombres, pommes, poires, poivrons, kiwis, raisins, tomates et fruits rouges (projet 2023).

Plus d'informations sur la démarche sur le site bit.ly/413M0wI





Le Groupe de Travail Innovation

« Jamais trop » d'idées !

Le GT Innovation consacre ses travaux à l'accessibilité des fruits et légumes frais aux nouveaux modes de consommation et aux attentes sociétales. L'année 2023 a été marquée par le Challenge Innovation, des visites exploratoires, un atelier à Station F et une feuille de route innovation...

Le Challenge Innovation

L'année 2023 fut l'occasion de faire évoluer la démarche Innovation afin d'ouvrir le Challenge Innovation « **Des Fruits. Des Légumes. Et des Idées !** » à d'autres acteurs que les start-ups. Ainsi, le lancement de ce challenge a eu lieu début d'année 2023.

Les projets ou nouvelles solutions recherchés devaient être de nature à améliorer :

1. Le parcours d'achat

C'est-à-dire toute démarche ou action requise qui facilite l'accessibilité des fruits et des légumes frais ;

2. L'expérience de consommation

C'est-à-dire tout ce qui peut faciliter la consommation des fruits et légumes frais à la maison ou au restaurant.

Trente deux solutions ont été déposées, huit candidats ont été présélectionnés et sont venus présenter leur projet devant un jury de professionnels de la filière. Trois lauréats ont été finalement sélectionnés pour être accompagnés durant six mois dans un mécénat de compétence.

Il s'agit de :

Tomogrow : des micro fermes autonomes et connectées implantées directement dans les rayons fruits et légumes des magasins alimentaires afin que chacun puisse récolter ses produits frais et notamment ses aromates (<https://tomogrow.fr>) ;

PROTEME : des solutions d'enrobage alimentaire pour fruits et légumes qui prolongent leur durée de conservation et les protègent contre les maladies de stockage. Cet enrobage se présente sous la forme d'une fine pellicule, invisible à l'œil nu, agit comme une seconde peau et joue deux rôles principaux, une barrière physique et une barrière microbiologique (<https://www.proteme.fr>) ;

FIG : une facilitation vers la transition écologique pour les restaurants, grâce à un outil d'estimation d'empreinte carbone qui met en évidence les impacts environnementaux et économiques de leurs actions et les incite à privilégier les fruits et légumes frais, à lutter contre le gaspillage alimentaire, à économiser l'énergie (<https://fig.eco/fr>).



L'atelier de lancement

Le 15 juin 2023 avait lieu le kick-off du Challenge Innovation « **Des Fruits. Des Légumes. Et des Idées !** ». Lors de cette journée, autour des trois lauréats sélectionnés, se sont réunis des professionnels et collaborateurs de divers horizons qui ont enrichi les échanges grâce à leur expérience professionnelle et à leur sensibilité personnelle à l'innovation. Les professionnels présents ont pu questionner les porteurs de projets et co-construire leurs programmes d'accompagnement et les prochaines étapes.

En amont de cette journée, un diagnostic innovation avait été réalisé par l'équipe Innovation d'Interfel auprès de professionnels de la filière et de consommateurs, ceci pour chacun des trois projets lauréats.

L'atelier intermédiaire

L'atelier intermédiaire, atelier de rentrée après la pause estivale, fut un moment de partage et d'écoute autour des trois lauréats du Challenge Innovation. Cette journée de retrouvailles, dont l'intention était « Bien se positionner auprès de ses prescripteurs en BtoB et auprès de ses utilisateurs finaux », a été l'occasion de réunir des professionnels et collaborateurs de divers horizons, partageant la même sensibilité pour l'innovation. L'intervention de Catherine Baros, experte socio-économique au CTIFL, a mis en lumière les attentes des consommateurs vis-à-vis des fruits et légumes et les points

de vigilance. Nous avons également pris des nouvelles de MUVA (<https://muva.nc>), lauréat de l'édition 2022 qui rencontre une belle évolution en 2023.

Les ateliers de clôture

Enfin, l'édition 2023 du Challenge Innovation s'est clôturée le 18 décembre lors d'un après-midi d'échange entre les lauréats TOMOGROW (<https://tomogrow.fr>), PROTEME (<https://www.proteme.fr>) et FIG (<https://fig.eco/fr>), des professionnels et collaborateurs en présence de quelques journalistes venus découvrir les travaux menés par Interfel sur l'innovation.

L'après-midi fut rythmé par :

- les « pitch » des porteurs de projets qui ont présenté les évolutions de leur projet et la contribution d'Interfel dans ces évolutions ;
- l'intervention inspirante de Dominique DESJEUX qui a apporté sa vision d'anthropologue sur le comportement du consommateur vis-à-vis des innovations ;
- la présentation de l'étude menée par le CTIFL sur les emballages innovants (fraises et endives) ainsi qu'une visite de la Zone Expérimentale de Vente en conditions réelles de test.

Retenons enfin les propos de Dominique DESJEUX, anthropologue : « *Pour qu'une innovation réussisse, il faut qu'elle soit réinterprétée par les personnes qui l'utilisent* ».

Les trois lauréats accompagnés par Interfel ont vu leur projet avancer à pas de géant au cours de ces six mois d'accompagnement :

TOMOGROW : Partenariats avec plusieurs magasins Leclerc des Hauts-de-France et Otera, représentant quarante trois nouvelles implantations. Lancement d'une campagne de Crowdfunding, préparation d'une levée de fonds ;

PROTEME : Lauréat de l'Appel à Projet France 2030 qui permettra de basculer le projet à l'échelle industrielle. Préparation d'une levée de fonds ;

FIG : Test réalisé sur six mois dans dix restaurants de Nouvelle Aquitaine, certains ayant déjà constaté une baisse de 35 % de leur empreinte carbone. Mise en avant lors du Forum OpenAgriFood.

Tous les lauréats ont jugé enrichissante cette expérience qui leur a permis d'avoir des retours concrets, d'approfondir leur connaissance métier et leurs problématiques, de développer leur réseau au sein de la filière et de gagner en visibilité. L'enrichissement mutuel entre chacun des porteurs de projet fut également fortement apprécié et salué.

Les professionnels impliqués retiennent que le GT Innovation leur permet de partager, avec les porteurs de projets et les autres professionnels, leur vision de l'innovation et de donner sens à leur participation de manière très concrète.

Des visites exploratoires

En parallèle du Challenge Innovation, le GT Innovation a poursuivi ses explorations au cours de l'année.

Un atelier à Station F

L'atelier du 28 juin s'est déroulé à Station F, lieu emblématique de l'innovation, le plus grand campus de start-ups au monde, inauguré en 2017 à Paris. Il abrite une communauté de plus de mille start-ups. Cette journée était l'occasion de découvrir l'écosystème entrepreneurial au travers diverses interventions :

Shake up Factory : Structure englobant un écosystème de start-ups, entreprises, investisseurs et organisations accompagnant les projets de la food de demain ;

Petrel : Start-up proposant aux industriels et distributeurs une solution zéro déchet grâce au réemploi des emballages et à la consigne ;

SinnRJ : Conseil en innovation pour encourager, structurer et financer les entreprises dans leur transition ;

Cap Digital : Développeur du programme Retail Booster pour des entreprises souhaitant améliorer leur process retail ;

Hectar : Accélérateur de start-ups permettant d'apporter la connaissance et la reconnaissance des métiers agricoles. Le CTIFL a également pu présenter les différents outils qu'il a développés, que ce soit pour communiquer, informer ou encore expérimenter, avec notamment une mise en lumière de la Zone Expérimentale de Vente.





JAMAIS TROP RÉGIONAL

COMMISSION DES COMITÉS RÉGIONAUX



Jean-Marc Brodbeck,
Président délégué



Régis Aubenas,
Président exécutif



Membres de la Commission des Comités régionaux

Collège Amont

FNPF

Daniel SAUVAITRE
Régis AUBENAS

LÉGUMES DE FRANCE

Frédéric RICHE

FELCOOP

Jean Louis CHAPEYROUX

GEFEL

Daniel SAUVAITRE

COORDINATION RURALE

Sébastien HERAUD
Jean Louis OGIER

Collège Aval

ANEEFEL

Bernard GERIN

UNCGFL

Yves MUSTEL
Jérôme DESMETTRE
Benoit GILLES

SAVEURS COMMERCE

Jean Marc BRODBECK

FCD

Georges DANIEL

RESTAU'CO

Philippe LAPOUGE

SNRC

Antoine MASSENET

CSIF

Alain KRITCHMAR

SNIFL

Denis GINARD

FCA

Luka LEFORTE

Interfel
Île-de-France
Éric MOREAU

Interfel
Auvergne-Rhône-Alpes
Régis AUBENAS

Interfel
Hauts-de-France
Jean-Marc BRODBECK

Interfel
Nouvelle-Aquitaine
Jean Hugues BELLAND

Interfel
Centre-Val de Loire
Benoit GILLES

Interfel
Provence-Alpes
Côte d'Azur
Sabine ALARY

Commission des Comités régionaux d'Interfel

Présentation et composition

Cette Commission, encore jeune chez Interfel puisqu'elle n'a que trois ans, est cependant incontournable. Elle veille à la bonne réalisation du déploiement du projet souhaité par les administrateurs d'Interfel, dès la fin des années 2010 : la création de comités régionaux de l'interprofession.

Nous le rappelons, ce projet était devenu indispensable pour disposer d'une représentation régionale institutionnelle de la filière et pouvoir répondre aux sollicitations politiques de plus en plus importantes sur le territoire. Il était également très attendu, la preuve en est le succès qu'il remporte et dont témoigne l'augmentation rapide du nombre des Comités régionaux.

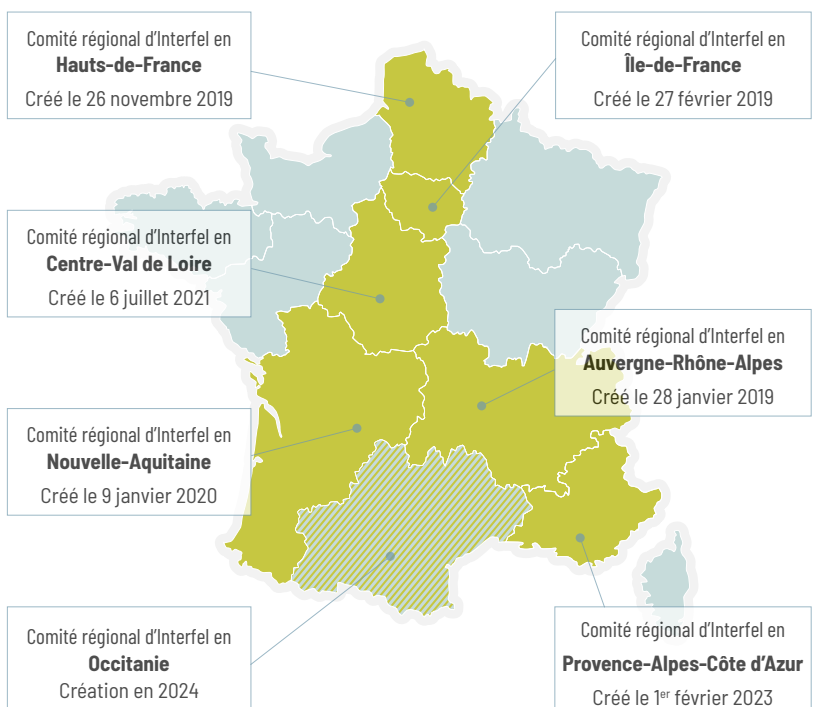
Si en 2019, il était prévu que la mise en place des deux premiers Comités soit expérimentale et suivie d'un premier bilan avant d'en construire d'autres, il est très vite apparu nécessaire d'en créer un troisième puis un quatrième puis un cinquième Comité. En 2023 vint le sixième, avec Interfel PACA, tandis que le septième se profile à l'horizon 2024, avec Interfel Occitanie. Un beau bilan, donc !

Ce tableau ne serait pas complet si nous n'évoquions pas tout le travail réalisé par ces Comités à commencer par les messages qu'ils permettent de faire passer sur la réalité de la filière, sur l'importance de chaque maillon qui la compose, sur la réalité de la production, de la distribution et de la consommation sur les territoires. Ce faisant, il est indéniable qu'aujourd'hui tous les Comités régionaux sont connus et reconnus sur leur territoire.

La Commission participe au suivi des actions portées par les comités puisqu'elle est le lieu d'échange entre toutes les organisations professionnelles nationales et les Comités. Elle valide les programmes annuels de chacun ; elle permet des échanges entre les présidents des Comités. Elle est aussi force de proposition : ainsi, en 2023, il a été demandé, lors d'une réunion de la Commission des Comités régionaux, que le sujet Attractivité des métiers soit travaillé au sein de

cette Commission. Il a aussi été évoqué et validé un projet de rencontres sur le territoire des cotisants à l'invitation des Comités afin d'explicitier ce qu'est et ce que font Interfel et ses Comités. Ces projets verront le jour en 2024.

Enfin, c'est aussi au cours des réunions de cette Commission que sont rappelées les règles de bon fonctionnement mais aussi de financement des Comités régionaux.





Commission des Comités régionaux d'Interfel

« Jamais trop » de présence sur les territoires

La Commission des Comités régionaux d'Interfel, bien que statutaire, diffère des règles de composition des autres Commissions d'Interfel puisqu'elle est composée des présidents de tous les Comités régionaux ainsi que d'un représentant par organisation professionnelle nationale membre d'Interfel. De plus, le président délégué est obligatoirement administrateur d'Interfel alors que le président exécutif est obligatoirement le président d'un Comité régional. Depuis sa création en 2020, le Président délégué est Jean-Marc Brodbeck, Saveurs Commerce, et le Président exécutif Régis Aubenas, Président d'Interfel Auvergne-Rhône-Alpes.

L'année 2023 a débuté, pour la Commission des Comités régionaux, par une réunion d'échange avec le Président d'Interfel, Laurent Grandin, qui rappela l'origine de la création des Comités ainsi que les règles et missions des Comités, institutionnelles avant tout. Il précisa qu'en plus d'un budget de fonctionnement, Interfel accordait au maximum cinquante mille euros à chaque Comité pour mener des actions en phase avec la feuille de route du Comité mais aussi pour déployer la stratégie nationale d'Interfel. Enfin, il rassura les Présidents des Comités en leur assurant que les subventions que les Comités lèveraient sur le territoire resteraient dans les comptes du Comité et ne viendraient pas abonder la dotation d'Interfel. La chose était importante et faisait débat depuis la création des Comités !

L'année 2023 fut inaugurée par une nouvelle venue à la Commission des Comités régionaux : Interfel Provence-Alpes-Côte d'Azur. Créée le 1er février 2023, elle est sous la présidence de Sabine Alary, ANEEFEL. Fin 2023, le Conseil d'administration d'Interfel validait la création d'un Interfel Occitanie pour 2024, une décision confirmée par la COPN de début 2024.

Deux autres réunions de la Commission des Comités régionaux ont eu lieu au cours de l'année 2023, qui furent l'occasion d'échanger, de présenter, discuter, modifier, valider les programmes d'action pour l'année en cours et l'année à venir. Ces échanges furent aussi des moments d'enrichissement de tous les Comités mais aussi de co-construction des actions avec les organisations professionnelles nationales

représentées dans la Commission.

De manière globale, les actions des Comités régionaux sont de trois ordres et figurent dans leur feuille de route ainsi :

- représentation institutionnelle de la filière auprès des acteurs territoriaux (élus, acteurs politiques, acteurs économiques, acteurs associatifs...);
- communication / valorisation de la structuration de la filière et de ses composantes ;
- cohésion professionnelle territoriale.

Fin 2023, constatant que le sujet « Attractivité des métiers » était prégnant et fréquemment évoqué, les administrateurs de la Commission ont demandé à le travailler, dans le cadre d'un groupe informel dans un premier temps, pour soumettre à la gouvernance en 2024 une proposition d'action des Comités concertée avec les organisations membres.

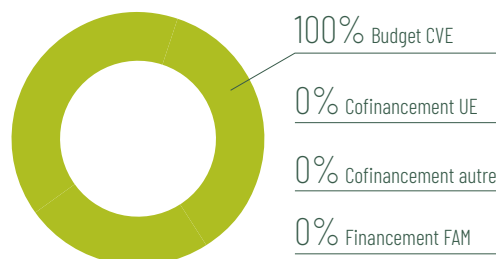
Enfin, pour permettre aux administrateurs des Comités régionaux de disposer de données fiables et tangibles concernant leur région, les monographies existantes ont été mises à jour par le CTIFL en 2023 et celle d'Occitanie réalisée. Les données contenues sont indispensables pour consolider les propos des administrateurs des Comités lors de leurs rendez-vous institutionnels.

Pour 2024, outre le sujet « Attractivité des métiers », d'autres projets ont été validés par la Commission des Comités régionaux : un sujet « Action commune à tous les Comités », à définir, et un autre de réunions territoriales ouvertes à tous les cotisants. Les Comités ne chômeront donc toujours pas en 2024 !

Ce bilan 2023 a de quoi rendre fiers les professionnels impliqués dans tous les Comités régionaux et dans la Commission des Comités régionaux, que nous nous devions de remercier.

BUDGET PRODUITS ET QUALITÉ, COORDINATION DES ACTIONS RÉGIONALES 2023 RÉPARTITION PAR TYPE DE FINANCEMENT

Total réalisé	1 054 794 €
Budget CVE	1 054 794 €
Budget FAM	-
Budget UE	-
Budget autre	-





Les Comités régionaux

Le Comité Interfel Auvergne Rhône-Alpes

Premier des Comités régionaux, créé en 2019, Interfel Auvergne-Rhône-Alpes (Interfel AuRA) peut s'enorgueillir d'être aujourd'hui connu et reconnu des instances institutionnelles, professionnelles et interprofessionnelles de la région grâce aux nombreuses actions mises en œuvre par un travail continu.

Le départ de Juliette Dumoulin, déléguée régionale, fin septembre 2023, a concentré les principales actions du programme de l'année 2023 de janvier à septembre. L'arrivée de Coline Varis, sa successeuse, en janvier 2024, permettra de mener des actions reportées comme la réécriture de la feuille de route du Comité pour les trois prochaines années.

Visite auvergnate pour les administrateurs du Comité régional

Interfel AuRA s'efforce de réunir chacun de ses Conseils d'administration dans une entreprise de la filière, voire celle d'un de ses administrateurs, afin d'accroître les connaissances des différents métiers de la filière par tous. Au-delà, afin de mieux connaître les différentes structures économiques agricoles de l'ensemble du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes, une délégation d'administrateurs du Comité s'est rendue en Auvergne, en février, à la rencontre de quelques entités notables de l'ouest de la région, notamment Limagrain. Ce déplacement était orchestré par Patrick Trillon, coopérateur Limagrain mais aussi ancien président du Conseil spécialisé Fruits & Légumes de France Agrimer et ancien président du CNIPT. Ce déplacement a permis de découvrir l'entrepôt Pomona Terre Azur Auvergne à Lempdes (63) et le Jardin de Limagne à Aigueperse (63). Il fut aussi l'occasion d'échanges avec Sébastien Vidal, Président de Limagrain et Pierre-Antoine Rigaud, Vice-président aux semences potagères.

Une assemblée générale sur le Marché de gros Lyon-Corbas

Le 24 avril s'est tenue l'Assemblée Générale d'Interfel AuRA sur le Marché de Gros Lyon-Corbas, commencée tambour battant par une visite conduite par son président, Christian Berthe. Cette assemblée générale fut l'occasion d'une présentation des premiers travaux d'étudiants autour du déploiement du label HVE et des attentes des consommateurs en AuRA. Cette présentation a contribué à la conclusion de cette assemblée générale, faite par Régis Aubenas, Président du Comité, sur l'importance de

communiquer encore et toujours sur les produits, métiers et valeurs de la filière des Fruits & Légumes frais dont l'objectif est de toujours mieux la faire connaître et d'encore mieux l'accompagner en valorisant l'intelligence collective.

Les temps forts de l'année :

Tout au long de l'année 2023, le Comité a continué de développer ses échanges avec les institutions et entre professionnels lors d'événements majeurs sur la région.

Participation au Sirha

Les membres du Comité se sont mobilisés en nombre pour ce salon d'envergure internationale. De l'avis du président du Comité, Régis Aubenas, « cette édition 2023 est une belle réussite. Tous les professionnels se sont investis pour permettre de nombreuses rencontres et échanges ! ».

Tech&Bio

Lors de cette édition du salon drômois sur l'agriculture biologique, le Comité s'est réuni pour un conseil d'administration suivi d'un moment convivial en présence de la DRAAF et du conseil régional.

Réunions de communication sur le Programme Lait et Fruits à l'École.

Initiées en 2023 par Interfel AuRA en partenariat avec la DRAAF, les deux conférences, prévues dans l'objectif de mieux faire connaître le programme européen de consommation du lait et des fruits et légumes dans les écoles, ont été reportées à fin 2024.





Les Comités régionaux

Le Comité Interfel Hauts-de-France

Pour sa quatrième année d'existence, Interfel Hauts-de-France a poursuivi, en 2023, le déploiement des actions de sa feuille de route visant notamment à se faire connaître mais aussi faire connaître la réalité de la filière des fruits et légumes frais sur son territoire.

Un événement majeur a cependant limité la réalisation de certaines actions, à savoir le départ de son délégué régional, en juillet 2023 et son remplacement à partir de novembre 2023. Malgré cela, l'année fut riche en actions et en mobilisations pour les administrateurs du Comité sur ses quatre axes stratégiques.

Des liens plus forts avec les élus locaux

Fidèle à son objectif de rendre la filière visible auprès des institutions locales, le Comité a participé à plusieurs PAT dont ceux de St Quentin, de la Communauté Urbaine d'Arras et Flandre Intérieure.

Les administrateurs sont intervenus dans le cadre de la Commission Agriculture de la Région en septembre 2023 afin d'insister sur l'importance de l'appui à la filière, en particulier dans une région particulièrement en déficit de consommation, et d'évoquer les projets communs pour 2024. Enfin, dans le cadre de l'action nationale d'Interfel déployée par le réseau des diététiciens « Le jardin extraordinaire », le comité a organisé un cocktail pour accueillir les élus de la Région qui ont répondu présents !

Faire savoir le savoir-faire

Le Comité a créé un mini-événement, « le Goût en Couleurs », lors de « Terres de Jim » monté par les Jeunes Agriculteurs à Cambrai en septembre 2023. Dans un même espace, le Comité avait réuni des opérateurs de la filière afin de sensibiliser des milliers de consommateurs sur la diversité des acteurs, au côté du réseau des diététiciens d'Interfel. Un projet PNA (Programme National pour l'Alimentation), initié en 2022, a été clôturé cette année. Intitulé « Jamais

trop de fruits et légumes dans l'assiette des ados », il a reçu la participation de dix sept établissements scolaires – collèges et lycées de la région – et des centaines d'adolescents ont pu vivre une expérience à la fois pratique et pédagogique visant à leur donner envie de manger plus de fruits et légumes et de découvrir la filière.

Enfin, le concours « Les Talents des fruits et légumes » a permis à un détaillant de St Amand-les-Eaux de briller par son professionnalisme et sa passion du métier et des produits. Il est même parvenu au prix national qu'il a remporté pour la catégorie « Primeur sur marché ».

Le Comité a organisé des interventions et des visites de sites (Marché de Gros, sites de productions, centrales d'achat, points de vente) avec des élèves ingénieurs de l'ISA Lille et d'UnilaSalle Beauvais, une délégation d'Amiens Métropole et une délégation étrangère de l'International Institute of Gastronomy, Arts and Tourism. Ces visites étaient destinées, d'une part à créer des vocations chez les étudiants, d'autre part à démontrer le professionnalisme et la diversité des acteurs de la filière en Hauts-de-France.

Des administrateurs mobilisés et motivés

Les administrateurs se retrouvent régulièrement à l'occasion de conseils d'administration et d'assemblées générales. Ils ont mis à profit ces réunions pour aller visiter Fruits Rouges & Co à Laon (02) et ont été accueillis à Le Quesnoy par son maire, Marie-Sophie Lesne, également Vice-Présidente à l'Agriculture de la Région Hauts-de-France.

Ces visites sont autant d'occasions de se connaître mieux, d'en apprendre toujours plus sur les métiers des uns et des autres et de faire rayonner le dynamisme des acteurs de la filière sur tout notre territoire... et au-delà !



Les Comités régionaux

Le Comité Interfel Île-de-France

Dans la continuité de sa mission principale qui est de gagner en visibilité et de renforcer la place de la filière des fruits et légumes frais dans sa région, Interfel Île-de-France a su faire preuve d'innovation tout en déployant sa feuille de route.

L'insertion, un projet et ses opportunités

Cette année a été marquée par la clôture du projet « Insertion », débuté en 2022 avec le Groupement régional des acteurs franciliens de l'insertion par l'économique et finalisé avec la Cité des métiers. Les administrateurs d'Interfel Île-de-France ont reçu des structures et des personnes en parcours d'insertion dans leur entreprise afin de faire connaître leur activité et les métiers au cours de quatorze visites (130 personnes).

Pour clore ce projet, une exposition et un colloque ont été organisés à la Cité des sciences et de l'industrie à la Villette. Le colloque intitulé « **Cultiver l'avenir ensemble** » : **Opportunités pour l'insertion professionnelle dans la filière des fruits et légumes**, qui a eu lieu le 14 novembre, a permis de poursuivre le travail sur les besoins et les dispositifs pour y répondre. Le travail doit se poursuivre en 2024.

Informier et former les élus franciliens

Interfel Île-de-France a poursuivi son travail auprès des élus afin de faire connaître la filière francilienne. Le point fort a été son audition par les membres de la Commission Agriculture de la Région, laquelle a permis de présenter une vision globale régionale sur divers sujets et d'éclairer toute l'organisation de la filière. Une écoute réciproque permet désormais des échanges plus fluides avec les élus pour la construction de futurs projets.

Sur le terrain, certains administrateurs ont aussi aidé les élus et représentants de l'État à mieux cerner les particularités régionales et leurs conséquences, l'Île de France étant une région de plus de **12 millions de consommateurs** qui ne produisent que **10 % de sa consommation en fruits et légumes frais**.

Bien sûr, le Comité saisit toutes les occasions d'animation grand public, mises en œuvre par le réseau des diététiciens d'Interfel, pour inviter et rencontrer les élus locaux. Ces moments permettent de conforter et renforcer les liens politiques et de poursuivre la sensibilisation des élus du territoire aux réalités de la filière francilienne des fruits et légumes.

Trois grands événements ont eu lieu en 2023, le premier d'entre eux étant le **Salon International de l'Agriculture**. L'animation du Comité sur le stand de la Région Île-de-France a bénéficié de la présence de Valérie Péresse, présidente de région ainsi que de nombreux autres acteurs franciliens. Concernant les **projets alimentaires territoriaux (PAT)**, Interfel Île-de-France – accompagné des Comités d'Interbev et du Cniel – a été retenu dans le projet d'animation des PAT franciliens, porté par la Chambre d'Agriculture Île-de-France et la Métropole du Grand Paris, pour présenter le fonctionnement des filières au niveau régional. Une vraie avancée pour les interprofessions trop souvent ignorées dans les PAT.

Le film Interfel IDF dans la boîte !

Le Comité a finalisé un film documentaire présentant les chiffres clés de la filière sur le territoire ainsi que ses enjeux. Trois grands objectifs à ce nouvel outil :

- promouvoir les actions de la filière en faveur d'un développement responsable et durable
- accompagner ses propositions auprès des élus franciliens
- présenter au grand public la filière francilienne

Pour consulter le film : Film Interfel Île de France (youtube.com)



Les Comités régionaux

Le Comité Interfel Centre-Val de Loire

Créé en juillet 2021, le Comité régional d'Interfel en Centre-Val de Loire a poursuivi en 2023 ses actions visant à bien le faire (re)connaître comme représentant de la filière des fruits et légumes frais sur son territoire.

Sur le terrain pour augmenter les compétences

Poursuivant son objectif de mieux faire connaître les métiers de la filière, le Comité Interfel CVdL a organisé plusieurs visites d'entreprises sur le territoire régional. Les administrateurs ont ainsi pu comprendre les rouages des métiers de primeurs (magasin d'Ali Tuzen), les enjeux de la production de fruits (vergers de Charlie Gautier) et ceux de la production de légumes (visite de la Ferme des Arches). D'autres enjeux ont également été abordés, tels que les impacts du changement climatique (intervention de Serge Zaka) ou les problématiques de recrutement dans les établissements d'enseignement (témoignage du lycée hôtelier de l'Orléanais).

Les administrateurs d'Interfel CVdL ont aussi eu l'opportunité de visiter le MIN de Rungis en début d'année.

Actions inter-interprofessionnelles : on est plus forts à plusieurs !

Convaincu que les messages sont plus forts lorsqu'ils sont partagés, Le Comité Interfel CVdL a conduit, pour la deuxième année consécutive, des projets en partenariat avec cinq autres interprofessions régionales (Interbev, CRIEL caprin et bovin, filières viandes blanches, SEMAE) en renouvelant sa présence sur un stand partagé de 350m² au salon **Ferme Expo à Tours**. Sur ce stand, dont la qualité et l'impact ont été salués par les politiques et le grand public, les enjeux communs ont pu être évoqués. Le collectif interfilières a également réalisé une vidéo destinée aux collégiens et lycéens sur les métiers des six filières. Elle a été diffusée durant trois jours dans le bus du Ministère de l'Agriculture « l'Aventure du Vivant ». Elle a été saluée par le ministre Marc Fesneau.

Communiquer sur les événements régionaux majeurs

Après la création de la brochure du Comité en début d'année, la filière régionale des fruits et légumes frais était représentée sur les événements phares en CVdL : Festival de Loire, Printemps de Bourges, Journées Nationales de l'Agriculture, Ferme Expo Tours, Open Agrifood.

Pour la première fois, en partenariat avec le Conseil Départemental du Loir et Cher, une action sur la consommation des fruits et légumes a eu lieu auprès de 1000 collégiens ; cette action illustre la contribution d'Interfel CVdL au programme **Lait et Fruits à l'École**.

Pour la deuxième année consécutive, les médias régionaux étaient ciblés grâce à une stratégie de relations presse dédiée. Un résultat probant avec vingt-huit retombées médias en 2023.

L'événement phare de fin d'année pour Interfel CVdL s'est tenu au cœur du forum Open Agrifood en novembre 2023, avec la présence du ministre Marc Fesneau, et une conférence partagée avec quatre autres interprofessions régionales sur les valeurs de notre alimentation.

Des rencontres régulières qui renforcent les liens

Début 2023, les remises de corbeilles auprès des partenaires institutionnels (CCI, CMA, Chambre régionale d'Agriculture, DRAAF, Préfète de région, Conseil régional), ont été renouvelées. Ces moments de rencontres privilégiées sont aussi l'occasion de mettre en place des actions pour l'année à venir.

Interfel CVdL a participé aux instances régionales de l'année (CRAlim, réunions PLOAA, comité de suivi régional du FEADER, comités de filières légumes).

Plusieurs rencontres de personnalités institutionnelles, à différents moments forts ont rythmé l'année 2023 : visites terrain pour les députés Kasbarian et Vigier, rencontre de la préfète de région sur le SIA.



Les Comités régionaux

Le Comité Interfel Nouvelle-Aquitaine

L'année 2023 marque un tournant dans le développement des actions menées par Interfel Nouvelle-Aquitaine sur son territoire... Reconnu et installé depuis 2019 comme interlocuteur privilégié pour toute question en lien avec la filière des fruits et légumes Frais, le Comité a fait émerger et mis en œuvre de nouvelles actions en lien avec sa feuille de route. Focus sur les temps forts de l'année !

Une AG sous le signe de l'innovation

Le 10 mai 2023, à l'occasion de son assemblée générale annuelle et pour la première fois, Interfel Nouvelle-Aquitaine a proposé une journée placée sous le signe de l'innovation dans la filière des Fruits & Légumes Frais. Quarante-vingt participants, issus d'horizons variés, représentaient des entreprises de la filière et de son écosystème, des interprofessions régionales, les départements, la région Nouvelle-Aquitaine, les députés, les PAT... Ils ont pu assister à la conférence intitulée : « **L'innovation dans la filière des fruits et légumes frais, un levier de développement en région Nouvelle-Aquitaine ?** ». Ils y ont entendu des interventions sur les grandes tendances de consommation, sur les travaux menés à Interfel autour de l'innovation ainsi que par le CTIFL et des témoignages d'entreprises innovantes du territoire.

Outre la conférence, cette journée a permis de mettre en valeur la diversité des actions menées par Interfel via ses Comités régionaux, son réseau des diététiciens, le GT Innovation et la Direction Stratégie Filière, auprès des acteurs institutionnels du territoire et des entreprises de la filière.

Rencontres de la restauration collective, une première réussie pour Interfel Nouvelle-Aquitaine

Le Comité Interfel Nouvelle-Aquitaine était présent pour la première fois en tant qu'exposant aux Rencontres Professionnelles de la Restauration Collective de Nouvelle-Aquitaine le 18 octobre 2023 à Saint Junien (87). Une très belle opportunité d'échanger avec les acteurs de la restauration collective, les collectivités locales et des porteurs de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ! La question de l'approvisionnement en fruits et légumes frais fut au cœur de nombreuses discussions !

Cet événement a aussi permis de présenter aux visiteurs les outils élaborés dans le cadre du Comité RHD d'Interfel et de mettre en lumière les actions menées par le réseau des diététiciens d'Interfel sur le territoire !

Interfel Nouvelle-Aquitaine s'est aussi mobilisé aux côtés de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine et d'Interbio Nouvelle-Aquitaine pour promouvoir les évolutions du programme européen « **Lait et Fruits à l'école** », dans le cadre d'un atelier dédié qui a réuni près de 40 participants.

Contribution au Forum des acteurs du Pacte Alimentaire Nouvelle-Aquitaine

Les 14 et 15 novembre 2023, près de 200 participants se sont réunis pour débattre et réfléchir autour de l'alimentation des Néo-aquitains en lien avec les territoires. Conférences, ateliers, présentation de posters se sont enchaînés et ont permis de nombreux échanges. Point d'orgue de cette manifestation : la réunion annuelle du CorAlim, présidée par le président de la région Nouvelle-Aquitaine et le préfet de région où un premier bilan des actions menées dans le cadre du Pacte alimentaire Nouvelle-Aquitaine a été présenté par les signataires dudit pacte... dont Interfel Nouvelle-Aquitaine !

Un séminaire bilan et perspectives

Ultime temps fort de l'année 2023, le séminaire des administrateurs dont l'objectif était de faire le bilan des quatre premières années d'existence du Comité régional et de préparer l'avenir en établissant la feuille de route 2024-2026 !

Challenge relevé haut la main par des administrateurs impliqués et motivés pour aborder 2024 dans les meilleures conditions !



Les Comités régionaux

Le Comité d'Interfel Provence-Alpes-Côte d'Azur

Créé en février 2023, le Comité régional d'Interfel Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagé, dès sa mise en place opérationnelle en avril 2023, dans un programme d'actions et de participations visant l'objectif d'une meilleure connaissance et reconnaissance de l'interprofession des fruits et légumes frais autour de son échelon régional.

Gagner en visibilité

Le premier objectif que s'est fixé le Comité dès son installation était de rendre visible et identifiée l'action d'Interfel sur le territoire régional. Pour répondre à cette ambition le plus immédiatement possible, le Comité régional a participé à plus de dix-huit événements professionnels, institutionnels et rencontres.

En point d'orgue de ce travail de sensibilisation, le lancement officiel du Comité régional le 31 janvier 2024 à Marseille a réuni près des quatre-vingts participants qui ont témoigné des résultats déjà obtenus concernant l'identification du Comité régional en sa qualité d'acteur du territoire au service de la filière fruits et légumes.

Renforcer les échanges avec les professionnels du territoire

Afin d'assurer le renforcement de la communication et d'améliorer la lisibilité des actions engagées par Interfel auprès des différents acteurs de la filière, le Comité a participé aux manifestations professionnelles et institutionnelles les plus reconnues et fréquentées :

- Salon des Agricultures de Provence - 50 000 participants,
- Terroirs en fête - 15 000 participants,
- Fête de l'AOP Muscat du Ventoux - 2 000 participants.

Construire des partenariats avec les prescripteurs et ambassadeurs de la filière

En partenariat avec **Actium Grand Marché de Provence**, le Comité est intervenu durant trois journées auprès des futurs responsables de la restauration et cuisiniers de l'école hôtelière d'Avignon.

Grâce aux témoignages de professionnels de la filière, près de soixante-dix participants aux vocations culinaires ont pu approfondir leurs connaissances des produits – raisins de table, courge, pomme, poire, coing, châtaigne, jeunes

pousses – leur saisonnalité, les pratiques culturelles et les métiers associés à la filière.

Cultiver les liens institutionnels

Mobilisé dans la plupart des échanges institutionnels départementaux et régionaux organisés sur le territoire, le Comité régional, par sa participation et ses prises de position, a promu et favorisé son identification en qualité d'acteur de la filière fruits et légumes. C'est dans ce but qu'il a participé à la Convention des Maires de la région PACA où plus de huit-cents maires étaient présents. Il était également présent à la Conférence Méditerranéenne sur l'eau et à la COP régionale associée à la transition écologique du territoire.

Porte-voix des actions de sensibilisation et d'éducation à la consommation

Le Comité régional s'est mobilisé tout au long de ses différents échanges avec la Région Sud PACA, l'association départementale des maires du Vaucluse, des conseils départementaux du Vaucluse et des Alpes-Maritimes. Il s'agissait d'être un vecteur de stratégies alimentaires territoriales et d'éducation via le partage des plans de communication d'Interfel et la transmission des résultats opérationnels obtenus par le réseau des diététiciennes d'Interfel auprès des enfants et des jeunes adultes.

Une officialisation prometteuse

Le 31 janvier 2024 fut une grande et belle journée pour le Comité avec son lancement officiel à Marseille, capitale régionale en présence de Laurent Grandin, Président d'Interfel, Sabine Alary, Présidente du Comité régional Interfel PACA et Bénédicte Martin, Vice-Présidente de la région SUD-PACA en charge de l'Agriculture et de l'Alimentation : un temps fort parmi les premiers jalons du Comité régional Interfel PACA.



Le réseau des diététiciens

Un réseau « jamais trop » mobilisé dans toute la France

Ambassadeurs de l'interprofession, les diététiciens d'Interfel sont des interlocuteurs privilégiés pour proposer des interventions de sensibilisation et d'information sur les fruits et légumes frais sur le territoire français.

Le réseau des diététiciens d'Interfel, composé de dix-huit collaborateurs, dont six responsables de secteur, est secondé par une cinquantaine de diététiciens et diététiciennes prestataires pour déployer des actions sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Le réseau est chargé de décliner la stratégie nationale d'Interfel sur chaque secteur en mettant en œuvre des actions opérationnelles adaptées. Il intervient également aux côtés des Comités régionaux d'Interfel et auprès d'Aprifel sur des actions spécifiques.

À l'échelle locale, les diététiciens proposent des animations à destination du grand public tout au long de l'année, en collaboration avec les professionnels de la filière, les collectivités et les associations.

Au plus près des millénials !

A travers la campagne de communication « Jamais trop » et ses déclinaisons en temps forts, les diététiciens ont sensibilisé **cent quarante mille « millénials »** sur l'année. Pour tous ces temps forts 2023, ils avaient imaginé des défis et recettes spécialement conçus pour ce public particulier, peu consommateur de fruits et légumes frais.

Pour toucher cette génération, plutôt orientée « junk food », ils sont allés à sa rencontre dans une grande variété de lieux fréquentés par les 25-34 ans : festivals, guinguettes, espaces de coworking, clubs sportifs, marchés, campings, stations de ski...

Un mois de juin haut en couleurs !

Tout au long du mois de juin, les actions du réseau se sont teintées des couleurs de l'arc en ciel avec le temps fort

« Jamais trop fier » et ses ateliers culinaires autour du Rainbow !

L'opération a connu un véritable engouement avec :

- plus de **130 animations**
- **26 000 millénials** sensibilisés

En mode « Jamais trop frais », succès estival garanti !

En juillet et août, mois propices aux rencontres sur les lieux de vacances, les diététiciens ont pu échanger avec les millénials en mode détente. Ce public s'est montré réceptif aux quiz, jeux concours, dégustations et ateliers culinaires spécialement conçus pour la saison estivale.

Des recettes de saison « nomades », simples à réaliser, adaptées à l'apéro (smoothies, tartines) leur ont été présentées dans le cadre de la campagne « Jamais trop frais » sur de nombreux lieux et festivals : Les Nuits Secrètes (59), Festival de la Paille (25) ..., guinguettes, fêtes d'été (Foire aux Oignons (07), Fête des Boucholeurs (17) ...), bases de loisirs, primeurs, marchés nocturnes, campings, aires d'autoroute.

Bilan à succès de ces actions !

- **230 journées d'animation** avec des ateliers « Jamais trop frais » sur l'été
- **34 000 personnes** sensibilisées aux fruits et légumes frais

En automne, le réseau mouille le maillot !

La fin d'année était placée sous le signe de l'audace pour des consommateurs invités par le réseau à découvrir les fruits et légumes frais à travers de multiples essais culinaires (saveurs sucré-salé, associations originales).

LES CHIFFRES

260 000

personnes sensibilisées
directement

2 100

actions menées
partout en France

728

menus « Jamais Trop
économiques » élaborés



Les diététiciens et diététiciennes ont proposé aux convives de RHD entreprise et aux clients de primeurs une animation quiz sur la **thématique du rugby** avec des recettes mêlant audace et originalité.

Pour être toujours au plus près des millénials, le réseau a également investi les salles de sport et s'est mobilisé lors de fêtes d'automne emblématiques (Fête des saveurs du Parc du Mont-Ventoux (04), Fête des Vendanges de Montmartre (75) ...).

Bilan réussi de la mission :

- **Près de 200 animations** sur l'ensemble de ce temps fort
- **Plus de 32 000 adultes** de 25 à 49 ans rencontrés

« Jamais trop » de rencontres avec les diététiciens !

De mars à octobre, les diététiciens ont accompagné la tournée du foodtruck **Roadshow des fruit et légumes frais** organisée par Interfel. Ils ont pu transmettre aux 25-34 ans astuces et conseils avisés pour consommer davantage de fruits et légumes frais en se faisant plaisir.

Le public-cible était largement au rendez-vous sur les festivals de musique : Printemps de Bourges (18), Marvellous Island (77), Rock in Evreux (27), Les Déferlantes (66) ... et sur les événements phares qui ont ponctué l'année 2023 : Salon des Agricultures de Provence (13), Le Tour Gourmand Lacs & Terroirs (AuRA), Terres de Jim (59) et bien d'autres !

Les enfants dans le monde fantastique de Frutti et Veggi

Du 1^{er} avril au 10 juin, lors des dix semaines dédiées à la **campagne Fraich Force** à destination des enfants et de leurs parents, le réseau des diététiciens a réalisé **485 actions** et sensibilisé **51 000 enfants**.

Ces rencontres ont eu lieu :

- sur la tournée événementielle « **Le jardin extraordinaire de Frutti et Veggi** », les diététiciens ont apporté leurs connaissances sur les fruits et légumes frais, à travers des activités ludiques autour des cinq sens. Sur plusieurs villes, partenaires et professionnels de la filière se sont mobilisés aux côtés des diététiciens pour échanger sur les fruits et légumes frais auprès du grand public présent.
- pendant l'opération « **Fraich Force** » en région, le réseau

des diététiciens a assuré de nombreuses animations : ateliers culinaires et animations ludo-pédagogiques organisés sur la pause méridienne dans les restaurants scolaires, dans les centres de loisirs et lors d'événements publics à destination des familles.

Fort de son expérience terrain, le réseau est également intervenu en amont de la campagne pour transmettre de précieux conseils lors de formations dédiées aux animateurs intervenant en GMS et RHD scolaire sur toute la période « **Fraich Force** ».

Enfin, le réseau était présent le 14 juin, lors de l'atelier Presse qui marquait la clôture de la campagne.

Bilan de cette forte mobilisation :

- présence des diététiciens aux côtés de professionnels de la filière sur la Tournée du Jardin Extraordinaire : **10 villes – 40 dates**
- **50 événements** grand public avec un mini-dispositif conçu spécialement par le réseau pour les enfants (plantation de graines et jeu du cycle de pousse, laboratoire sensoriel, dégustations et ateliers culinaires, ateliers créatifs)
- **380 animations en RHD** scolaires, centres de loisirs, MIN, marchés de gros
- **2 journées de formation** des animateurs

Actions conjointes avec Aprifel

Les diététiciens au petit déjeuner des écoliers

Développée en 2021 conjointement par Aprifel, le réseau Canopé et les diététiciens d'Interfel, l'opération « **Booste ton petit déjeuner** » s'est amplifiée en 2023.

L'enjeu des ateliers pédagogiques déployés auprès des élèves d'écoles élémentaires est de faire évoluer les pratiques alimentaires des enfants en partant de leurs habitudes.

Bilan vitaminé :

- **495 journées** d'intervention en France métropolitaine
- **46 000 enfants** du CP au CM2 sensibilisés à un petit déjeuner équilibré

Pour clore l'année 2023, une diététicienne Interfel a participé, en tant que membre du jury, à la sélection des lauréats 2023 du concours « **J'en mange 5 !** ».

Côté Santé

Dans le cadre du partenariat entre Aprifel et l'**APSSII**

(Association des patients souffrant du syndrome de l'intestin irritable), le réseau s'est mobilisé en avril pour déployer un atelier cuisine co-construit avec Aprifel.

L'objectif était de contribuer à faire mieux connaître cette maladie et d'aider plus de malades à gérer leur quotidien, notamment par une meilleure nutrition.

Du 2 au 9 juin, lors de la **Semaine Nationale de Prévention du Diabète**, les diététiciens ont réalisé des interventions dans le cadre du partenariat entre **Aprifel** et la **FFD** (Fédération Française du Diabète).

L'objectif était de faire le point sur le rôle et l'importance de l'alimentation et plus spécifiquement des fruits et légumes. Tout au long de l'année, dans les **PMI** (centres de Protection Maternelle et Infantile), les diététiciens ont proposé des ateliers destinés aux parents de jeunes enfants.

Objectif, les inciter à consommer peu à peu davantage de fruits et légumes – selon la théorie des petits pas – et initier un changement de comportement pour instaurer de nouvelles habitudes alimentaires.

Ces actions Santé en quelques chiffres :

- **42 interventions**
- **1 000 adultes** sensibilisés à une alimentation équilibrée

Une collaboration constante avec les Comités régionaux d'Interfel

En lien avec les délégués régionaux, les diététiciens sont intervenus toute l'année sur des actions spécifiques émanant des feuilles de route de chaque Comité régional, toujours dans la stratégie d'Interfel et en lien avec une action politique ou institutionnelle organisée par le Comité.

- **Interfel Auvergne-Rhône-Alpes** – le **Jardin Extraordinaire** à Lyon : **1 400 personnes** sensibilisées par le réseau des diététiciens et les **8 structures** professionnelles ayant répondu présentes à l'invitation du Comité pour faire découvrir leur savoir-faire autour des fruits et légumes frais

- **Interfel Nouvelle-Aquitaine – SANA** (Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine) à Bordeaux : animations proposées par les diététiciens sur le **parcours de l'enfant**, en partenariat avec l'AANA (Agence de l'Alimentation de Nouvelle Aquitaine) et l'IGNA (Institut du Goût de Nouvelle Aquitaine)

- **Interfel Provence-Alpes-Côte d'Azur** – Cross annuel du Collège Joseph Roumanille d'Avignon : **sensibilisation des collégiens** par une diététicienne sur la connaissance et l'intérêt de la consommation régulière des fruits et légumes frais

Le réseau des diététiciens, c'est aussi

- **des menus « Jamais Trop Economes »** : idées de recettes équilibrées élaborées pour chaque jour de la semaine par les diététiciens et diététiciennes, publiées sur le site lesfruitsetlegumesfrais.com et les réseaux sociaux d'Interfel.

- **une expertise sur le Salon de l'Agriculture** : quiz, accompagnement des chefs et des producteurs de la filière sur le Pôle culinaire, participation à des enregistrements (interviews sur l'espace RTL).

- **des animations sur mesure** pour les lauréats du concours des **Talents des fruits et légumes 2022**.

Six lauréats ont bénéficié d'une animation adaptée à leur point de vente, délivrée par un diététicien d'Interfel. Sur l'ensemble des magasins, plus de **500 visiteurs** ont participé aux ateliers proposés.

- **une présence au Congrès des Maires de France** pour présenter aux élus les actions développées par le réseau des diététiciens sur leurs territoires.

- **une capacité de mobilisation immédiate** lors de crises conjoncturelles : mise en avant de produits dans les menus « Jamais Trop Economes » et sur les ateliers (noix début 2023 ; abricot, pêche et melon été 2023).





JAMAIS TROP OPÉRATIONNEL

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION INTERNE





Fonctionnement et organisation interne

Les Ressources Humaines chez Interfel

D'un point de vue RH, l'année 2023 pourrait se résumer en un mot : **réorganisation**.

Les prémices en étaient visibles l'an passé avec la montée en puissance, notamment, des Comités régionaux et l'optimisation du réseau des diététiciens. Du terrain, il fallait passer au siège. Pour sa première année d'exercice, **la Direction Générale a donc réuni son comité directeur au printemps** (fin mars 2023) pour mettre sur la table ses réflexions, son analyse et quelques pistes pour l'avenir.

Objectif : dépasser le « *pro & sympa* » – mantra RH de 2022 – pour aboutir à un meilleur équilibre organisationnel, via notamment une politique RH 2.0, laquelle devait également tenir compte de « *l'air du temps* ».

Après échanges – et négociation– avec les partenaires sociaux, un nouveau bloc social a rapidement émergé, un corpus de **quatre nouveaux accords** autour des avantages internes, du temps de travail, de l'épargne et prévoyance mais aussi de la performance collective (Participation & Intéressement). L'objectif de la DRH avec ce nouveau bloc était d'arriver à **conserver les talents, à améliorer le bien-être au travail** tout en contenant budgétairement la **masse salariale brute**.

Première étape franchie en tout début année, via une plénière RH le 21 mars 2023, avec les premiers **changements de contrats groupes** santé / mutuelle (GENERALI), prévoyance (CREDIT AGRICOLE) et restauration (SWILE). S'en est suivi une série de réunions de travail DRH / CSE durant l'été pour

affiner la réflexion. **Une charte instaurant le télétravail** a abouti avant que la Direction soumette au vote – avec le concours du CSE, en fin de mandature – son Bloc Social lors d'une deuxième **plénière RH**, le 6 novembre pour un résultat éloquent : 100 % de votes favorables (unanimité / taux de participation de 76 %). Cet aboutissement a permis au CSE, premier du nom, de clore son mandat « en toute beauté » pour laisser la place le 20 novembre 2023 à une **nouvelle instance** de cinq nouveaux titulaires et trois suppléants, issus des élections professionnelles.

Il était important pour la DRH que ces changements structurels, voulus par la nouvelle Direction Générale, n'impactent pas négativement le climat interne et que la structure puisse continuer à évoluer sereinement. Une enquête **Bien-Être au Travail** diligentée par la MSA, et celle de « Choose My Company » en cours d'année, ont permis de nous rassurer sur le sujet. Interfel, comme en 2021, demeure une entreprise « où il fait bon vivre » et se place même un peu mieux en 2023 par rapport à la concurrence. Et ce ne sont pas les dix-huit nouvelles recrues, tous postes confondus – alternance, CDD, CDI...–, venues renforcer nos rangs dans le courant de l'année qui démentiront ce point : l'interprofession, ses missions, son secteur, sa filière, attirent et continueront sans nul doute à le faire dans les années à venir.



Fonctionnement et organisation interne

« Jamais trop » de communication interne !

La communication interne d'Interfel, en 2023, reflète l'importance que tous et toutes lui accordent, tant à l'échelle nationale, que régionale et internationale, et ce, dans un contexte de constante évolution. Elle se développe également auprès de nos collaborateurs qui participent activement à son dynamisme et son enrichissement.

La communication interne se place au service de la culture de l'interprofession par le développement d'outils de coordination et d'information, tant pour les collaborateurs que pour les professionnels. La chaîne des valeurs s'accroît au bénéfice du collectif et installe une réelle culture d'appartenance. Les outils proposés permettent de s'approprier cette culture. Le rapport d'activité en fait partie ! La communication interne constitue un véritable levier complémentaire qui vient renforcer l'information à destination des acteurs de la filière, leur donnant ainsi une visibilité globale des actions collectives mises en place au service de l'ensemble de la filière des fruits et légumes frais.

« Jamais trop » informés !

La newsletter **Fraich'Infos** a continué, en 2023, à remplir son rôle d'information de nos près de cinq cents professionnels, avec une quarantaine de newsletters envoyées tout au long de l'année, enregistrant un taux de lecture moyen de 40 %. De même, le **livret de l'élu**, disponible en version papier et

application mobile, a été conçu pour répondre aux attentes des membres des instances d'Interfel, en leur fournissant les informations essentielles sur l'interprofession et ses activités et une actualité presque en temps réel.

Le **rapport d'activité**, présenté annuellement, demeure un rendez-vous important pour les équipes et les professionnels participant aux instances d'Interfel, mettant en lumière toutes les actions menées sur les territoires, ainsi qu'au niveau national et international, selon les stratégies définies par les professionnels.

« Jamais trop » fédérés !

Enfin, la communication interne chez Interfel se concrétise également par l'organisation de formations dédiées aux nouveaux élus au sein des instances d'Interfel, l'organisation de cérémonies qui viennent distinguer certains d'entre eux, mais également la mise sur pied d'événements fédérateurs dédiés aux équipes internes : sorties de fin d'année, accueil et formation des nouveaux collaborateurs, cérémonies de remerciements aux collaborateurs partant vers de nouvelles aventures ou encore participation à des événements chargés de sens, tels que **La Parisienne**, un joyeux moment de partage qui fait, en outre, avancer la recherche médicale sur la santé des femmes.



La Direction Administrative et Financière

Les missions de la DAF d'Interfel s'articulent autour de quatre pôles en charge, respectivement, de la cotisation, de la comptabilité, du contrôle de gestion et des services généraux.

Les quatre pôles de la DAF Interfel et leurs équipes ont des objectifs différents mais complémentaires. Ils contribuent ensemble à la bonne gestion des ressources financières de l'Interprofession.

Au pôle cotisation, l'année 2023 a été marquée par un important changement de version du logiciel de gestion. De nombreuses applications ont été mises à jour et le logiciel a été transféré de nos serveurs vers le mode externalisé (SAAS).

Cette importante migration était nécessaire pour maintenir la performance du système et pour continuer à accompagner la dématérialisation des déclarations et des paiements sur le site Interfel.com.

Engagée depuis 2021, la dématérialisation vise à terme la suppression progressive du papier et une simplification des

tâches, tant pour les cotisants que pour l'Interprofession. Les équipes de la DAF continuent d'y travailler et, en 2024, une réflexion sera engagée pour donner la possibilité aux cotisants de régler leurs cotisations depuis le site Interfel, soit par virement, à partir d'un lien établi entre le site et leur banque en ligne, soit par autorisation de prélèvement unique à valider lors de chaque acquittement. Ces possibilités viendront ainsi compléter le dispositif actuel de paiement en ligne par carte bancaire.

Le pôle comptable a vu en 2023 le départ de sa responsable, en poste depuis cinq ans, et l'arrivée fin août de son remplaçant. Tout comme sa prédécesseure, il a la responsabilité des comptes et de la fiscalité d'Interfel, mais aussi d'Aprifel, de la SCI Maison des Fruits et Légumes et de l'ACOFAL.





Fonctionnement et organisation interne

Une maison « Jamais trop » ouverte aux projets !

En 2023, la Maison des Fruits et Légumes a été le théâtre d'une effervescence sans pareille, regorgeant de projets et d'animations.

Un lieu accueillant...

Profondément enracinée dans sa vocation de lieu accueillant et propice aux échanges pour les acteurs de la filière, la MFL a évolué pour offrir un bâtiment encore plus confortable et sécurisé à ses occupants.

À mi-parcours de l'année, il a été décidé d'étendre les heures d'ouverture de l'accueil et du standard de la MFL, avec deux membres du personnel présents de 8h00 à 19h00 pour répondre aux besoins des professionnels. Ainsi, outre l'accueil physique, le standard est assuré toute la journée sans interruption.

Pour le confort de tous...

Des projets d'aménagements tels que la végétalisation des espaces communs et de travail, la mise en valeur des espaces d'accueil et l'agencement acoustique de l'espace de restauration et du couloir adjacent, ont permis d'accroître le bien-être des professionnels œuvrant pour la filière comme pour l'ensemble des occupants de la Maison elle-même. La mise en place d'un système de vidéoprotection a également assuré la sécurité des biens et des personnes fréquentant les lieux.

Cette année 2023 a permis aux Services Généraux de se positionner comme de véritables acteurs au service non seulement des occupants du bâtiment, mais aussi de l'ensemble des professionnels de la filière, accueillis chaque jour au sein de la Maison des Fruits et Légumes, que ce soit pour la gestion des espaces ou la résolution rapide des problèmes logistiques.

Et pour mener de beaux projets

Dans une volonté de s'inscrire dans une démarche solidaire et RSE, la MFL a organisé fin 2023 sa première collecte de jouets en partenariat avec l'association REJOUÉ. Ce premier événement a été couronné de succès, laissant présager d'autres initiatives similaires à venir !

En 2024, la Maison des Fruits et Légumes continuera sur sa lancée avec une nouvelle série de beaux projets. Les Services Généraux réaffirmeront leur engagement aux côtés de l'ensemble des professionnels de la filière, jour après jour.





La Direction Digital et Systèmes d'Information

« Jamais trop » d'optimisation !

Au cours de l'année 2023, la Direction Digital et Systèmes d'Information a réalisé plusieurs projets et initiatives visant à renforcer la sécurité, l'efficacité et le contrôle des systèmes informatiques.

Pour améliorer l'efficacité de nos services

Tout d'abord, nous avons procédé à la migration de notre **environnement de cotisation**, ce qui a permis de monter de version, d'optimiser les processus et d'améliorer la maîtrise de cet outil. Parallèlement, nous avons remplacé l'application contrôle qualité afin d'en assurer une parfaite connaissance et pour améliorer la qualité de nos services. Dans le cadre de la digitalisation des achats, une obligation réglementaire, nous avons lancé un projet visant à digitaliser les processus afin de les rendre plus efficaces. De plus, nous avons mis en place un outil de gestion de la relation client (CRM) pour entretenir et développer la relation privilégiée qu'a Interfel avec les acteurs de la filière des fruits et légumes. Cet outil permet également le suivi des consentements des contacts, conformément au RGPD, afin de garantir la protection des données et le respect de la réglementation en vigueur. Conformément aux directives de la CNIL, tous les traitements d'Interfel sur des données à caractère personnel sont suivis et consignés dans un registre.

...et la sécurité de tous

Nous avons également mené un test de sécurité d'hameçonnage, au cours duquel tous les salariés d'Interfel ont été testés. Malheureusement, plusieurs d'entre eux ont cliqué sur le faux lien du courriel et quelques-uns ont communiqué leur mot de passe. Cela prouve, une fois encore, l'intérêt de la formation des utilisateurs aux risques liés à la cybersécurité.

Nous avons également déployé une authentification multi-facteur (MFA) pour renforcer la sécurité de nos systèmes. De plus, nous avons crypté les données de nos ordinateurs

et mis en place un Mobile Device Management pour gérer efficacement les appareils mobiles de l'entreprise.

Par ailleurs, nous avons rédigé le Plan de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) et nommé un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI), afin de garantir une gestion optimale de la sécurité de nos systèmes.

Des évolutions nécessaires

Concernant le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO), nous avons assuré le support utilisateur, la maintenance de nos systèmes, la surveillance des flux et matériels réseaux. Malgré une coupure du lien data de la Maison des fruits et légumes pendant plusieurs mois, nous avons garanti la continuité de nos services par la mise en place préventive d'un lien de secours, sans impact pour les utilisateurs.

Nous suivons également les évolutions techniques, en commençant le déploiement de Windows 11 et en améliorant les équipements, notamment dans les salles de réunion de la Maison de Fruits et Légumes, en particulier dans la salle plénière. Nous rationalisons nos processus en travaillant, par exemple, sur l'optimisation des hébergements des sites internet. Avec la mise en place du télétravail, nous avons pris la décision de mettre fin à l'utilisation des combinés pour la téléphonie fixe, en privilégiant l'usage du téléphone portable ou d'une application disponible directement sur les ordinateurs.

En conclusion, la Direction Digital et Systèmes d'Informations a réalisé de nombreuses avancées en 2023 pour renforcer la sécurité et l'efficacité des systèmes informatiques. Nous restons engagés pour poursuivre les efforts afin de garantir la fiabilité et la performance des services.

Le Comité social et économique (CSE)

« Jamais trop » de dialogue !

L'année 2023 a été marquée par un travail sur les nouveaux accords – temps de travail, épargne salariale, accord d'entreprise et intéressement, négociés entre la direction générale, la direction des ressources humaines et le CSE.

À la suite d'une réunion plénière organisée au mois d'octobre, lors de laquelle la DRH et le CSE ont présenté les projets aux salariés, le CSE a soumis de nouvelles moutures au vote des salariés. Approuvés à l'unanimité, les accords ont alors été signés par le CSE au mois de novembre – en vue d'une mise en place en 2024.

Santé, sécurité et conditions de travail

Au mois de juin 2023, le CSE a suivi la seconde partie de sa formation obligatoire en matière de santé, sécurité et condition de travail (SSCT). Cette formation s'est conclue par la première visite d'inspection des locaux de la MFL, permettant de vérifier sur le terrain les conditions de travail des salariés, le respect de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et l'identification d'éventuels risques professionnels. Ces éléments ont ainsi pu être reportés dans le document unique d'évaluation des risques professionnels, qui a été mis à jour à cette occasion.

Vacances et lectures...

Par ailleurs, en 2023, le CSE a pour la première fois proposé la mise en place des chèques vacances dématérialisés, adoptés par la moitié des salariés de l'UES qui en avait émis le souhait.

D'autre part, une bibliothèque participative a également été mise en place avec l'aide des moyens généraux.

Nouveaux élus

Au mois de novembre, des élections ont été organisées afin de renouveler le CSE. Le nouveau CSE, élu pour un mandat de quatre ans, est composé de cinq titulaires et de trois suppléants.

Le COPIL Innovation sociale et sociétale

« Jamais trop » de développement durable

Une feuille de route « Innovation sociale et sociétale »

Lancé fin 2022, le COPIL « Innovation sociale et sociétale » a poursuivi ces travaux en 2023. Composé de huit collaboratrices d'Interfel et d'Aprifel, ce COPIL s'est réuni à plusieurs reprises pour découvrir les grands objectifs de développement durable au sein

des entreprises. Il a ensuite travaillé sur la proposition d'une feuille de route innovante pour la mise en place d'une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) en interne. L'objectif ? Rassembler les bonnes idées et initiatives pour sensibiliser les collaborateurs aux enjeux du développement durable dans leur quotidien. Le déploiement des actions sélectionnées devrait intervenir à partir de 2024.

Direction générale : Alexis Degouy, Carla Barros, Clara Pinoncely, Léonor Chapalain - Service Relations institutionnelles : Muriel Vény, Claire Bellenger
Création graphique : Christophe Zemmer, Sur Un Nuage - Impression : Promoprint - Crédits photos : INTERFEL, INTERFEL/CE, Philippe Dufour, Shutterstock, DR.



ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

97 boulevard Pereire - 75017 Paris

Tél. : 01 49 49 15 15

Mail : infos@interfel.com

www.lesfruitsetlegumesfrais.com

www.interfel.com



[@lesfruitsetlegumesfrais](https://www.facebook.com/lesfruitsetlegumesfrais)



[@Interfel](https://twitter.com/Interfel) / [@FruitsLegumesFR](https://twitter.com/FruitsLegumesFR)



[@lesfruitsetlegumesfrais](https://www.instagram.com/lesfruitsetlegumesfrais)



[@Interfel](https://www.linkedin.com/company/interfel)